



N° 132

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1989-1990

Annexe au procès-verbal de la séance du 13 décembre 1989.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (1) à la suite d'une mission effectuée en Union soviétique, du 19 au 26 juillet 1989,

Par MM. Jean LECANUET, Jean-Pierre BAYLE, André BOYER,
Michel CRUCIS, Jean GARCIA, André JARROT
et Xavier de VILLEPIN,

Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Lecanuet, président ; Michel d'Aillières, Yvon Bourges, François Abadie, Jean-Pierre Bayle, vice-présidents ; Jean Garcia, Guy Cabanel, Michel Alloncle, Jacques Genton, secrétaires ; MM. Paul Alduy, Jean-Luc Bécart, Daniel Bernardet, André Bettencourt, Amédée Bouquerel, André Boyer, Michel Caldagués, Jean-Paul Chambriard, Michel Chauty, Yvon Collin, Claude Cornac, Charles-Henri de Cossé-Brissac, Michel Crucis, André Delelis, Franz Duboscq, Claude Estier, Gérard Gaud, Jean-Claude Gaudin, Philippe de Gaulle, Jacques Golliet, Bernard Guyomard, Mme Nicole de Hauteclocque, MM. Marcel Henry, André Jarrot, Louis Jung, Christian de La Malène, Marc Lauriol, Edouard Le Jeune, Max Lejeune, Louis Longequeue, Philippe Madrelle, Michel Maurice-Bokanowski, Jean-Luc Mélenchon, Claude Mont, Jean Natali, Paul d'Ornano, Michel Poniatowski, Robert Pontillon, Roger Poudonson, André Rouvière, Robert-Paul Vigouroux, Xavier de Villepin, Albert Voilquin.

Union soviétique. — Désarmement - Perestroïka - Relations franco-soviétiques - Rapports d'information.

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I. — PRÉPARATION DE LA MISSION	11
CHAPITRE II. — BILAN SOMMAIRE DE LA SITUATION INTÉRIEURE DE L'U.R.S.S.	15
1. Le succès de la réforme politique	15
a) Un nouvel équilibre des pouvoirs	15
b) Bilan rapide de la session du Congrès et du Soviet suprême	17
b1) Aspects institutionnels	17
b2) Contenu des débats	19
2. La persistance des difficultés économiques	20
a) L'essoufflement de la réforme économique	20
b) Manifestations de la crise économique et solutions envisagées	22
3. La crise des nationalités et la difficulté de promouvoir une « perestroïka des rapports nationaux »	24
a) Typologie des crises nationales sous M. S. Gorbatchev	24
b) Incidence des réformes en cours sur la périphérie	26
4. Diplomatie soviétique et perestroïka	26
a) Trois aires géographiques privilégiées	27
b) Désidéologisation de la politique étrangère soviétique	27
c) L'U.R.S.S., grande puissance internationale	28
d) Ambitions soviétiques en matière de désarmement	28
CHAPITRE III. — LES RELATIONS FRANCO-SOVIÉTIQUES AU LENDEMAIN DU SOMMET MITTERRAND-GORBATCHEV DE JUILLET 1989	31
1. Les relations commerciales : un déséquilibre persistant	31
a) Structure des échanges	31
b) Les entreprises conjointes franco-soviétiques	32
c) Perspectives du commerce franco-soviétique	32
2. Les relations politiques : une dynamisation incontestable, en dépit de nombreux points de désaccord	33
a) Bilan du sommet franco-soviétique de juillet 1989	33
b) La France considérée comme centre du devenir européen	35
c) Persistance de points de désaccord	35
3. Des relations culturelles en pleine expansion	36

CHAPITRE IV. — CONTENU DU PROGRAMME	39
1. Rencontre, au Soviet suprême, des comités chargés des Affaires étrangères et de la Défense	40
2. Rencontre de M. Karpov, vice-ministre des Affaires étrangères	41
3. Entretien à l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales (I.M.E.M.O.)	41
4. Visite de l'état-major général des Forces Armées de l'U.R.S.S.	42
5. Visite d'un site de SS 11	42
6. Perestroïka et Eglise orthodoxe : visite de Zagorsk	43
7. Entretien au ministère de la Santé	43
8. Une séance du Soviet suprême	44
9. Rencontre avec des chercheurs de l'Institut de l'Europe	44
10. Entretien avec M. Dobrynine, conseiller de M. S. Gorbatchev pour les relations extérieures	45
11. Rencontre de M. Primakov, président du Soviet de l'Union	45
CHAPITRE V. — COMPTE RENDU DES ENTRETIENS	47
1. Aspects politiques de l'actualité soviétique	47
a) Un Soviet suprême renoué	47
b) Apparition d'une « démocratie » propre au système soviétique	48
c) Perestroïka et Eglise orthodoxe	48
d) Les relations centre-périphérie et la crise des nationalités	49
2. Solutions envisagées en réponse à la crise économique	50
a) Réformer les structures de l'économie	50
b) Inventer une « démocratie socialiste de marché »	50
c) Insuffisances de la réforme agricole	51
d) Inéluctabilité de la réforme des prix	52
e) L'indispensable ouverture de l'économie soviétique et les perspectives offertes par le commerce franco-soviétique	52
3. Manifestations du malaise social	53
a) Les grèves de mineurs	53
b) Les lacunes du système de santé soviétique	54
4. Le volet international des entretiens : diplomatie soviétique et désarmement	56
a) Perestroïka et politique étrangère	56
a1) <i>Les relations C.E.E.-C.A.E.M.</i>	56
a2) <i>Les conflits locaux</i>	57
a3) <i>L'U.R.S.S. et les pays frères</i>	57
a4) <i>La question allemande</i>	57
b) L'U.R.S.S. et le désarmement	58
b1) <i>Le rôle décisif de l'U.R.S.S. dans le processus de désarmement</i>	58
b2) <i>Les aspects budgétaires de l'effort de défense soviétique</i>	59
b3) <i>L'application du traité F.N.I.</i>	59
b4) <i>Une inquiétude générale : le problème de la conversion des industries soviétiques d'armement</i>	59
c) Le développement espéré des échanges militaires entre l'Est et l'Ouest	60

CŒNCLUSIONS	61
1. Des informations int�ressantes, d�nu�es cependant de tout effet d'annonce	61
2. Fonction sp�cifique des parlements parmi les interlocuteurs occidentaux de l'U.R.S.S.	61
3. L'U.R.S.S. actuelle �chappe � la compr�hension de l'observateur occidental	62

ANNEXES :

1. Observations compl�mentaires formul�es par certains membres de la d�l�gation : ..	63
a) Remarques de M. Jean Lecanuet sur la p�rennit� des objectifs sovi�tiques � l'�gard de l'Europe	63
b) Commentaires de M. Jean Garcia	64
c) Remarques de M. Jean-Pierre Bayle sur la n�cessit� de l'aide occidentale � l'Union sovi�tique	65
2. Bref bilan des �v�nements survenu, depuis le retour de la d�l�gation : politique int�rieure et diplomatie sovi�tiques, relations franco-sovi�tiques	66
3. Ergueni Tchazov : <i>La sant� de chacun, richesse de la soci�t�</i> . Rapport du ministre de la Sant� publique de l'U.R.S.S. au Congr�s des m�decins sovi�tiques. Ed. Novosti, Moscou, 1989. 32 pages	73
4. Compte rendu de la pr�sente mission par la presse sovi�tique	90



« Parmi les Etats européens, il en est un qui, malgré son éloignement, a plus d'une fois pesé d'un grand poids sur l'Occident. Il est relégué aux confins de l'Asie mais, entre lui et nous, il n'y a que l'Allemagne. C'est le plus vaste des Etats d'Europe, c'est celui qui compte le plus d'habitants, et c'est le moins connu : à certains égards, l'Orient musulman et les deux Amériques le sont davantage. La distance ne peut plus séparer la Russie de nous, mais les mœurs, les institutions, la langue maintiennent entre elle et le reste de l'Europe de hautes barrières ; les préventions politiques ou religieuses en élèvent d'autres. (...) La pitié même excitée par les victimes de sa politique a longtemps troublé la sûreté de notre jugement sur la Russie. On ne la regardait qu'à travers la Pologne, le plus souvent on ne la connaissait que par les tableaux de ses adversaires.

Les Russes aiment à dire que les Russes seuls peuvent écrire sur la Russie. Nous leur laisserions volontiers la charge de se peindre eux-mêmes, s'ils pouvaient mettre à nous représenter leurs pays le même zèle, la même sincérité, le même intérêt que nous mettons à le connaître. Puis, si l'étranger a ses préventions, chaque peuple, sur son propre compte, a naturellement les siennes. Aux préjugés nationaux se joignent les vues de parti, les théories d'école. Nulle part je n'ai entendu juger la Russie de manières plus différentes que chez elle. »

A. Leroy-Beaulieu,
L'Empire des tsars et la Russie
tome I, 1881.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au cours de sa réunion du 9 novembre 1988, votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a, à la majorité des membres présents, arrêté le principe de l'envoi simultané, au cours de l'intersession d'été, de deux missions, l'une aux Etats-Unis, l'autre en U.R.S.S.

Diverses raisons ont justifié le choix de l'Union soviétique :

— **L'intensification des réformes intérieures** — perestroïka, glasnost et démocratisation — que met en œuvre l'équipe dirigée par M. S. Gorbatchev fait, depuis quelque trois ans, prendre à l'U.R.S.S. une direction inédite par rapport à ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « stagnation » brejnevienne.

— **La restructuration de l'économie soviétique**, destinée à sortir de la logique du « système de commandement administratif » qui prévalait antérieurement, s'appuie sur des mesures inenvisageables — du moins à une telle échelle — avant le tournant de 1983-1985.

Parmi ces dispositions, on retiendra notamment l'abandon de la priorité absolue à l'industrie lourde au profit des biens de consommation, le recours au secteur privé et aux investissements étrangers, et l'invention de nouvelles formes de propriété, notamment dans l'agriculture.

— **La glasnost** est à l'origine d'un climat culturel probablement sans précédent depuis la période des années 1920. Le relâchement de la censure a favorisé la découverte, par un public passionné, d'œuvres d'art qui avaient été réduites à la clandestinité pour cause de « formalisme ». La relecture de l'histoire russe et soviétique a permis de sortir certains événements tels que l'exécution de la famille Romanov, les purges staliniennes, la dékoulakisation et le pacte germano-soviétique, pour ne citer que ces exemples, des « pages blanches » d'une historiographie qui n'occulte plus les acquis positifs de la révolution bourgeoise de février 1917.

— Ce nouveau visage de l'U.R.S.S. se manifeste également en matière de **politique étrangère**, domaine dans lequel le discours soviétique ne se réfère plus aux clichés manichéens qui caractérisaient les années de guerre froide, mais envisage l'avenir des relations internationales sur le fondement de « valeurs fondamentales » communes à toute l'humanité.

La réactivation du processus de désarmement (qu'il s'agisse des négociations stratégiques, conventionnelles ou du désarmement chimique), et l'orientation de la doctrine militaire soviétique vers des objectifs présentés comme défensifs, ne permettent plus la même lecture des événements internationaux que celle qu'avait autorisée l'intervention soviétique en Afghanistan.

Depuis la décision d'organiser une mission parlementaire en U.R.S.S., diverses évolutions ont confirmé l'opportunité du choix de cette destination :

- La vie politique en U.R.S.S. aura, au cours des premiers mois de 1989, été caractérisée par une démocratisation sans précédent. En mars-avril 1989, les élections au Congrès des députés du peuple ont été, en dépit des critiques suscitées par la très relative représentativité de certains candidats, le cadre d'un véritable débat public qui, relayé par la presse écrite et audiovisuelle, a permis l'expression de revendications parfois virulentes, notamment en matière de niveau de vie et de protection de l'environnement.

Le Soviet suprême issu de ces élections est apparu, pendant la longue session de l'été 1989, comme une institution capable d'exercer les responsabilités d'un parlement, et d'affirmer sa spécificité à l'égard d'un appareil - qu'il s'agisse de l'appareil gouvernemental ou de celui du parti - auparavant tout puissant.

- En ce qui concerne les relations franco-soviétiques, celles-ci ont connu, dans les mois qui ont précédé la mission, une incontestable revitalisation, qu'il s'agisse du voyage en U.R.S.S. de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense, en avril, de la visite à Moscou de M. Jean-Marie Rausch, ministre du Commerce extérieur, en juin, ou, surtout, du sommet franco-soviétique de juillet. Loin de désamorcer l'intérêt de cette mission, la fréquence de contacts de haut niveau entre les deux pays est à l'origine d'un climat exceptionnellement favorable à la visite d'une délégation parlementaire en Union soviétique.

- D'autre part, la date retenue pour l'organisation de cette mission (prévue pendant la deuxième quinzaine de juillet) allait contribuer à renforcer l'intérêt des entretiens auxquels votre délégation devait participer à Moscou.

En effet, la prolongation de la session du Soviet suprême, et l'importance des thèmes qui ont été débattus dans ce cadre par les députés soviétiques, ont permis à votre délégation de séjourner à Moscou à un moment où la capitale soviétique était le cadre d'événements considérables.

Présidée par M. Jean Lecanuet et composée de MM. Jean-Pierre Bayle, André Boyer, Michel Crucis, Jean Garcia, André Jarrot et Xavier de Villepin, votre délégation, accompagnée par Mme Valérie Douchez, administrateur des services du Sénat, et par le colonel Didier Robert, expert militaire « Air » auprès de la commission, a entrepris son déplacement dans un pur souci d'information objective sur un pays dont l'évolution est, à tant d'égards, décisive pour l'avenir des relations internationales.

Etant donné la fascination qu'exerce actuellement l'Union soviétique sur le monde occidental — fascination dont a témoigné, en juin 1989, l'accueil des plus chaleureux réservé au président Gorbatchev par la population allemande — il a semblé plus que jamais nécessaire de comprendre de l'intérieur le processus des réformes en cours.

*
* *

Le présent rapport abordera successivement la préparation de la mission en U.R.S.S. de votre délégation, le contexte dans lequel celle-ci s'est déroulée — situation intérieure de l'U.R.S.S. et bilan des relations franco-soviétiques —, et le contenu du programme qui lui a été proposé, avant de présenter un compte rendu thématique des entretiens auxquels a assisté, à Moscou, la délégation de votre commission sénatoriale des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées.

CHAPITRE PREMIER

PRÉPARATION DE LA MISSION

Après les échanges de correspondance d'usage entre le président de votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées et Son Excellence M. Yves Pagniez, alors ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Moscou, M. Jean Lecanuet, président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, a, au cours d'un entretien avec M. Iouri Roubinsky, premier secrétaire à l'ambassade d'U.R.S.S. en France, exprimé le souci de la délégation de ne pas limiter ses contacts en Union soviétique à ses homologues du Soviet suprême.

L'essentiel des entretiens, précisa M. Jean Lecanuet, devait porter sur la politique étrangère de l'U.R.S.S. et l'avenir du désarmement, mais le programme devait également permettre à la délégation d'approfondir sa connaissance de l'actualité économique et politique de l'U.R.S.S., et d'envisager les implications diverses des réformes.

Tant l'actualité intérieure soviétique, caractérisée par une extrême confusion, et par l'immobilisme de nombreux responsables en sursis, que la formation tardive du gouvernement soviétique — avalisée seulement dans les premiers jours de juillet — ont fait peser une grande incertitude sur l'organisation matérielle de la mission.

Ces quelques hésitations n'ont pas, au demeurant, été propres à la présente mission : c'est ainsi que les programmes définitifs des derniers voyages ministériels français à Moscou, en juin, comme celui du sommet franco-soviétique de juillet, avaient été arrêtés au dernier moment.

Après une étude sur dossier relative à l'actualité économique, politique et culturelle de l'Union soviétique, votre délégation, dont l'information était nourrie par l'audition, le 15 juin 1989, de Mme Hélène Carrère d'Encausse sur le problème des nationalités en U.R.S.S., a reçu au Sénat pour une réunion de travail M. Bernard Fassier, sous-directeur chargé de l'U.R.S.S. au ministère des Affaires étrangères.

M. Bernard Fassier a effectué, au cours d'un exposé vivement apprécié, un bilan de la situation en Union soviétique.

La mission allait, selon lui, se dérouler à un moment dont le caractère exceptionnel tenait à la mise en place d'un cadre institutionnel rénové et à l'aggravation d'une crise sociale extrêmement préoccupante,

illustrée par les grèves des mineurs de Sibérie, d'Ukraine et du Kouzbass. M. Bernard Fassier souligna le décalage entre, d'une part, les succès incontestables de la réforme politique et, d'autre part, la persistance d'une crise économique et d'un malaise social aigus, qui ne pourraient connaître d'amélioration tant que des décisions majeures — convertibilité du rouble et libre détermination des prix notamment — n'auraient pas été adoptées.

Enfin, M. Bernard Fassier décrit les derniers développements de la crise des nationalités, sans éluder l'extrême gravité d'un mouvement qui touchait désormais toutes les républiques soviétiques, et dont les motivations étaient trop profondes pour permettre d'envisager une solution immédiate.

A l'issue de cet exposé, interrogé par M. Michel Crucis sur les causes de la réticence des agriculteurs à participer au mouvement de décollectivisation des terres, M. Bernard Fassier évoqua le souvenir laissé dans la population soviétique par la fin tragique de la N.E.P. et par les violences de la dékoulakisation. La crainte d'un éventuel durcissement du régime pouvait, selon lui, être à l'origine du peu d'empressement des agriculteurs et, plus généralement, des Soviétiques, à s'engager dans des réformes en faisant preuve de l'esprit d'initiative nécessaire au succès de celles-ci.

Avec M. Jean Lecanuet, M. Bernard Fassier aborda le problème de l'endettement de l'U.R.S.S., indiquant que l'absence d'instruments de statistiques fiables rendait hasardeuse toute tentative d'estimation chiffrée. Il montra par ailleurs que la situation résultant de la surabondance de liquidités inemployées en U.R.S.S. pouvait faire craindre une inflation galopante.

M. Jean Garcia ayant abordé la question des relations franco-soviétiques au lendemain du sommet Mitterrand-Gorbatchev, le sous-directeur chargé de l'U.R.S.S. souligna, parmi les acquis de ce sommet, l'importance de l'accord culturel enfin signé entre la France et l'U.R.S.S., et dont l'une des conséquences devait être, à terme, la fondation d'un centre culturel français à Moscou, et d'un centre culturel soviétique à Paris.

A M. Jean Lecanuet, qui s'inquiétait de la persistance d'un déséquilibre entre l'O.T.A.N. et le Pacte de Varsovie, M. Bernard Fassier montra que si les intentions exprimées par l'U.R.S.S. en matière de réorganisation des structures militaires et de conversion des industries de défense, ainsi que l'évolution de la doctrine militaire soviétique dans un sens défensif, méritaient aujourd'hui toute l'attention des Occidentaux, il fallait observer toutefois que les programmes d'armement majeur se poursuivaient, en U.R.S.S., au même rythme : il convenait donc de ne pas encore « baisser la garde ».

Répondant à une question de M. Xavier de Villepin sur la situation des entreprises françaises en U.R.S.S., M. Bernard Fassier cita les opportunités offertes par le statut de société mixte, estimant que, en dépit de la circonspection des entrepreneurs français à l'égard du marché soviétique, celui-ci permettait d'envisager des perspectives rentables à terme, et qu'il était nécessaire pour nos entreprises d'être présentes en U.R.S.S. malgré la confusion actuelle.

Puis, M. Bernard Fassier aborda avec M. André Jarrot l'avenir de l'Allemagne, rappelant que si M. Gorbatchev, lors de son séjour à Bonn, en juin 1989, avait évoqué le principe du droit à l'autodétermination du peuple allemand, il avait, à Paris, rappelé la position soviétique traditionnelle à ce sujet, soulignant que la construction de la future maison européenne commune ne saurait entraîner la « disparition d'aucun système et d'aucun Etat ».

*
* *

Le mercredi 19 juillet au matin, votre délégation fut accompagnée à l'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle par M. Victor Korpenko, premier conseiller à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris, qui avait supervisé l'organisation de cette mission.

CHAPITRE II

BILAN SOMMAIRE DE LA SITUATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DE L'U.R.S.S. PENDANT L'ÉTÉ 1989

Loin de prétendre constituer une analyse complète et neuve de la situation en Union soviétique au moment où a été entreprise la mission de votre commission, ce chapitre se borne à livrer un aperçu global de l'actualité immédiate de l'U.R.S.S. au milieu de l'année 1989. Votre délégation limitera donc son propos aux principales caractéristiques des réformes mises en œuvre en U.R.S.S., afin d'inscrire le présent rapport dans un contexte en constante évolution et, par là même, fort difficile à appréhender.

1. Le succès de la réforme politique.

a) Un nouvel équilibre des pouvoirs.

Pour l'essentiel, la répartition des pouvoirs entre les principaux maillons du système politique résulte des orientations définies en juin 1988, lors de la XIX^e conférence du Parti, et que l'on peut résumer comme suit (les citations ci-dessous reprennent la rédaction des thèses adoptées lors de la XIX^e conférence du Parti) :

- M. S. Gorbatchev avait, à l'occasion de la XIX^e conférence, annoncé une « **restructuration des soviets** » (tant locaux que suprême), « **organes du pouvoir populaire** » qui doivent désormais être associés, à tous les niveaux, à la gestion des affaires locales ou nationales. Cette réhabilitation des soviets s'inscrit dans le contexte d'un **renforcement du rôle des organes électifs**, inspiré de la situation qui prévalait au lendemain de la Révolution d'Octobre, quand les assemblées populaires possédaient la plénitude de pouvoirs que le Parti a progressivement monopolisés.

- **Le Soviet suprême**, qui assure la « **représentation des travailleurs à l'échelon suprême du pouvoir d'Etat** », est désormais élu par un **Congrès des députés du peuple** comprenant 2 250 membres, qualifié par M. S. Gorbatchev d'« **organe représentatif suprême du pouvoir d'Etat** ». Ces deux assemblées sont investies, non seulement des prérogatives classiques du législateur, mais aussi du pouvoir de nommer certains hauts responsables. Fonctionnant en sessions de durée substantielle (et

non plus, comme par le passé, en sessions purement formelles de durée extrêmement limitée), le Soviet suprême devrait être en mesure d'exercer une activité normative plus importante que celle de son prédécesseur.

● Afin de « rehausser le rôle des organes représentatifs suprêmes et de tout le système des soviets des députés du peuple », et d'« assurer une meilleure représentation de l'U.R.S.S. dans les affaires mondiales », la création d'un poste de **Président du Soviet suprême de l'U.R.S.S.** fut décidée au cours de la XIX^e conférence. Elu par le Congrès des députés du peuple et responsable devant celui-ci, le Président dirige et anime la préparation des projets de loi, propose des candidats au poste de Premier ministre, et est responsable de la politique extérieure, de la Défense et de la sécurité du pays.

Dans la perspective d'un retour à la pratique léniniste, M. S. Gorbatchev avait, en juin 1988, préconisé le **cumul des fonctions de Secrétaire général du Parti et de Président du Soviet suprême**, en dépit des réticences exprimés par certains délégués.

● Elu par le Congrès des députés du peuple, le **Comité de contrôle constitutionnel** est chargé de vérifier la conformité des lois à la Constitution de l'U.R.S.S.

● Tant que l'article 6 de la Constitution de 1977 demeure en vigueur, le **Parti communiste de l'Union Soviétique** reste la « force qui dirige et oriente la société soviétique », le « noyau de son système politique, des organismes d'Etat et des organisations sociales ». Dans le cadre du rééquilibrage des pouvoirs envisagé par M. S. Gorbatchev, le Parti continue d'élaborer la politique qui doit « se réaliser à travers les soviets ».

Les élections au Congrès des députés du peuple ont, en mars-avril 1989, conforté, semble-t-il, l'importance du P.C.U.S. dans la vie politique de l'U.R.S.S.

Certes, 20 % des cadres ont été désavoués lors de ces élections, le cas le plus fréquemment cité ayant été celui de M. Soloviev, Premier Secrétaire de la région de Léninegrad. Mais, en dépit de ces échecs, les candidats proposés au choix des électeurs appartenaient, pour 85 % d'entre eux, au Parti, ce qui atteste que celui-ci maîtrisait le déroulement des élections de manière tout-à-fait substantielle.

D'autre part, la loi électorale du 1^{er} décembre 1988 réservait un tiers des sièges de députés aux représentants des organisations sociales – Parti communiste, syndicats, comités des femmes, union des créateurs, associations de vétérans... Cette mesure revenait à dispenser de la sanction du suffrage populaire quelque 750 membres du Congrès, dont la légitimité se limite à leur appartenance à des institutions dépendant, pour la plupart, du Parti lui-même... Dans de nombreux cas, les organisations sociales ont fait porter leur choix sur des personnalités dont l'ardeur réformiste n'était pas, et de loin, le point fort.

● Elu le 25 mai 1989 au poste de **Président du Soviet suprême de l'U.R.S.S., M. S. Gorbatchev, Secrétaire général du Parti communiste de l'Union Soviétique** depuis le 11 mars 1985, a conforté sa position au sommet des institutions, à tel point que certaines personnalités proches du pouvoir ont dénoncé, dans cette évolution, la présidentialisation du système. Très largement plébiscité par le Soviet suprême, où il a bénéficié de 98 % des voix, le Président Gorbatchev, résolu à favoriser, au sein du Parti, la purge des éléments réactionnaires, tire sa force du fait qu'il incarne la légitimité du Parti et que, dans le même temps, il offre un rempart contre les extrêmes (qu'il s'agisse des conservateurs ou des réformateurs les plus intransigeants, du type de Boris Eltsine).

b) Bilan rapide de la session du Congrès et du Soviet suprême.

b1) *Aspects institutionnels.*

● **L'articulation des pouvoirs** entre le Congrès des députés du peuple et le Soviet suprême est suffisamment complexe pour qu'un développement particulier lui soit consacré.

Composé de 2 250 députés, le Congrès doit se réunir en deux sessions annuelles, afin de statuer sur les principales questions constitutionnelles, politiques et socio-économiques, ainsi que sur l'orientation de la politique extérieure de l'U.R.S.S. Envisagé comme un forum de discussion, le Congrès semble déléguer le pouvoir normatif et les fonctions de contrôle aux 542 membres du Soviet suprême, élus au sein du Congrès.

Quant au Soviet suprême, il « examine et résoud toutes les questions d'ordre législatif, administratif et de contrôle », et il oriente le travail des soviets des échelons inférieurs. A cet égard, il convient de remarquer tout particulièrement qu'un droit de regard est reconnu au Soviet suprême, non seulement sur l'élaboration de la nomenklatura, mais aussi sur les activités de l'armée et du K.G.B.

Au moment de l'élection des membres du Soviet suprême, dont les résultats ont été publiés le 27 mai, la question des relations entre les deux organes — Congrès et Soviet suprême — a été soulevée par divers orateurs, inquiets que la participation au travail des diverses commissions fût interdite aux membres du Congrès qui n'auraient pas été élus au Soviet suprême. La solution retenue en la matière a établi, selon toute vraisemblance, que les commissions seraient composées pour moitié de députés du Congrès et pour moitié de membres du Soviet suprême, qui posséderont les uns et les autres, et à égalité, le droit de vote au sein de ces commissions.

De plus, il est permis aux députés non élus au Soviet suprême de siéger — avec voie consultative — aux réunions des commissions dont

ils ne feraient pas partie. Cette souplesse permet d'assurer l'égalité entre élus du Soviet suprême et élus du Congrès, ces derniers ayant la possibilité de participer au pouvoir normatif du « Parlement » soviétique.

● **L'organisation interne du Soviet suprême :**

La délégation de votre commission se bornera ici aux aspects essentiels de cette question fort complexe, dont les données sont, par ailleurs, susceptibles d'évoluer en fonction de l'expérience acquise par les élus soviétiques.

● **Présidé par M. S. Gorbatchev, le Soviet suprême est placé sous l'autorité de M. Anatoli Loukianov, élu au poste de premier vice-président le 29 mai. Membre du Comité central et ancien responsable des « organes » de sécurité publique (K.G.B. et ministère de l'Intérieur), M. Loukianov est devenu, du fait de son élection, le second personnage dans l'ordre protocolaire de l'Etat soviétique.**

● **Un point inchangé de l'équilibre institutionnel de l'U.R.S.S. est la division du Soviet suprême en deux assemblées : le Soviet de l'Union et le Soviet des nationalités.**

Le premier est présidé par M. Primakov, qui occupait jusqu'à cette élection, outre des fonctions au Comité Central, le poste de directeur de l'I.M.E.M.O. (Institut de l'économie mondiale et des relations internationales).

Quant au Soviet des Nationalités, il est présidé par M. Rafik Nichanov, proche de M. S. Gorbatchev, antérieurement Premier Secrétaire du Parti communiste de la République d'Ouzbékistan.

● **Le travail des deux assemblées du Soviet suprême est effectué, au sein de chacun des Soviets, dans des commissions. Celles-ci prennent le titre de comités quand elles sont communes aux deux assemblées.**

Les attributions des commissions et des comités se répartissent de la façon suivante :

● **Commissions du Soviet de l'Union :**

- Plan et budget,
- Industrie,
- Transports, communications et informatique,
- Travail, prix et politique sociale.

● **Commissions du Soviet des nationalités :**

- Rapport entre nationalités (au sein de cette commission sera vraisemblablement constituée une sous-commission pour les petits peuples),

- Economie locale,
- Commerce, service et approvisionnement,
- Culture, questions linguistiques et monuments historiques.

● **Comités communs aux deux chambres :**

- Affaires internationales,
- Défense et Sécurité d'Etat,
- Législation et ordre public,
- Travaux des soviets,
- Réforme économique,
- Agriculture et approvisionnement,
- Construction et architecture,
- Sciences et éducation,
- Santé,
- Femmes, familles et enfants,
- Vétérans et invalides,
- Jeunesse,
- Protection de l'environnement et écologie,
- Droits et réclamations des citoyens, glasnost.

Dès leur formation, ces nouvelles instances ont procédé à l'audition des membres du gouvernement, dont la composition devait être ensuite approuvée par le Soviet suprême en réunion plénière. Le rejet de diverses candidatures, dont celle de M. Kalachnikov, pourtant proche de M. S. Gorbatchev, a connu le plus grand retentissement, et atteste que les commissions et comités du Soviet suprême ont joué leur rôle en toute indépendance. Candidat au poste de vice-président du Conseil chargé de l'agriculture, M. Kalachnikov a, en effet, été désavoué en dépit de ses prises de position convaincues en faveur des réformes agricoles.

Cette décision a, par ailleurs, été suivie par le Soviet suprême en réunion plénière.

b2) Contenu des débats du Congrès et du Soviet suprême.

Tant l'observateur occidental que le citoyen soviétique ont pu être frappés par l'extraordinaire liberté de ton qui s'est manifestée au cours des débats.

Il serait impossible d'établir un inventaire exhaustif des thèmes abordés par les députés soviétiques.

Pour ne citer que certains épisodes parmi les plus inattendus, rappelons que le Premier Secrétaire de la région de Novossibirsk s'est livré à un éloge vibrant de Stolypine. Que la politique d'un ministre d'ancien régime connu pour son réformisme ait été publiquement citée en termes louangeurs au sein d'un organe suprême de l'Etat soviétique constitue, en soi, un événement surprenant, qui s'inscrit d'ailleurs dans la nouvelle lecture de l'histoire russe et soviétique désormais autorisée.

Cette remarque vaut également pour la création d'une commission d'enquête sur le pacte germano-soviétique. Cette initiative relève de la réflexion actuellement menée par les historiens soviétiques sur l'ère stalinienne, dont aucun aspect, même le plus dramatique, n'est plus occulté.

De nombreuses interventions ont attesté l'ampleur du **malaise social**, qui se manifeste notamment par l'extrême dénuement des personnes âgées, ou par l'inquiétude que suscite, pour l'avenir de l'éducation, le trop faible niveau de la rémunération des enseignants.

Les plus vives critiques ont été émises par certains députés, tant à l'égard de l'appareil du Parti, accusé d'être la cause des immenses difficultés subies en Union Soviétique, qu'à l'égard du K.G.B. ou de l'Armée Rouge. Celle-ci n'est plus, il s'en faut de beaucoup, l'« arche sainte, inattaquable », de l'U.R.S.S. : Andréï Sakharov a, en effet, en proférant les accusations les plus sévères sur le comportement de l'Armée Rouge en Afghanistan, lancé un débat public qui a débouché sur les valeurs fondamentales de l'Union Soviétique et, notamment, sur le bon usage du patriotisme.

Un autre temps fort de la session d'été du Congrès a été la proposition, formulée par Andréï Sakharov, d'abolir l'article 6 de la Constitution de 1977, fondement de la place du Parti au cœur du système politique et social soviétique, et dont la remise en cause pourrait, si elle se réalisait, légaliser le pluripartisme, et générer des bouleversements dont il est difficile d'envisager toutes les implications.

L'évolution politique récente de l'U.R.S.S. a donc, malgré d'incontestables turbulences, considérablement modifié tant l'environnement institutionnel que les mentalités. Il s'agit là, pour le principal auteur de la réforme, d'un succès certain, que l'on peut mesurer à l'aune de l'attention passionnée — et jusqu'à présent inédite en U.R.S.S. — avec laquelle les Soviétiques ont suivi la retransmission télévisuelle et radio-phonique des débats au Congrès et au Soviet suprême.

Le succès de la réforme politique contraste néanmoins avec l'ampleur de la crise économique.

2. La persistance des difficultés économiques.

a) L'essoufflement de la réforme économique.

Ann⁴oncée au long de l'année 1986 et véritablement lancée au plénum du Comité central de juin 1987, la perestroïka est fondée notamment sur une suite de mesures destinées à stimuler la motivation des agents économiques, que dix-huit années de stagnation ont désintéressés des activités productives.

L'orientation majeure des réformes économiques mises en œuvre était de lutter contre la sclérose de l'appareil productif, en allégeant la tutelle exercée par l'administration (et plus particulièrement par le Gosplan) sur les activités économiques.

Un décret du 13 janvier 1987, depuis amodié, a ainsi autorisé la création de sociétés mixtes (« joint-ventures »), avec participation étrangère au capital de l'entreprise, dans le but de dynamiser les structures productives de l'U.R.S.S. en favorisant l'importation du mode de gestion occidental, et de faciliter l'accès au marché soviétique de biens et services produits en U.R.S.S. de manière insuffisante.

La loi sur l'entreprise du 30 juin 1987 a posé le principe d'un intéressement matériel des travailleurs aux résultats de leur entreprise, et de l'élaboration autonome, pour l'entreprise, de son plan, de ses objectifs comptables et, dans une moindre mesure, de certains prix, en contrepartie de l'obligation de rentabilité et, par voie de conséquence, de la possibilité, désormais reconnue, de faillite.

La loi du 26 mai 1988 sur la coopération a étendu les domaines d'activité des coopératives à la plupart des secteurs de la production et de la vie sociale : préparation, transformation et vente de produits agricoles, de certains biens de consommation, collecte et recyclage des matériaux de récupération et des déchets industriels, construction (voirie, logements individuels), commerce de détail, restauration, organisation de loisirs, assistance médicale, fourniture de services tels que des études juridiques ou d'ingénierie, ou travaux de recherche scientifique (1).

La loi du 19 novembre 1986, en légalisant le travail individuel, dénotait une attitude nouvelle des autorités à l'égard des activités non encadrées par l'Etat. Cette loi encourage le travail à temps plein des invalides, des retraités — dont les pensions sont généralement trop faibles pour assurer leur entretien — des étudiants et des ménagères. Elle autorise également les travaux individuels destinés à compléter l'activité professionnelle exercée à titre principal, ce qui permet notamment de lutter contre le travail au noir, source d'évasion fiscale, dans des proportions préjudiciables à l'équilibre des finances publiques.

Dans le domaine agricole, le projet de « contrat-bail » vise à reconnaître au paysan contractant la libre jouissance, pour une durée de cinq à cinquante ans, de la parcelle de terrain qu'il aura louée. Ce projet témoigne de l'actuel souci de la direction soviétique de garantir au paysan sa situation de « maître de la terre », et de lui redonner le goût de l'initiative, d'améliorer le statut social et le niveau de vie de la paysannerie, et d'alléger le poids que représentent, pour l'agriculture, les

(1) Michel Lesage. « La loi sur la coopération du 26 mai 1988 en U.R.S.S. Analyse et commentaires ». Le courrier des pays de l'Est, n° 334. Novembre 1988.

méthodes héritées du « système de commandement administratif » caractéristique de la « stagnation brejnevienne » (1).

Particulièrement ambitieuses, ces réformes ne semblent pas avoir connu les succès espérés. De nombreuses interventions, au Congrès puis au Soviet suprême, ont traduit l'inquiétude d'une population à l'égard de difficultés d'approvisionnement persistantes.

● Les difficultés propres au développement des coopératives illustrent les causes de l'essoufflement actuel des réformes économiques.

Sur le plan institutionnel, les coopératives se heurtent aux difficultés résultant d'un régime d'enregistrement administratif assez strict. Qu'il s'agisse du refus de la licence ou, de manière plus biaisée, de la non attribution de locaux, les entraves aux créations de coopératives sont assez considérables pour que, au 1^{er} juillet 1988, plus d'un tiers de coopératives enregistrées en républiques de Russie ne soient pas en état de fonctionner.

L'environnement juridique et réglementaire dans lequel se développe le mouvement coopératif est, à de nombreux égards, discriminatoire. Ainsi, les entreprises d'Etat qui vendent des biens de production aux coopératives sont autorisées à majorer leurs prix dans des proportions considérables par rapport à ceux qu'elles pratiquent habituellement (2).

Malgré ces obstacles à leur fonctionnement, bien des coopératives connaissent une prospérité qui ne fait aucun doute. Les dons adressés par certains coopérateurs au Gouvernement de l'U.R.S.S., à l'occasion du tremblement de terre d'Arménie, en sont un signe évident. Or, cet enrichissement rapide, qui se justifie parfois uniquement pour une bonne intégration dans les réseaux de l'économie parallèle, est à l'origine d'un désaveu croissant, par l'opinion soviétique, des coopératives, dont les gains sont estimés trop faciles par une population formée, pendant des décennies, aux vertus de l'égalitarisme, et peu préparée à encourager l'esprit d'entreprise.

b) Manifestations de la crise économique et solutions envisagées.

● Le 30 mai 1989, en donnant lecture au Congrès de son programme, M. S. Gorbatchev a effectué un bilan, dans l'ensemble modérément optimiste, de la situation économique globale de l'U.R.S.S.

(1) Alain Giroux, « Le plénum de mars 1989 sur l'agriculture soviétique : un compromis », *Le courrier des pays de l'Est*, n° 338, mars 1989.

(2) Marie-Agnès Crosnier — « Les tout premiers pas du secteur privé dans les activités non agricoles en U.R.S.S. », *Le courrier des pays de l'Est*, n° 334, novembre 1988.

Estimant, de façon quelque peu alarmiste, que « le malheur est sur le seuil », M. S. Gorbatchev a successivement imputé aux « déséquilibres financiers » — terme recouvrant traditionnellement l'inflation —, au déficit budgétaire, à l'héritage de dix-huit années de stagnation et aux catastrophes naturelles dont l'U.R.S.S. a été victime depuis quelques années, les difficultés économiques qui entravent le développement des réformes.

Le **niveau de vie** des Soviétiques, dont le relèvement était l'un des objectifs affichés des réformes, n'a pas connu d'amélioration sensible depuis 1985. Cette stagnation est due pour l'essentiel aux difficultés d'approvisionnement — des tickets de rationnement sont apparus, même à Moscou, pour certaines denrées alimentaires —, à l'origine d'un gonflement de l'épargne (évaluée, à la fin du mois de mars 1989, à 307 milliards de roubles [1]) qui paraît d'autant plus considérable si on le rapproche du déficit budgétaire de l'U.R.S.S., évalué par le Premier ministre devant les députés à 100 milliards de roubles, soit 10 % du P.N.B.

● **Les solutions envisagées** actuellement pour endiguer l'essoufflement de la perestroïka sont de plusieurs ordres :

— sur le plan institutionnel, le développement du contrôle parlementaire sur les ministères (dont le nombre est révisé à la baisse), vise à responsabiliser les gestionnaires de l'économie ;

— la mise en œuvre d'une politique sociale destinée aux Soviétiques à faibles revenus — dans laquelle s'inscrit la définition d'un minimum-vieillesse, évalué à 70 roubles (1) —, tend à éviter que ne se développent des phénomènes d'exclusion préjudiciables à la cohésion de la société soviétique ;

— la régulation de l'économie doit incomber, dans le système soviétique réformé, à un « marché socialiste » dont le rôle, qui reste cependant à définir, serait de transformer individus et entreprises en véritables acteurs de la vie économique ;

— enfin, la révision de la politique de défense soviétique dans le sens d'une maîtrise croissante des dépenses militaires permettra au budget de l'U.R.S.S. de bénéficier d'une économie annuelle estimée par M. S. Gorbatchev à 10 milliards de roubles.

Il est incontestable que l'avenir de la perestroïka passe par l'aptitude des autorités à résorber la crise économique et, plus particulièrement, la pénurie des données alimentaires. Nullement occultée par les dirigeants soviétiques, l'ampleur de la crise économique est d'autant plus

(1) 1 rouble = 10 F.

préoccupante qu'elle rend nécessaire, pour être résolue, la participation active de toute la population soviétique au processus de réforme, alors même que le soutien populaire à la perestroïka est conditionné par le succès de ces réformes.

*
* *

La gravité de la crise que subit actuellement l'Union Soviétique tient également au problème national, qui se pose aujourd'hui de manière aiguë, dans un contexte peu favorable à l'élaboration de solutions satisfaisantes pour tous.

3. La crise des nationalités et la difficulté de promouvoir une « perestroïka des rapports nationaux ».

Le paragraphe suivant s'inspire des informations fournies à votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées par Mme Hélène Carrère d'Encausse, lors de son audition du 15 juin 1989.

La première manifestation de cette crise depuis l'arrivée au pouvoir de M. S. Gorbatchev eut lieu en décembre 1986 à Alma-Ata, en riposte au remplacement du Kazakh Kunaev par le Russe Kolbine au poste de Premier secrétaire du Parti kazakh.

a) Typologie des crises nationales sous M. S. Gorbatchev.

Toutes les crises n'obéissent pas à un scénario unique : trois types d'affrontements peuvent être dégagés des différentes manifestations de la crise nationale depuis décembre 1986.

● En premier lieu, la violence est un point commun aux émeutes d'Alma-Ata (kazakhstan) de décembre 1986, aux affrontements entre Arméniens et Azéris dus à l'affaire du Nagorny-Karabakh (depuis février 1988), aux manifestations de Tbilissi (en avril 1989) et aux hostilités entre Abkhazes et Géorgiens, ainsi qu'aux événements d'Ouzbékistan, dans le Ferghana (en juin-juillet 1989).

Pour reprendre l'analyse de Mme Carrère d'Encausse, ces crises, de plus en plus fréquentes, ont pour origine un conflit interethnique (à l'exception de l'émeute d'Alma-Ata, motivée directement par une décision du pouvoir central), sur lequel s'est greffée par la suite une réaction d'hostilité à Moscou, due le plus souvent à la répression du mouvement par les autorités centrales. On a, jusqu'à présent, constaté

Islam et violence : toutes les crises violentes ont eu lieu en « terre d'Islam », ou ont impliqué des Musulmans (1).

● En second lieu, les crises politiques aboutissent à une contestation des structures mêmes du fédéralisme et des rapports centre-périphérie tels qu'ils ont été établis en 1924.

Ainsi, les trois pays baltes — intégrés à la Fédération soviétique au moment de la Seconde Guerre mondiale — proposent aujourd'hui un mode de coexistence nationale qui conteste la primauté des lois fédérales, l'usage exclusif de la langue russe dans les circonstances officielles, l'obligation d'effectuer son service militaire en dehors de la République d'origine, et l'existence d'un drapeau et d'un hymne communs à toute l'Union.

L'ambition des Baltes d'obtenir le statut de zone franche n'est qu'un aspect d'un programme qui vise à stimuler l'autonomie républicaine, aux dépens de l'intégration fédérale.

Le volet culturel — et, surtout, linguistique — de la contestation balte a fait des émules en Ukraine, en Biélorussie et, plus récemment, en Moldavie. Il est vraisemblable que ces revendications culturelles constituent l'étape préalable à un débat politique global sur les rapports entre ces républiques fédérées et Moscou.

● Enfin la montée du nationalisme russe, et son expression publique, au sein du Congrès et du Soviet suprême, est un fait relativement récent, et dont il importe de ne pas sous-estimer la portée.

Les Russes estiment que leur propre développement a pâti du fait de l'effort considérable — sur les plans humain, matériel et économique — que la construction de la Fédération a exigé de leur part. Les réactions de rejet anti-russe qui s'expriment depuis quelques années suscitent une rancœur telle qu'elle accrédite actuellement l'idée, exprimée en juin au Congrès par l'écrivain Valentin Raspoutine, que le salut de la Russie exige sa sortie de l'Union. La formation, le 8 septembre 1989, d'un « Conseil uni de Russie », regroupant une vingtaine d'organisations patriotiques russes dans le but de promouvoir la Russie comme « noyau consolidateur de l'U.R.S.S. » (2) relève également de cette tendance nationaliste russe qui réunit des éléments conservateurs de l'appareil du Parti — soucieux de défendre les acquis du socialisme — et une fraction de l'intelligentsia qui avait fait des valeurs traditionnelles paysannes et de la protection de la nature russe ses thèmes de prédilection. Paradoxalement, la composante intellectuelle du mouvement combat à côté d'une composante partisane, pour qui la défense de la campagne et la réhabilitation de ses habitants n'avaient jamais été un mot d'ordre très puissant.

(1) Hélène Carrère d'Encausse, « Gorbatchev face au problème des nationalités », *Les nouvelles de Moscou*, n° 28, 7-13 juillet 1989, p. 4.

(2) Bernard Guetta, *Le Monde*, 16 septembre 1989, p. 5.

b) Incidence des réformes en cours sur la périphérie.

L'attitude du pouvoir central à l'égard des nationalités, depuis que M. S. Gorbatchev est secrétaire général, n'a pas été favorable à l'épanouissement des peuples périphériques.

● **Sur le plan institutionnel, ceux-ci sont moins représentés que jamais au Bureau Politique, où les seuls non-Russes étaient, avant le plenum de septembre 1989, l'Ukrainien Chtcherbitsky (limogé depuis cette date), et Chevarnadze (ce dernier siège cependant en tant que ministre et non en tant que Géorgien). En décembre 1988, la réforme de la Constitution a limité le poids des républiques fédérées au Soviet des nationalités, au profit de la République de Russie, ce qui a été perçu comme favorable au pouvoir central.**

● **Le danger que constitue la perestroïka économique a été clairement perçu au niveau local. En effet, la perestroïka, fondée sur une allocation plus rationnelle des ressources matérielles et humaines, implique notamment la mobilité des travailleurs soviétiques vers les régions où se ressent un besoin de main-d'œuvre, et se heurte à l'ambition, fréquente chez les Musulmans, de demeurer dans leur République d'origine, alors même que le chômage y sévit.**

Les réformes économiques en cours ont donc pour conséquence, en supprimant la logique de la subvention du centre à la périphérie, de superposer dans certaines Républiques revendications politiques et culturelles, et rancœurs économiques.

La tâche qui incombe aujourd'hui aux dirigeants soviétiques est donc d'inventer de nouveaux rapports entre centre et périphérie, tout en évitant que le succès de la perestroïka ne se solde par l'émergence d'une société duale qui exclurait des peuples entiers des fruits de la réussite.

*
* *

4. Diplomatie soviétique et perestroïka.

Il est probable que c'est dans le domaine de la politique extérieure que le nouveau style de l'U.R.S.S. de Gorbatchev est le plus sensible. Les principes qui régissent désormais la diplomatie soviétique ont été exposés par M. S. Gorbatchev, notamment dans son manifeste **Perestroïka : vues neuves sur notre pays et le monde, ainsi qu'à l'occasion de la XIX^e Conférence du Parti, en juin 1988.**

a) La diplomatie soviétique est particulièrement active dans trois aires géographiques :

— Depuis que le discours prononcé à Prague en avril 1986 par M. S. Gorbatchev a mis au jour l'idée de « maison commune » européenne, les manifestations du projet européen de l'U.R.S.S. n'ont pas manqué, qu'il s'agisse de l'approfondissement des relations bilatérales avec certains pays d'Europe (République Fédérale d'Allemagne, France et, dans une moindre mesure, Grande-Bretagne, Italie et Espagne), des rapprochements d'ordre institutionnel autorisés par l'établissement des liens entre la C.E.E. et le C.O.M.E.C.O.N. et entre la C.E.E. et l'U.R.S.S. (1), par la reconnaissance de l'U.E.O., et par l'entrée de l'U.R.S.S., avec le statut d'invité, au Conseil de l'Europe, ou qu'il s'agisse encore de la réactivation du processus d'Helsinki. Les Soviétiques considèrent celui-ci comme partie prenante de l'Europe, surtout depuis qu'il est acquis qu'une conférence sur les droits de l'Homme sera, dans le cadre du « suivi » de la C.S.C.E., organisée à Moscou.

— L'U.R.S.S. est également une puissance asiatique : lors d'un discours prononcé à Vladivostok en 1986, M. S. Gorbatchev, se fondant sur la double nature — européenne et asiatique — de l'Union Soviétique, élaborait un projet diplomatique pour le Pacifique et pour l'Asie, qui s'est traduit depuis, notamment, par un renforcement des relations avec le Japon (en dépit d'un contentieux territorial portant sur la possession des îles Kouriles), avec la Corée du Sud (l'ouverture de relations diplomatiques est envisagée entre l'U.R.S.S. et la Corée du Sud), et avec les Philippines.

— Enfin, la politique étrangère soviétique s'appuie très prioritairement sur les relations soviéto-américaines, ce dont témoigne, dans le registre anecdotique, la fréquence des rencontres entre responsables soviétiques et américains. De 1985 à décembre 1988, cinq sommets américano-soviétiques ont été organisés (2), soit autant que pendant les dix-huit années de la période de Brejnev.

La diplomatie soviétique n'obéit pas seulement à des critères géographiques.

b) La désidéologisation de la politique étrangère soviétique, qui se réfère aujourd'hui aux valeurs communes à l'humanité (valeurs parmi lesquelles l'influence de l'héritage chrétien est reconnue), et non plus exclusivement à la lutte des classes à l'échelle internationale, est probablement la principale caractéristique de l'application de la « nouvelle pensée » aux relations extérieures.

(1) Depuis la Déclaration de Luxembourg de juin 1988.

(2) Il convient aujourd'hui d'ajouter le sommet de Malte (Bush-Gorbatchev) de décembre 1989.

Cette approche désormais **pragmatique** de la diplomatie, libérée du « dogmatisme » propre à la période de tension Est-Ouest, s'est traduite notamment par l'ouverture de l'U.R.S.S. à des pays tels qu'Israël, les Philippines, la Corée du Sud et le Japon, par la reconnaissance de la C.E.E., par une remise en cause des liens privilégiés (mais coûteux) entretenus avec certains pays d'Afrique et avec Cuba, ainsi que par la normalisation des relations avec la Chine. En ce qui concerne les relations de l'U.R.S.S. avec les pays est-européens, elles semblent se démarquer de la doctrine Brejnev de la souveraineté limitée. Un tel allègement de la tutelle soviétique profite, certes aux expériences polonaise, hongroise, et, plus récemment, tchécoslovaque et est-allemande, mais conforte également la politique de Ceaucescu...

c) L'U.R.S.S. a clairement manifesté sa volonté de jouer son rôle de grande puissance sur la scène internationale.

Ainsi, l'U.R.S.S. ne considère plus le sous-développement comme l'affaire exclusive du monde capitaliste : bien que le montant de l'aide soviétique au développement demeure modeste, le Président Gorbatchev a eu, ces derniers mois, l'occasion d'effectuer des propositions concrètes sur des dossiers tels que la dette du tiers monde. En dépit d'un manque d'originalité certain, ces propositions traduisent une conception des relations avec le Sud plus constructive que celle qui a prévalu pendant les années 1970.

Un autre signe de la responsabilisation croissante de l'U.R.S.S. est son ambition de s'intégrer véritablement aux organisations internationales. Le choix de l'O.N.U. par M. S. Gorbatchev pour lancer ses propositions unilatérales de désarmement, en décembre 1988, est significatif d'une attitude plus ouverte que par le passé à l'égard des Nations Unies, considérées désormais comme un « centre international unique pour la défense de la paix et de la sécurité ».

Le projet soviétique d'établir des liens avec le G.A.T.T. relève également de l'actuelle réévaluation de l'influence de semblables organismes sur le rayonnement international de l'U.R.S.S.

En ce qui concerne les conflits locaux, l'évolution récente de la diplomatie soviétique révèle le souci d'être partie à leur règlement. Le communiqué franco-soviétique sur le Liban, rédigé à l'occasion du voyage en France du Président Gorbatchev, est révélateur de cette volonté.

d) Mais c'est probablement dans le domaine du désarmement que le contraste avec la période antérieure est le plus spectaculaire.

La prise de conscience du danger que les armes nucléaires font courir à la civilisation, fait partie des motivations de la « nouvelle pensée » de M. S. Gorbatchev en matière de politique étrangère. Le très ambitieux « plan de liquidation des armes nucléaires d'ici à l'an 2000 »,

lancé en janvier 1986, tirait les conséquences de ce danger, et eut pour corollaire, en 1987, l'infléchissement de la doctrine militaire dans un sens présenté comme défensif, ainsi que la promotion du thème de la « suffisance raisonnable ».

Depuis le traité de Washington sur les Forces Nucléaires Intermédiaires, M. S. Gorbatchev a multiplié les concessions et les mesures de réduction unilatérale, parmi lesquelles celles qu'il a développées à la tribune de l'O.N.U., en décembre 1988, en matière d'armement conventionnel, n'ont pas été les moins spectaculaires. L'annonce de la réduction, sur deux années, de 10 % (soit 500 000 hommes) des effectifs de l'armée Rouge, du retrait de six divisions blindées et de 5 000 chars stationnés en R.D.A., en Tchécoslovaquie et en Hongrie, et de la réduction des forces stationnées dans la partie asiatique de l'U.R.S.S., ont constitué autant de gestes positifs reçus favorablement par la communauté internationale. Le fait que, dans la droite ligne de ces propositions, M. S. Gorbatchev ait envisagé de lancer un débat sur la durée du service militaire en U.R.S.S., et de réfléchir au démantèlement du radar de Krasnoïarsk, contribuait à la crédibilité de sa démarche.

D'autre part, l'objectif, exprimé en décembre 1988 par M. S. Gorbatchev, de « passer de l'économie de l'armement à celle du désarmement », qui recouvre la nécessité d'évoluer d'un « état de surarmement à celui de la suffisance raisonnable », allait constituer le préambule d'un vaste débat sur la conversion au secteur civil des industries militaires.

Cette évolution a connu quelques illustrations depuis décembre 1988 : ainsi, le ministère chargé de la fabrication des ogives nucléaires a été chargé de réorganiser la chaîne de traitement du lait dans toute l'Union Soviétique. Etant donné l'ampleur du problème et la diversité des intérêts en jeu — ceux des techniciens ne sont pas nécessairement en adéquation avec ceux des politiques — on comprend que le thème de la « conversion » des industries militaires suscite quelques inquiétudes en U.R.S.S.

Néanmoins, il est clair que les ambitions affichées par l'U.R.S.S. en matière de désarmement sont pour beaucoup dans l'actuelle crédibilité de la « perestroïka » de la diplomatie soviétique.

Ainsi posé le cadre interne — institutionnel, économique et diplomatique — dans lequel s'est déroulée la mission de votre Délégation, il importe de préciser dans quel contexte bilatéral celle-ci s'inscrivait.

CHAPITRE III

LES RELATIONS FRANCO-SOVIÉTIQUES AU LENDEMAIN DU SOMMET MITTERRAND-GORBATCHEV DE JUILLET 1989

On examinera dans ce chapitre successivement les volets commercial, politique et culturel des relations bilatérales franco-soviétiques.

1. Les relations commerciales : un déséquilibre persistant.

La balance commerciale franco-soviétique demeure déficitaire aux dépens de la France.

Entre 1987 et 1988, le **déficit des échanges** a connu une augmentation de 5,3 %, en dépit d'une croissance de 10,1 % du chiffre d'affaires réalisé par la France en U.R.S.S.

La progression récente des Etats-Unis, qui sont passés de la sixième à la troisième place, entre 1987 et 1988, parmi les fournisseurs occidentaux de l'U.R.S.S., a fait régresser la France, en l'espace d'un an, de la cinquième à la sixième place (après le R.F.A., la Finlande, le Japon, les Etats-Unis et l'Italie). En revanche, la France occupe le troisième rang (après la R.F.A. et l'Italie) parmi les clients occidentaux de l'U.R.S.S.

a) La structure des échanges est en elle-même porteuse de déséquilibres.

Les **importations** sont constituées pour plus de 72 % de **produits énergétiques**. Les achats de produits industriels représentent plus de 22 % des importations, et leur montant a connu depuis 1987 une augmentation de 25 %. Néanmoins, on observe actuellement une redistribution au sein de ce poste, où la part des produits élaborés décroît au profit des produits intermédiaires. Quant aux produits de base, si leur part dans les achats de la France à l'U.R.S.S. est modeste (2,95 %), la forte augmentation de nos importations de métaux non ferreux bruts (et, en particulier, de l'alumine et de l'aluminium), ont contribué à un accroissement de ce poste de 65 %.

Les **exportations** françaises vers l'U.R.S.S. sont composées pour 19 % de produits agricoles.

Parmi les exportations de produits industriels, qui équivalent à elles seules à 75 % des ventes françaises à l'Union soviétique, les biens

d'équipements professionnels et les biens de consommation représentent respectivement 30 et 8,6 % des exportations.

b) Les entreprises conjointes franco-soviétiques.

— Par le biais des « sociétés mixtes » (« joint ventures »), la présence française sur le marché soviétique s'est prudemment développée. Sur 450 entreprises mixtes enregistrées auprès du ministère des Finances de l'U.R.S.S., on comptait 100 entreprises à participation ouest-allemande, et une vingtaine seulement à participation française (l'incertitude statistique est imputable au fait que le sommet franco-soviétique a été l'occasion de mettre en œuvre des projets de création de sociétés mixtes encore non enregistrées). Les investissements français en U.R.S.S. concernent des domaines extrêmement divers, puisque l'on trouve parmi ces sociétés mixtes franco-soviétiques des entreprises spécialisées dans les services en informatique, l'édition, la production et la vente de gazinières, le traitement des produits agricoles, ou la production et la distribution des cosmétiques, ainsi que des complexes hôteliers, un « hôtel-hôpital », et une clinique.

Il semble aujourd'hui que, en dépit du nombre relativement peu élevé d'entreprises conjointes franco-soviétiques, l'engagement en capital de ces sociétés soit suffisamment important — notamment depuis que les firmes Péchiney et l'Oréal participent au mouvement de création de joint-ventures — pour que la position française fût comparable à celle de ses partenaires européens.

c) Perspectives du commerce franco-soviétique.

La difficulté d'évaluer des perspectives d'avenir du commerce franco-soviétique tient pour beaucoup à l'actuelle fragilité de l'économie soviétique.

Le commerce franco-soviétique ne peut que pâtir des difficultés financières que l'U.R.S.S. connaît actuellement du fait de la vulnérabilité de ses exportations de produits énergétiques, extrêmement dépendantes à la fois du prix du pétrole et du cours du dollar.

Le secteur des biens d'équipement qui a, par le passé, généré, pour les Français, de fructueux contrats, subit depuis quelques années un tassement, imputable pour l'essentiel au souci des Soviétiques de limiter le coût que représentent ces importations, et de privilégier les contrats plus petits, permettant le développement d'investissements mieux adaptables à l'évolution des besoins réels.

L'ère des grands contrats étant désormais révolue, les biens d'équipement, secteur dans lequel les exportateurs français ont longtemps excellé, ne peut plus constituer un secteur d'avenir.

Il importe donc de trouver de nouveaux domaines privilégiés du commerce franco-soviétique.

Quant aux achats soviétiques de denrées agricoles, de biens de consommation et de produits agro-alimentaires, il ne figurent pas nécessairement, dans un contexte de crise économique, de déficit budgétaire et de manque de devises fortes, qui est aujourd'hui propre à l'U.R.S.S., parmi les priorités assignées au commerce extérieur soviétique.

Toutefois, l'attention portée aujourd'hui par les autorités soviétiques au niveau de vie, dont le relèvement figure parmi les objectifs de la perestroïka, semble permettre d'anticiper une augmentation durable des importations soviétiques de biens de consommation.

Une évaluation des perspectives d'avenir du commerce franco-soviétique serait incomplète sans une tentative d'approche du comportement des Soviétiques à l'égard des échanges commerciaux entre les deux pays.

De manière classique, les Soviétiques déplorent le manque de compétitivité par les prix des produits français, ainsi que la faible adaptabilité des produits français à la demande soviétique (celle-ci s'oriente souvent vers des produits moins sophistiqués et moins coûteux que ceux que proposent les exportateurs français). Plus récemment, à ces reproches traditionnels se sont ajoutées des critiques relatives au manque d'initiative et de combativité des exportateurs français, dont on considère qu'ils attendent passivement de chaque rencontre au sommet des retombées industrielles et commerciales automatiques sous forme de grands contrats, ou d'achat par l'U.R.S.S. de produits agricoles. Au contraire, les priorités soviétiques s'orientent aujourd'hui vers des contrats plus ponctuels, qui permettent l'importation d'une technologie et d'un savoir-faire complexes dont la valeur pédagogique est très largement prise en compte (1).

Il est clair au demeurant que les aspects commerciaux des relations France-URSS ne constituent pas, aux yeux de nos partenaires soviétiques du moins, une priorité.

2. Relations politiques : une dynamisation incontestable en dépit de nombreux points de désaccord.

a) Bilan du sommet franco-soviétique de juillet 1989.

Le sommet franco-soviétique de juillet 1989 a été un temps fort des relations France-URSS. Il a permis l'aboutissement d'un programme de travail dont certaines étapes avaient été franchies à l'occasion du voyage en U.R.S.S. de M. Nallet, ministre de l'Agriculture, en novembre 1988, de la visite de M. J.-P. Chevènement, ministre de la Défense, en avril 1989, ou de celle de M. J.-M. Rausch, ministre du Commerce extérieur, en juin 1989.

(1) Alexandre IGNATOV (commentateur politique). *Les nouvelles de Moscou*. n° 28. Page 2.

A l'occasion de ce sommet, quelque **vingt-deux accords** ont été signés. Deux d'entre eux sont des textes de portée générale. La Déclaration sur les principes du développement de la coopération économique industrielle, scientifique et technique vise à la relance de la coopération économique, et en fixe les objectifs pour les vingt prochaines années. La réorganisation des structures bilatérales de coopération économique, industrielle, scientifique et technique tend à fusionner, à des fins de simplification, la grande et la petite commission en une structure centralisée.

Pour ce qui est des textes de portée plus précise, ceux qui relèvent de l'économie et des échanges scientifiques et techniques concernent l'encouragement et la protection des investissements, la coopération agricole, la formation des hommes dans le domaine économique, la télévision numérique et la télévision haute définition, l'exploration de l'espace, les télécommunications, les transports, l'aviation civile, la recherche scientifique et technologique, et la coopération en matière de sylviculture.

Dans le domaine culturel, outre un accord ponctuel relatif à la coopération en matière d'archives publiques, un accord sur les échanges de jeunes (qui prévoit notamment l'accueil des jeunes dans des familles tant soviétiques que françaises), et, surtout, un accord de coopération culturelle ont été signés.

Les autres textes relèvent de diverses disciplines, qu'il s'agisse de la prévention des incidents en mer, de la lutte contre le trafic de drogue, de la modernisation de la ligne directe Elysée-Kremlin, ou de la création d'un consortium d'entreprises du secteur agro-alimentaire.

Un succès diplomatique très appréciable a été atteint, pendant le sommet de juillet 1989, grâce à la déclaration commune sur le Liban, par laquelle les deux parties appelaient à un cessez-le-feu immédiat, et à l'établissement d'un « dialogue interlibanais constructif ». Bien que la reconnaissance par l'U.R.S.S. en mai 1989, de la souveraineté et de l'indépendance libanaises, ait quelque peu privé cette déclaration commune de son effet d'annonce, le communiqué des deux présidents a eu un retentissement non négligeable.

En ce qui concerne les échanges militaires, l'accord signé le 5 juillet par le général M. Moisseev, chef d'état-major des Forces soviétiques, et le général M. Schmitt, chef d'état-major des armées françaises en matière, s'inscrit également dans la revitalisation des relations franco-soviétiques, puisqu'il renoue avec un programme d'échanges et de contacts entre les deux armées — tant au niveau des chefs militaires, des écoles d'officiers que des journalistes spécialisés — qui avait été interrompu au lendemain de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Toutefois, il est clair que le sommet de juillet 1989, pour important qu'ait été son apport, ne saurait être considéré comme une date

historique des relations France-U.R.S.S. La brièveté du séjour à Paris de M. Gorbatchev, limité à 48 heures, rendait peu envisageable le respect d'un programme très consistant.

b) La France considérée comme centre du devenir européen.

Le sommet franco-soviétique a symboliquement débouché sur un séjour du Président Gorbatchev à Strasbourg, où le Chef de l'Etat soviétique eut l'occasion de livrer aux membres du Conseil de l'Europe sa conception de la « Maison commune », assise sur le désarmement et sur une coopération multiforme entre les deux Europe, et dont il était exclu que le socialisme fût absent.

L'importance accordée actuellement par la diplomatie soviétique au processus paneuropéen oblige à une réévaluation des relations franco-soviétiques, que l'apparition de nouveaux partenaires européens de l'U.R.S.S. pourrait contribuer à banaliser. Or, la France comme l'U.R.S.S. étant investies, sur le continent européen, des responsabilités particulières que leur confèrent leur statut de puissances nucléaires continentales (et de membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies), le dialogue franco-soviétique ne peut que s'enrichir des spécificités que partagent chacun des partenaires. A cet égard, l'Europe constitue probablement une chance, pour la France, considérée en U.R.S.S. comme le moteur de l'unification de l'Europe communautaire, de retrouver le rôle d'interlocuteur occidental privilégié de l'U.R.S.S. qu'elle avait perdu au cours des années 1980.

c) La persistance de points de désaccords.

Ce paragraphe a pour objet de retracer, dans ses grandes lignes, les points de désaccord qui opposent la France à l'U.R.S.S. dans le domaine militaire.

Le discours prononcé par le chef d'état-major soviétique, le général Moïseev, dans le cadre du sommet, a été révélateur d'une attitude soviétique moins négative qu'à l'accoutumée à l'égard de la dissuasion française, dont l'orateur reconnaissait qu'elle reposait sur une signification politique, et non militaire, de l'arme atomique, contrairement aux Etats-Unis et à l'O.T.A.N. qui préparent une guerre « nucléaire aussi bien que classique », et dont la « doctrine prévoit l'emploi de l'arme nucléaire pour gagner la guerre et accepte l'idée d'une frappe préventive ».

En dépit de cet effort de compréhension, le dispositif de défense française suscite en U.R.S.S. de multiples réserves. Celles-ci portent, de manière classique, sur la moindre indépendance de la France à l'égard de l'O.T.A.N., sur l'apparition d'un pôle européen de défense, conçu par les Soviétiques comme une menace — la coopération militaire franco-allemande, loin d'être considérée en U.R.S.S. comme un facteur de

stabilité européenne, suscite au contraire maintes inquiétudes — et sur l'absence de participation de la France aux négociations sur le désarmement stratégique.

D'autre part, depuis le Traité de Washington sur les Forces nucléaires intermédiaires, l'U.R.S.S. a orienté ses projets de désarmement européen vers le nucléaire tactique, revendiquant même à plusieurs reprises l'ouverture de négociations conjointes sur les armes conventionnelles et sur les armes nucléaires avec courte portée. Or, les critères auxquels se réfère l'Union soviétique pour définir les différents types d'armes, sensiblement différents des critères retenus à l'O.T.A.N., permettent d'intégrer dans la catégorie du nucléaire tactique, devant faire l'objet de négociations, le dispositif préstratégique français.

La position française est à cet égard très ferme ; si aucun domaine ne doit *a priori* être exclu du désarmement, la priorité incombe aujourd'hui au **désarmement conventionnel et stratégique négocié dans un cadre exclusivement soviéto-américain**. L'ouverture de négociations sur le nucléaire tactique concernerait donc les Etats-Unis et l'U.R.S.S., mais non la France, sous peine de remettre en cause les fondements mêmes de la dissuasion.

En règle générale, la fermeté dont fait preuve la France pour faire respecter l'originalité de sa position parmi les alliés occidentaux n'est pas exempte de critiques en U.R.S.S., où l'on déplore que, après avoir joué un rôle des plus actifs dans la détente, la France « lie son avenir au désarmement d'autrui » (1), en persistant à refuser la prise en compte de sa force de frappe et de l'ensemble de ses forces dans les actuelles négociations.

3. Des relations culturelles en pleine expansion.

Depuis deux ans, les échanges culturels franco-soviétiques ont connu une forte progression. L'accord-cadre signé pendant le sommet de juillet ne pourra que conforter cette tendance.

Le caractère inédit de cet accord mérite d'être souligné. En effet, les relations culturelles franco-soviétiques avaient toujours été régies par des textes ponctuels (protocole de 1960 sur la coopération scientifique, accord de coopération scientifique, technique et mathématique de 1966, accord de 1967 sur les relations cinématographiques, accord de 1981 sur l'étude du français et du russe), ou par de simples déclarations bilatérales (déclaration commune de 1956 sur les échanges culturels, protocole de la Commission mixte de 1967 sur les relations culturelles) dont la portée n'est pas comparable à celle du présent accord.

(1) Alexandre Ignatov, *Les Nouvelles de Moscou* - n° 28 — p. 2.

Ce texte prévoit le renforcement de la coopération dans les domaines très divers (art, enseignement, communication audiovisuelle, échanges de jeunes, sport, animation socioculturelle). L'aspect le plus important de l'accord concerne l'ouverture de deux centres culturels, français à Moscou et soviétique à Paris, destinés à devenir des lieux d'échanges et de création. Conçue de manière très large, la gamme de leurs activités (conférences, expositions, spectacles, enseignement) s'adressera aux adultes comme aux jeunes.

Le développement des échanges culturels franco-soviétiques bénéficiera sans aucun doute d'un terrain favorable en U.R.S.S., où l'image de marque de la France est, sur le plan culturel, excellente.

Toutefois, il serait regrettable que la France s'enfermât dans le rôle de partenaire à vocation culturelle, et que lui échappassent les perspectives offertes par l'ouverture de l'U.R.S.S. au commerce international.

CHAPITRE IV

LE CONTENU DU PROGRAMME

La délégation était attendue à son arrivée à l'aéroport Cheremetievo de Moscou par S. Exc. M. Jean-Marie Mérillon, ambassadeur de France en U.R.S.S., accompagné de deux de ses collaborateurs et du général Vigla, attaché de défense à Moscou. Côté soviétique, le comité d'accueil était composé du président du Comité des Affaires étrangères du Soviet suprême, M. Dzassokhov, assisté de membres du service des relations extérieures du Soviet suprême.

Les traditionnelles paroles de bienvenue portèrent notamment sur la célébration du Bicentenaire de la Révolution française.

M. Jean Lecanuet, président de la délégation, se référa au récent sommet franco-soviétique, qu'il présenta comme une toile de fond très solide pour les entretiens auxquels la délégation allait participer durant son séjour à Moscou.

Au cours du dîner organisé le soir même à la résidence de S. Exc. M. Jean-Marie Mérillon, les conversations envisagèrent l'intérêt nouveau que conférait à la présente mission le contexte issu de l'extension des grèves de mineurs et de l'aggravation des troubles nationalistes.

*
* *

Pendant son séjour à Moscou, votre délégation a assisté, au Soviet suprême, à une réunion de travail qui a porté sur tous les aspects, intérieurs et extérieurs, de l'actualité soviétique, à une série d'entretiens consacrés aux questions militaires et géopolitiques ainsi qu'à des échanges de vues qui ont permis à votre délégation de se familiariser avec l'ensemble du processus — politique, économique et social — désigné sous le terme de « perestroïka ».

Les développements ci-dessous constituent, en quelque sorte, le « journal de voyage » de votre délégation. Ils indiquent brièvement le contenu du programme ménagé à votre délégation pendant son séjour à Moscou. Un compte rendu plus détaillé de ces entretiens figure au chapitre suivant.

1. Rencontre, au Soviet suprême, des comités chargés des Affaires étrangères et de la Défense

Le jeudi 20 juillet à 10 h 30, après avoir visité le mausolée de Lénine et assisté à une cérémonie sur la tombe du Soldat inconnu, la délégation rencontrait au Kremlin des représentants des deux comités du Soviet suprême dont les secteurs de compétence correspondent à notre commission sénatoriale des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées : le comité des Affaires étrangères et le comité de la Défense et de la Sécurité d'Etat.

A cette réunion de travail participaient, outre M. Dzassokhov, président par intérim du comité des Affaires étrangères, M. Velikhov, vice-président du comité de la Défense et de la Sécurité d'Etat (et vice-président de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.), M. Kravets, vice-président du comité des Affaires étrangères (et ministre des Affaires étrangères de la République d'Ukraine), le maréchal Koulikov (ancien commandant en chef des forces du Pacte de Varsovie), l'amiral Sorokine (premier adjoint au chef de la direction politique de l'armée et de la marine de guerre) ainsi que Mme Savitskaïa (cosmonaute), députés.

Parmi les experts chargés d'assister les députés, MM. Afanasievsky, directeur du premier département d'Europe du ministère des Affaires étrangères soviétiques (M.I.D.), le général-major Boliatko, expert auprès de l'état-major général des forces armées de l'U.R.S.S., ainsi que des membres du service des relations extérieures du Soviet suprême, prenaient part à cette réunion.

De manière significative, le président du comité des Affaires étrangères, M. Dzassokhov, inscrivit la visite de votre délégation, non seulement dans le contexte de relations franco-soviétiques en pleine relance, mais aussi dans la perspective du processus européen de la « Maison commune ». M. Dzassokhov évoqua l'attention soutenue suscitée en Union Soviétique par les institutions politiques françaises – et tout particulièrement par le Parlement – à une époque où l'U.R.S.S. s'engage sur la voie de réformes politiques de portée considérable.

M. Jean Lecanuet présenta ensuite à nos interlocuteurs chacun des membres de notre délégation, soulignant que la composition de celle-ci constituait un exemple du pluralisme propre au paysage politique français.

Selon les vœux exprimés par votre délégation, les entretiens qui suivirent portèrent sur l'évolution du cadre institutionnel soviétique, sur l'internationalisation de l'économie soviétique, ainsi que sur les aspects fondamentaux du désarmement (et, notamment, sur les problèmes posés en U.R.S.S. par la nécessaire conversion des industries militaires). Ces

conversations constituèrent une **introduction fort opportune aux échanges auxquels votre délégation participa pendant cette mission**, puisque tous les thèmes abordés lors de cette première réunion furent développés par la suite.

*
* *

Ces entretiens se prolongèrent par un déjeuner de travail.

Evoquant les fondations de la « Maison commune européenne », M. Lecanuet regretta que le patrimoine culturel et la longue tradition d'amitié unissant les peuples « de l'Atlantique à l'Oural » n'eussent pas encore trouvé le toit susceptible de compléter l'édifice en cours de construction, et dans lequel le logement attribué à la France devait satisfaire la légitime volonté d'indépendance d'un pays attaché à sa sécurité.

*
* *

2. Rencontre de M. Karpov, vice-ministre des Affaires étrangères.

Dans l'après-midi, la délégation de votre commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées fut reçue au ministère des Affaires étrangères (M.I.D.) par M. Karpov, vice-ministre des Affaires étrangères, qui représente l'U.R.S.S. dans les négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel.

Quatre thèmes furent abordés avec M. Karpov et ses collaborateurs : le désarmement conventionnel, les rapports entre la Communauté économique européenne et le C.A.E.M. (Conseil d'aide économique mutuelle), les perspectives offertes par le commerce franco-soviétique, ainsi que la question des conflits régionaux.

*
* *

3. Entretien à l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales (I.M.E.M.O).

Le 21 juillet à 10 h 30, la délégation était reçue à l'I.M.E.M.O., institut dépendant de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., par M. Kislov, président de l'I.M.E.M.O. par intérim, depuis que son prédécesseur, M. Primakov, a été élu président du Soviet de l'Union.

M. Kislov était entouré de MM. Sergueï Blagovoline, chef du département des questions militaro-politiques et militaro-économiques, Alexandre Serjine, chef du département du désarmement, Andreï Koudriavtsev, chef du département de l'Europe occidentale, et Andreï Tcherbakov, spécialiste de la France.

Au cours de cette réunion de travail, des thèmes aussi divers que la crise économique subie par l'Union Soviétique, la démocratisation du système politique de l'U.R.S.S., et le désarmement stratégique, furent successivement abordés.

*
* *

4. Visite de l'état-major général des forces armées de l'U.R.S.S.

Après un déjeuner au restaurant coopératif Pirosmeni, d'où la délégation put admirer le couvent Novodievitchi tout proche, la délégation se rendit à l'état-major général des forces armées, où elle fut reçue à 15 heures. Elle y rencontra le général Tchervov, représentant du général Moisseev, chef d'état-major, assisté du général Tatarnikov, membre de la délégation soviétique à Vienne, et du lieutenant-colonel Boukharov, chargé du dossier du désarmement chimique.

Le général Tchervov évoqua tout d'abord la question des échanges militaires entre l'Est et l'Ouest, puis, à la demande de M. Lecanuet, il présenta un bilan des derniers développements du processus de désarmement, en insistant sur le rôle de l'U.R.S.S. dans les évolutions en cours, et aborda les aspects budgétaires de l'effort de défense soviétique.

A l'issue de cette réunion, la délégation visita les cathédrales et les musées du Kremlin.

*
* *

5. Visite d'un site de SS 11.

Le samedi 22 juillet, la délégation se rendit en voiture jusqu'à un site de SS 11 situé à proximité de la ville d'Ivanovo, habituellement interdite aux étrangers.

Une étape avait été ménagée à Souzdal, ville-musée dont la délégation put visiter les principaux monuments, avant de déjeuner en compagnie du président du comité local du Parti.

Le site militaire sélectionné par les autorités soviétiques n'avait jamais, avant cette date, été visité par une délégation étrangère. Il aurait pu s'agir d'une première si des journalistes occidentaux ne s'étaient pas

rendus, quelques semaines plus tôt, sur un site analogue. La délégation fut accueillie dans le campement par le général-major Bobechko, qui effectua une présentation des caractéristiques techniques du missile balistique intercontinental SS 11, avant de commenter la composition de la rampe de lancement (le site en question comprend un silo unique).

Au cours de la collation offerte ensuite dans le campement par nos hôtes soviétiques, un hommage fut rendu par le général-major Bobechko à l'escadrille Normandie-Niemen, à la Résistance française, ainsi qu'aux anciens de Mourmansk, dont fait partie M. André Jarrot.

*
* *

6. Perestroïka et Eglise orthodoxe : visite de Zagorsk.

Le dimanche 23 juillet, la visite de Zagorsk permettait à la délégation de se familiariser avec le volet religieux de la *perestroïka*. Un séminariste guida la délégation à travers les monuments (monastère de la Trinité-Saint-Serge, cathédrale de l'Assomption, église de la Trinité) qui constituent le remarquable ensemble de Zagorsk.

La délégation remarqua la présence, parmi les fidèles assistant à l'office, de personnes jeunes et d'enfants.

L'entretien ménagé au séminaire par le père Nicolas porta sur l'évolution des rapports entre le clergé orthodoxe et le pouvoir soviétique, sur la formation des prêtres et l'organisation de l'enseignement religieux, ainsi que sur la place de la religion orthodoxe dans la société soviétique.

*
* *

7. Entretien au ministère de la Santé.

Le lundi 24 juillet à 10 heures, la délégation rencontra, à la demande de ses hôtes soviétiques, au ministère de la Santé, M. Igor Denissov, premier vice-ministre de la Santé publique.

Sans occulter aucune des difficultés que connaît le système de santé soviétique, M. Denissov aborda plus particulièrement le problème de la formation médicale, de la qualité des soins, évoqua les perspectives offertes par la coopération avec les partenaires occidentaux en matière de santé, et exposa les moyens mis en œuvre en U.R.S.S. pour lutter contre l'alcoolisme, le Sida et la toxicomanie.

A l'issue de cette réunion, la délégation se rendit au Kremlin où elle eut le privilège d'assister à une séance du Soviet suprême.

*
* *

8. Une séance du Soviet suprême.

L'ordre du jour de la séance du Soviet suprême concernait, de manière fort opportune, la grève des mineurs. Les interventions des députés Orlov (membre du Comité des invalides et des vétérans) et Popov, représentant la circonscription de Tcheliabinsk, attestèrent l'attention portée par les membres du Soviet suprême à la situation des mineurs, à leurs conditions de vie difficiles, ainsi qu'à la nécessité d'adopter au plus vite une réglementation du droit de grève.

Au cours de cette séance, la question de la responsabilité du ministre compétent fut abordée par certains députés, et le mot de « défiance » fut même prononcé.

*
* *

9. Rencontre avec des chercheurs de l'Institut de l'Europe.

Dans l'après-midi, la délégation rencontra des chercheurs de l'Institut de l'Europe, créé en 1988 sous l'égide de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S.

La délégation fut reçue par MM. Jourkine, directeur de l'Institut, Serguei Karaganov, Guenady Vorontsov, Boris Pitchourine et Vladimir Erophiiev.

La présentation générale de l'Institut de l'Europe indiqua que la démarche pluridisciplinaire de celui-ci intéressait notamment l'évolution de la C.E.E. vers un « marché unique », le processus paneuropéen de la « Maison commune », les progrès du désarmement, ainsi que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Après un échange de vues très riche sur l'actualité économique de l'U.R.S.S. et, plus particulièrement, sur la réforme du régime de propriété des terres agricoles et sur le recours croissant aux importations et à l'investissement étranger (par le biais des entreprises conjointes), M. Jean Lecanuet fit part aux chercheurs de l'Institut de l'Europe de sa perception des relations entre les deux Europe, susceptibles, selon lui, de permettre aux peuples européens de mieux se connaître, et de passer ainsi de la défiance à l'espoir, avant d'aborder ultérieurement l'étape de la confiance.

*
* *

10. Entretien avec M. Dobrynine, conseiller de M. S. Gorbatchev pour les relations extérieures.

M. Vadim Zagladine n'ayant pu, en raison d'un empêchement, se rendre à l'entretien initialement prévu, votre délégation rencontra, au Kremlin, le mardi 25 juillet au matin, un autre conseiller de M. Gorbatchev pour les Affaires étrangères, M. Dobrynine (ancien ambassadeur d'U.R.S.S. aux Etats-Unis).

La conversation animée par M. Dobrynine porta essentiellement sur les relations Est-Ouest (et, plus particulièrement, sur les relations entre l'U.R.S.S. et l'Europe occidentale, la « Maison commune », le désarmement et les relations soviéto-américaines), ainsi que sur la place de la Roumanie dans l'ensemble est-européen.

Interrogé par M. Lecanuet, M. Dobrynine fit part de son point de vue sur l'évolution récente du rôle du Soviet suprême, et, parmi les questions économiques qui furent abordées, sur le statut des coopératives et sur les problèmes liés à la politique des prix.

Pour finir, les relations entre le pouvoir central et les nationalités firent l'objet d'un échange entre M. Dobrynine et les membres de la délégation.

*
* *

11. Rencontre de M. Primakov, président du Soviet de l'Union.

Le 25 juillet après-midi, la délégation fut reçue par M. Primakov, ancien président de l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales (I.M.E.M.O.), élu président du Soviet de l'Union, l'une des deux assemblées du Soviet suprême.

En guise d'introduction aux échanges de vues qui allaient suivre, M. Lecanuet présenta un bilan des entretiens ménagés à la délégation de votre commission par les différentes autorités rencontrées.

M. Lecanuet estima que cette mission avait permis aux membres de la délégation d'accéder à une information « plus concrète et plus humaine », grâce aux relations qui s'étaient instaurées entre les sénateurs et les acteurs de la *perestroïka* rencontrés. Il assura M. Primakov de l'intérêt soutenu suscité en France par la *perestroïka* et par l'actualité soviétique, dont la compréhension était désormais indispensable à une bonne intelligence du monde contemporain.

M. Primakov évoqua à son tour la grande sympathie qui s'exprimait en U.R.S.S. à l'égard de la Révolution française, dont le Bicentenaire avait rappelé aux Soviétiques toutes les affinités qui pouvaient exister entre l'évolution présente de leur pays et l'expérience française.

*
* *

Le soir même, une réception réunissait, dans les salons de la résidence de Son Exc. M. Jean-Marie Merillon, les personnalités rencontrées à Moscou par votre délégation, qui eut aussi l'occasion d'approfondir certains points de détail avec les interlocuteurs compétents. La soirée se prolongea par un dîner offert par votre délégation, au restaurant coopératif « Kropot kinskaïa » à certaines personnalités de la colonie française de Moscou, ainsi qu'aux diplomates français qui avaient coopéré à l'organisation de cette mission.



La délégation consacra la matinée du mercredi 26 juillet à la visite d'un marché kolkhozien, puis d'un magasin d'Etat. Elle se rendit dans l'après-midi à l'aéroport Cheremetievo, où M. Kravets (membre du comité des Affaires étrangères du Soviet suprême et ministre des Affaires étrangères de la République d'Ukraine), qui l'y accueillit, lui annonça l'ouverture des débats, très attendue, au Soviet suprême, sur l'autonomie financière (*khozraschtchot*) des républiques soviétiques, élément fondamental de la *perestroïka* des rapports entre centre et périphérie.

Arrivée en U.R.S.S. au point culminant de la grève des mineurs, votre délégation quittait donc Moscou à un moment non moins décisif : la constante évolution de l'actualité soviétique, dont votre délégation a fait l'expérience au cours de cette mission, a rendu d'autant plus difficile l'élaboration du présent rapport.

CHAPITRE V

COMPTE RENDU DES ENTRETIENS

Le présent chapitre ne propose pas une analyse détaillée des entretiens auxquels a participé votre délégation, dont il ne relève que les thèmes saillants ou originaux.

Seront développés successivement les aspects politiques, puis économiques, de l'actualité soviétique, le malaise social de l'U.R.S.S., les relations entre *perestroïka* et politique étrangère soviétique, ainsi que les problèmes de défense.

1. Aspects politiques de l'actualité soviétique.

Les thèmes abordés par les interlocuteurs de votre délégation dans le domaine de la politique intérieure sont le renouvellement du Soviet suprême, l'apparition d'une démocratie spécifique au système soviétique, les relations entre pouvoir et Eglise orthodoxe, et la crise des nationalités.

a) Un Soviet suprême renoué.

Au titre des **pouvoirs nouveaux** dont est investi désormais le Soviet suprême, les députés soviétiques rencontrés le 20 juillet furent unanimes à citer l'approbation, au sein des commissions puis en séance plénière, de la composition du Gouvernement. Interrogés par les membres de la délégation (et, notamment, par MM. Jean Lecanuet et André Jarrot) sur les **procédures** en vigueur au Soviet suprême, les députés insistèrent sur le caractère nécessairement évolutif d'un règlement encore provisoire. Ainsi, certaines modalités de l'action du Soviet suprême, telles que les activités des différents comités et commissions, ou que la procédure budgétaire, n'avaient pas encore été définitivement réglementés.

En ce qui concerne les procédures de vote, il fut indiqué que le vote à main levée avait été la règle générale, à l'exception de l'élection, par le congrès, des membres du Soviet suprême, qui avait eu lieu au scrutin secret. Par ailleurs, l'introduction d'un système de vote électronique était envisagée.

Les députés soviétiques désignèrent comme l'une des conséquences de l'évolution institutionnelle en cours le **renouvellement du personnel**

politique, citant le cas d'un député lithuanien qui, s'étant illustré par sa participation très active aux travaux du Congrès et du Soviet suprême, avait été nommé récemment vice-président du Conseil des ministres de Lituanie.

b) Apparition d'une « démocratie » propre au système soviétique.

Tant les élections au Congrès que les travaux du Soviet suprême s'étaient, selon les députés rencontrés, caractérisés par un « climat démocratique sans précédent » en U.R.S.S.

L'intérêt suscité dans la population par les débats du Soviet suprême, dont les retransmissions télévisées étaient massivement suivies, avait causé, selon M. Dobrynine, une chute de la productivité du travail de 20 % en trois semaines seulement (c'est pourquoi les retransmissions télévisées des débats avaient été reportées à une heure tardive).

La persistance du système de parti unique ayant semblé peu compatible (notamment à MM. Jean-Pierre Bayle et Jean Lecanuet) avec les ambitions démocratiques de la *perestroïka*, les différents interlocuteurs de la délégation alléguèrent qu'il ne saurait exister de modèle unique de démocratie, et que le pluripartisme ne pouvait être un gage certain de démocratie. Toutefois, de manière quelque peu contradictoire, les chercheurs de l'I.M.E.M.O., interrogés sur ce point, estimèrent que l'existence de différents courants au sein du Parti communiste de l'U.R.S.S. rendait inutile la création de partis supplémentaires, et que, quand bien même l'U.R.S.S. évoluerait vers le pluripartisme, l'exemple américain, fondé sur des partis distincts relevant cependant de philosophies très voisines, montrait que le pluripartisme s'avérait en définitive peu différent du système monopartisan.

De manière classique, M. Kislov, directeur de l'I.M.E.M.O., rappela que le potentiel du Parti n'avait pas été épuisé, puisque c'est en son sein qu'avaient été initiées les réformes, et que tout débat sur le pluripartisme en U.R.S.S. n'était pas opportun, puisque le Parti communiste continuait à refléter l'opinion de la majorité soviétique.

c) *Perestroïka* et Eglise orthodoxe.

La célébration, en juin 1988, du Millénaire de l'Eglise orthodoxe, l'ouverture (ou la réouverture) récente de quelque 2 000 paroisses et 9 monastères, l'élection au Congrès des députés du peuple de trois personnalités religieuses orthodoxes, la fondation d'écoles religieuses (à Smolensk et Stavropol notamment), et le projet de création d'une maison de retraite pour les prêtres, ont été cités par le père Nicolas parmi les acquis de la *perestroïka*.

De manière toutefois prudente, le père Nicolas rappelait que si l'Eglise orthodoxe avait connu, par le passé, des périodes difficiles, la responsabilité en revenait à une mauvaise compréhension du décret de

séparation de l'Eglise et de l'Etat, pris par Lénine au lendemain de la Révolution, et dont la *perestroïka* permettait désormais le respect intégral.

Prié par M. Jean Lecanuet d'indiquer des statistiques sur le nombre de baptêmes célébrés en U.R.S.S., le père Nicolas cita le cas de la ville de Togliatti, où un prêtre avait évalué à 200 le nombre de baptêmes célébrés chaque dimanche.

Avec M. Michel Crucis, le père Nicolas évoqua le problème des ressources des paroisses, dont l'entretien dépendait exclusivement des dons des fidèles, et fit une réponse circonspecte à une question relative à la reconnaissance de l'Eglise uniate, problème trop complexe, selon lui, pour que les autorités de l'Eglise orthodoxe pussent avoir une doctrine définitive sur ce point.

C'est à un représentant du service des relations extérieures du Soviet suprême qu'il revint d'insister sur le soutien de l'Eglise orthodoxe à la lutte pour la paix menée par le Parti et par le gouvernement de l'U.R.S.S.

Par ailleurs, le responsable du service des relations extérieures du Soviet suprême souligna, en réponse à une question de M. Jean Lecanuet, que, dans le système soviétique, fondé sur une philosophie matérialiste, il était inenvisageable qu'un homme politique de premier plan fût un chrétien. Ces propos étonnèrent quelque peu votre délégation, puisque M. S. Gorbatchev avait, lors du sommet de juillet, reconnu publiquement qu'il avait été baptisé.

d) Les relations centre-périphérie et la crise des nationalités.

La gravité des manifestations de la crise des nationalités n'a été occultée par aucun des interlocuteurs de votre délégation. M. Kislov, directeur de l'I.M.E.M.O., en livra une interprétation désormais banale, en considérant les désordres comme un effet de la libéralisation du régime, et en imputant la responsabilité de la situation actuelle aux erreurs commises pendant la période de stagnation. La persistance des troubles était, selon lui, due à la démocratisation, sans laquelle « le pouvoir aurait pu trouver toutes les justifications juridiques d'une intervention des troupes ».

Répondant à une interrogation de M. Xavier de Villepin sur les revendications des Républiques baltes, M. Dobrynine évoqua la solution que pouvait constituer l'autonomie financière et économique des Républiques fédérées, tout en indiquant que celle-ci pourrait réserver des surprises aux Républiques souhaitant diminuer leur dépendance à l'égard du centre. En effet, les statistiques montraient, selon lui, que la prospérité des Républiques baltes dépendait pour beaucoup de ce qu'elles importaient des autres Républiques soviétiques, et que « si la vache estonienne produisait plus de lait que la vache russe, le fourrage qui la nourrissait venait, lui, de Russie. »

M. Dobrynine fit, de manière révélatrice, allusion à l'impatience que suscitait, en R.S.F.S.R. (République de Russie), les récriminations des autres Républiques à l'égard du système fédéral soviétique.

Il insista, pour finir, sur le rôle que devaient jouer le Congrès et le Soviet suprême dans la résolution de la crise des rapports interethniques. Il annonça que, outre une commission d'enquête sur les événements de Géorgie, d'autres comités avaient été chargés d'étudier les problèmes posés notamment par les Tatars de Crimée, ainsi que par les minorités allemandes soviétiques.

2. Solutions envisagées en réponse à la crise économique.

Nullement éludée par les interlocuteurs de votre délégation, la détérioration de la situation économique de l'U.R.S.S. a été évoquée à de nombreuses reprises au cours de la présente mission.

Fréquemment interrogés sur la possibilité, pour l'U.R.S.S., de sortir de la crise économique, les interlocuteurs de votre délégation abordèrent successivement l'impact de la réforme des structures économiques, l'invention d'une « économie socialiste de marché », les insuffisances de la réforme agricole, l'opportunité d'une réforme des prix, et la nécessité d'augmenter l'intégration de l'U.R.S.S. dans l'économie internationale.

a) Réformer les structures de l'économie.

● Conscient que l'on ne peut régenter une économie aussi complexe que l'économie soviétique depuis Moscou, M. Dobrynine insista sur la **nécessité de décentraliser les moyens et les responsabilités**, en conférant aux **soviets locaux** un rôle majeur dans l'élaboration de la gestion locale, et en renforçant **l'autonomie des entreprises**.

● Les structures monopolistiques de l'appareil de production étant responsables de la médiocre qualité des produits soviétiques, il convenait, selon M. Dobrynine, **d'améliorer le régime de propriété** (tel allait être l'objet d'un projet de loi soumis au Congrès dès septembre) en trouvant une combinaison harmonieuse des formes anciennes et nouvelles de propriété. Parmi ces dernières, M. Dobrynine insista tout particulièrement sur les coopératives, dont le statut devait être réexaminé.

b) Inventer une « économie socialiste de marché ».

Se référant à un entretien qu'il avait eu, le 4 juillet, au Sénat, avec M. Alexandre Iakovlev, conseiller de Gorbatchev et président de la commission des Affaires étrangères près le Comité central du Parti, M. Jean Lecanuet interrogea M. Kislov, directeur de l'I.M.E.M.O., sur

la signification du concept d'« économie de marché » actuellement à l'étude en U.R.S.S. Il s'agissait, selon M. Kislov, de trouver un rapport entre économie de marché et planification centralisée qui fût compatible avec la vocation d'un pays socialiste. Parmi les mesures envisagées, il était question de transférer aux Républiques fédérées la responsabilité de l'élaboration de leur propre plan, les autorités centrales limitant leur intervention à définir des interventions générales.

La suppression de certains ministères fédéraux (dont le ministère fédéral des biens de consommation) devait également s'intégrer dans un dispositif destiné à alléger davantage encore la tutelle exercée par le centre sur les décisions économiques.

M. Jean-Pierre Bayle ayant objecté que les références doctrinales à Marx et à Lénine seraient difficiles à maintenir quand l'équilibre entre plan et marché aurait été trouvé, M. Kislov rappela que ni Marx, ni Lénine n'avaient jamais nié la possibilité de recourir à certaines formes de l'économie de marché, ce dont la période de la N.E.P. constituait une illustration évidente.

c) Insuffisances de la réforme de l'agriculture.

Lors des débats consacrés, au cours de différents entretiens, à la réforme de l'agriculture (et, notamment, au système du bail — « arenda » — élaboré en août-septembre 1988), votre délégation put constater certaines divergences entre ses interlocuteurs soviétiques sur ce thème.

Alors que, selon M. Pitchourine, chercheur à l'Institut de l'Europe, les nouvelles formes d'exploitation agricole devaient, dès la fin de l'année 1989, permettre une amélioration sensible de la situation, M. Jourkine, directeur de l'Institut de l'Europe, convint, avec M. Michel Crucis, que le secteur de l'agriculture révélait l'une des insuffisances majeures de la *perestroïka*. Selon M. Jourkine, le système du bail ne constituait qu'une mesure ponctuelle de portée limitée, qui ne pouvait en aucun cas permettre l'économie d'une réforme globale dont il regrettait qu'elle n'eût pas été entreprise plus tôt. M. Jourkine insista sur les facteurs humains de la crise de l'agriculture : désaffection des plus jeunes à l'égard du travail de la terre et de la vie à la campagne, avantages présentés par les formes collectives d'exploitation sur les plans de la sécurité de l'emploi et de la charge de travail.

M. Jourkine évoqua également, parmi les obstacles à l'efficacité de l'agriculture soviétique, l'intervention des « spécialistes » dans la direction des travaux des kolkhozes.

d) L'inéluctabilité de la réforme des prix.

- M. Karaganov, chercheur à l'Institut de l'Europe, effectua une démonstration très convaincante des problèmes posés par la réforme des prix.

Convenant que les prix devaient refléter l'équilibre entre l'offre et la demande, M. Karaganov affirma que toute réforme du système devait être subordonnée à la correction des dysfonctionnements du marché : en l'espace de trois à quatre ans, l'amélioration de la situation alimentaire pouvait permettre, selon M. Karaganov, d'abolir graduellement les subventions par lesquelles l'Etat maintenait artificiellement les prix à un niveau très bas.

Toutefois, M. Karaganov ne cacha pas les hésitations de la doctrine soviétique — et l'absence d'unanimité que ces incertitudes révélaient — à l'égard des méthodes de détermination des prix à retenir. L'une des difficultés tenait, selon lui, au souci de ne pas aggraver la situation des consommateurs soviétiques en leur faisant supporter les conséquences de hausses de prix trop brutales. C'est pourquoi il était envisagé par certains de fonder la réforme des prix à venir sur des méthodes administratives.

- Convaincu de l'inéluctabilité de la réforme des prix, à laquelle l'U.R.S.S. est, selon lui, « condamnée », M. Jourkine, directeur de l'Institut d'Europe, montra que l'enjeu de la réforme des prix était la **convertibilité du rouble**, sans laquelle il serait impossible à l'U.R.S.S. de se rapprocher des prix mondiaux, et de déterminer ses prix intérieurs à un niveau cohérent. Or, selon lui, la convertibilité du rouble était conditionnée par la création d'un véritable marché des moyens de production (distribués, dans le système actuel, de manière administrative).

e) L'indispensable ouverture de l'économie soviétique et les perspectives offertes au commerce franco-soviétique.

- Pendant le séjour de votre délégation à Moscou a été annoncée la décision de M. S. Gorbatchev d'acheter à l'étranger pour 10 milliards de roubles (soit environ 100 milliards de francs) de biens de consommation, afin de compenser la pénurie alarmante de produits de consommation sur le marché soviétique, et de permettre l'utilisation de l'épargne soviétique, qui ne trouve pas à s'écouler dans les magasins.

Toutes les personnalités rencontrées insistèrent sur la **fonction sociale de ces importations**, destinées à désamorcer les tensions provoquées par les pénuries.

- Du **développement des investissements étrangers**, autorisés par les entreprises conjointes, les interlocuteurs de votre délégation attendaient une diversification de l'appareil de production soviétique dans un sens plus favorable à la satisfaction de la demande.

Toutefois, la réticence des occidentaux à s'implanter en U.R.S.S., et le développement décevant des sociétés mixtes, accréditaient l'idée, selon M. Jourkine, directeur de l'Institut de l'Europe, que l'U.R.S.S. devait résoudre par elle-même la plupart de ses problèmes, sans miser excessivement sur une aide extérieure éventuelle.

● Interrogé sur l'avenir du commerce franco-soviétique, M. Afanassievsky, directeur du premier département d'Europe du M.I.D. (ministère des Affaires étrangères), cita en exemple la société mixte constituée en U.R.S.S. par la firme française L'Oréal dans le domaine de la fabrication de parfums et de cosmétiques.

Selon lui, deux secteurs offraient des perspectives mutuellement intéressantes à la coopération économique franco-soviétique : les industries agro-alimentaires et le textile.

L'accord de coopération en matière agro-alimentaire signé à l'occasion du sommet franco-soviétique de juillet permettait d'envisager un développement des importations soviétiques, dans des secteurs aussi divers que la conservation des produits alimentaires, l'équipement agricole, ou la sélection d'espèces.

Quant au textile, la demande soviétique semblait, d'après M. Afanassievsky, s'orienter non pas vers le prêt-à-porter de masse, mais vers la production de luxe, voire vers la haute couture. Pour le moment, bien que la coopération soviétique avec l'Italie et l'Allemagne fédérale soit plus développée qu'avec la France, l'U.R.S.S. serait disposée à encourager l'implantation d'entreprises françaises dans ce secteur.

Enfin, la question du financement des importations soviétiques pourrait, selon M. Afanassievsky, être résolue par une augmentation des importations françaises de gaz soviétique, en échange de l'assurance que le produit de ces importations serait dépensé par l'achat, en France, de biens de consommation courante.

3. Manifestations du malaise social.

Les grèves de mineurs, qui se déroulaient pendant la présente mission, se trouvèrent très souvent au cœur des entretiens auxquels a participé votre délégation. D'autre part, la rencontre de M. Denissov, premier vice-ministre de la Santé, fut pour votre délégation l'occasion d'appréhender les insuffisances du système de santé soviétique.

a) Les grèves de mineurs.

Les revendications des mineurs ont été estimées justifiées par toutes les personnalités que votre délégation a interrogées sur ce point.

Ainsi, M. Kislov jugea légitime l'exigence relative à l'approvisionnement des mineurs en produits déficitaires (et, surtout, en savon).

M. Dobrynine estima avec M. Garcia que ces grèves se déroulaient dans un climat calme et réfléchi, et que la classe ouvrière montrait, à cette occasion, combien elle était digne de confiance. M. Dobrynine souligna également que ces événements illustraient nettement le manque de confiance des mineurs à l'égard des autorités locales, puisque les grévistes s'étaient adressés directement, pour exprimer leurs exigences, aux plus hautes autorités — M. S. Gorbatchev, N. Ryjkov et le Soviet suprême.

Interrogé par M. de Villepin sur les modalités éventuelles de l'autonomie de gestion des mines, revendiquée par les mineurs, M. Jourkine indiqua que cette autonomie pourrait se manifester par la liberté, pour chaque mine, de décider de ses achats de matériel d'extraction, du niveau des salaires versés, ou du prix des matières premières produites. Persuadé que chaque mine devait former une entité économique, qu'elle devait planifier elle-même sa production, et s'adresser librement au marché (intérieur ou international), M. Jourkine convint toutefois que la question la plus aiguë concernait les exigences concrètes — et immédiates — des grévistes.

b) Les lacunes du système de santé soviétique.

M. Igor N. Denissov, premier vice-ministre de la Santé d'U.R.S.S., présenta à votre délégation un tableau relativement sombre de la situation du système de santé soviétique, dont l'une des manifestations était la stagnation, depuis quelque dix ans, de l'espérance de vie en U.R.S.S. (estimée à soixante-deux ans pour les hommes et à soixante-dix ans pour les femmes).

Au nombre des difficultés auxquelles se heurtaient les responsables pour améliorer l'état sanitaire du pays, M. Denissov cita, sur un plan anecdotique, une pénurie particulièrement aiguë de seringues jetables (sur les 3 millions de seringues nécessaires, l'U.R.S.S. n'en produisait que 1 million).

Parmi les secteurs médicaux les plus déficients, M. Denissov cita la cardiologie, l'orthopédie, l'obstétrique et l'anesthésie. De graves insuffisances caractérisaient également, selon lui, le domaine des biotechnologies.

La *perestroïka* du système de santé soviétique visait à privilégier les aspects qualitatifs de la médecine par rapport aux objectifs exclusivement quantitatifs poursuivis pendant la période de stagnation.

Ainsi, plutôt que de former chaque année quelque 60 000 médecins, l'U.R.S.S. devait, selon M. Denissov, s'efforcer d'améliorer la formation de ceux-ci, tant initiale que continue.

M. Denissov souligna le problème posé par la formation déficiente des médecins en exercice, au nombre de 1,2 million, auxquels s'adresse

la création de dix-neuf instituts spécialisés de recyclage et de six facultés d'amélioration des qualifications. Un arrêté du ministère de la Santé obligeait désormais les médecins à suivre un stage de formation continue tous les cinq ans.

L'effort d'amélioration des structures médicales passait obligatoirement, selon M. Denissov, par la priorité accordée aux polycliniques, plus proches des patients que les hôpitaux, et par le développement de systèmes d'hospitalisation à domicile et d'hospitalisation à la journée. Enfin, les autorités tentaient de privilégier le rôle du médecin de famille.

Conscient du défi lancé au progrès médical par les **risques écologiques et professionnels**, M. Denissov indiqua que la prophylaxie avait été désignée par un arrêté fédéral comme l'une des priorités de la *perestroïka* du système de santé soviétique.

Au cours de l'échange de vues qui suivit, M. Denissov, interrogé par M. André Boyer, évoqua les défauts du système de rémunération des médecins soviétiques, encore largement indépendant de la qualité des soins prodigués, et assis sur des garanties jugées désormais excessives. L'objectif des autorités était de généraliser un système fondé sur un salaire de base, majoré d'un « coefficient de participation ». Convenant que le salaire moyen d'un médecin soviétique (évalué à 200 roubles mensuels, alors que le salaire moyen national s'élevait à 234 roubles par mois) était peu stimulant, M. Denissov estima que, dans le système à venir, le salaire des médecins ne devait être limité par aucun plafonnement, afin de favoriser la motivation du corps médical.

M. Denissov précisa ensuite à M. André Boyer selon quels principes devaient être orientées les importations soviétiques de médicaments et d'équipement médical.

Les 500 millions de roubles affectés à l'achat de médicaments s'orientaient prioritairement vers les traitements hormonaux, et vers le soin du diabète, du cancer et de la tuberculose.

Quant aux équipements importés, ils concernaient les maladies cardio-vasculaires et, plus généralement, les installations destinées à équiper les cent quatre-vingts centres de diagnostic dont la création était prévue avant 1995 : tomographes, systèmes à ultrasons, complexes biochimiques permettant des analyses de sang rapides...

Pour finir, M. Denissov insista tout particulièrement sur les perspectives offertes par le marché soviétique à des **entreprises conjointes** qui produiraient des médicaments ou des équipements médicaux.

Abordant avec M. Jean-Pierre Bayle le problème du SIDA en U.R.S.S., M. Denissov indiqua que, en dépit d'un nombre limité de cas de SIDA en U.R.S.S. (deux cents cas, dont dix cas de médecins étaient déclarés), l'Union soviétique avait mis en place un plan intergouvernemental de lutte contre le SIDA. Le test de détection avait été rendu

obligatoire pour les étrangers séjournant plus d'un mois en U.R.S.S., et les autorités soviétiques proposaient la création d'un certificat international.

Interrogé par M. André Boyer sur la politique de lutte contre l'alcoolisme, M. Denissov se référa à l'échec des « lois sèches » pour montrer qu'une politique du type de la prohibition américaine était inopérante dans le contexte soviétique. Afin d'éviter la prolifération dangereuse des distilleries clandestines (« Samogon »), il convenait, selon le premier vice-ministre de la Santé, d'agir sur les mentalités et la culture nationale, et d'entreprendre un vaste effort d'éducation populaire.

A une question de M. de Villepin sur l'origine de la drogue en Union soviétique, M. Denissov répondit que l'U.R.S.S. servait de plaque tournante pour le trafic international de stupéfiants, et, qu'en outre, du pavot était produit dans certaines régions. Reconnaisant que l'U.R.S.S. avait pris dix ans de retard par rapport à l'Occident dans la lutte contre la toxicomanie, M. Denissov imputa la consommation de drogue en U.R.S.S. aux limitations autoritaires apportées à la vente d'alcool par les lois sèches.

4. Le volet international des entretiens : diplomatie soviétique et désarmement.

De manière très significative, tous les entretiens consacrés aux problèmes internationaux portèrent avant tout sur le désarmement (et, au premier chef, sur les négociations conventionnelles et stratégiques).

Les autres grands dossiers internationaux furent, en règle générale, abordés moins systématiquement.

a) Perestroïka et politique étrangère.

Les propos tenus sur les différentes orientations de la politique étrangère soviétique par les interlocuteurs de votre délégation ne se démarquaient aucunement d'un discours officiel désormais suffisamment connu pour qu'il ne soit pas nécessaire de consacrer de longs développements à cette question.

a 1) *Les relations C.E.E.-C.A.E.M.*

Les relations entre la C.E.E. et le C.A.E.M. furent évoquées lors de la rencontre ménagée au ministère des Affaires étrangères par M. Karpov. Celui-ci n'oculta pas les problèmes posés par les différences fondamentales entre le C.A.E.M. et la Communauté, différences aggravées, selon lui, par l'actuelle désorganisation de l'économie soviétique.

M. Karpov exprima le souci, typique de la diplomatie soviétique issue de la « nouvelle pensée » de M.S. Gorbatchev, d'encourager le développement des échanges entre les deux Europe, et de miser sur les relations bilatérales franco-soviétiques pour accélérer l'intégration de l'U.R.S.S. au Marché commun européen. M. Karpov aborda, de manière classique et attendue, les craintes suscitées en U.R.S.S. par l'échéance de 1992.

a 2) *Les conflits locaux.*

Sur ce point encore, les entretiens auxquels assista votre délégation n'apportèrent pas d'information décisive.

A propos du Liban, M. Karpov se félicita du succès diplomatique que constituait le communiqué franco-soviétique élaboré pendant le sommet de juillet. Premier document politique commun aux deux pays depuis dix ans, ce texte attestait, selon M. Karpov, la contribution active et responsable de l'U.R.S.S. au processus de consolidation du cessez-le-feu.

S'agissant du conflit cambodgien, M. Karpov affirma que l'U.R.S.S., favorable au dialogue entre les quatre parties, soutenait la conclusion d'accords destinés à apporter une garantie internationale au cessez-le-feu.

a 3) *L'U.R.S.S. et les pays frères.*

Interrogés sur les réactions suscitées en U.R.S.S. par l'évolution de la Pologne (et, notamment, sur les relations entre Pologne et Vatican), et par la politique de Ceaucescu, les interlocuteurs de votre délégation se référèrent à l'originalité de chaque situation, et estimèrent que l'U.R.S.S. n'avait pas à intervenir sur les moyens mis en œuvre dans les pays frères en vue de l'édification du socialisme.

a 4) *La question allemande.*

M. Dobrynine évoqua, à la demande de M. Jean-Pierre Bayle, l'avenir de l'Allemagne. De manière très classique, il imputa la division de l'Allemagne à la volonté des Etats-Unis, et estima que le problème de la réunification allemande était « loin de se poser avec une urgence particulière ». Il estima, pour clore le débat, que, dans le cadre de la future « Maison commune européenne », il y aurait de la place pour l'Allemagne démocratique comme pour l'Allemagne fédérale.

b) *L'U.R.S.S. et le désarmement.*

b 1) **Le rôle décisif de l'U.R.S.S. dans le processus de désarmement.**

D'après le général Tchervov, rencontré à l'état-major général des forces armées de l'U.R.S.S., l'U.R.S.S. respecte les engagements souscrits de manière unilatérale par M. S. Gorbatchev en décembre 1988, dans le domaine conventionnel. 3 200 chars et 32 000 hommes avaient déjà été retirés du dispositif stationné sur le territoire des alliés européens de l'U.R.S.S. La déflation des effectifs avait déjà touché 132 000 hommes sur les 500 000 (dont 100 000 officiers) annoncés. Sur un total de six, trois divisions blindées soviétiques avaient été démantelées, les trois restantes devant être retirées en 1990. 7 325 hommes, soit 30 % des troupes stationnées en Mongolie, étaient également concernés par les engagements de l'U.R.S.S.

Un accord de démilitarisation de la frontière sino-soviétique devait compléter ce processus général de retrait.

Au total, le général Tchervov estima que l'armée Rouge devait passer, une fois effectuées les réductions d'effectifs prévues, de 4 258 000 hommes à 3 700 000 hommes.

L'ampleur des réductions envisagées impliquait une politique sociale attentive et cohérente, afin de résoudre les problèmes de logement, d'encadrement et de réinsertion professionnelle que ces déflations d'effectifs ne manqueraient pas de causer.

Le général Tchervov précisa, par ailleurs, à la demande de M. de Villepin, que toutes les républiques soviétiques et toutes les nationalités étaient uniformément concernées par les réductions d'effectifs en cours.

S'agissant plus particulièrement du désarmement chimique, le général Tchervov répondit, à une inquiétude exprimée par M. de Villepin, que l'U.R.S.S. était défavorable à la liquidation, tant des stocks d'armes chimiques (évaluées, selon lui, pour l'Union soviétique, à 50 000 tonnes), que des installations. Il renouvela les assurances soviétiques sur l'absence d'agents chimiques détenus par l'U.R.S.S. en Europe orientale, et nia que les stocks possédés par l'Union soviétique pussent atteindre le chiffre, parfois avancé par les Occidentaux, de 300 000 tonnes.

Le général Tchervov conclut sur le chapitre de l'influence de l'U.R.S.S. sur le processus de désarmement, en appelant les forces tierces — britannique et française — à rejoindre les négociations sur le désarmement stratégique. Il déplora que la France n'eût pas l'intention de procéder au démantèlement de ses forces préstratégiques, tout en reconnaissant cependant la spécificité de celles-ci.

b 2) *Les aspects budgétaires de l'effort de défense soviétique.*

Tout en étant conscient de la pertinence très relative des comparaisons internationales en matière de défense, en raison du manque de fiabilité des statistiques soviétiques, et de l'absence de signification des prix libellés en roubles, le général Tchervov rapprocha les 6 % du P.N.B. des Etats-Unis consacrés à l'effort de défense des 8,4 % du P.N.B. soviétique affectés aux dépenses militaires. De manière plus originale, il estima à 270 roubles (soit environ 2 700 F) les dépenses militaires par an et par habitant en U.R.S.S., opposés aux 1 300 dollars (soit approximativement 7 150 F) consacrés par les Etats-Unis à l'effort de défense.

Selon le général Tchervov, 7 milliards de roubles (environ 70 milliards de francs) suffisaient à rémunérer les troupes soviétiques, alors que les soldes des militaires américains coûtaient 78 à 80 milliards de dollars (soit 429 à 440 milliards de francs).

Abordant le problème du coût des équipements, le général Tchervov considéra que les chars américains revenaient de deux à trois fois plus cher que les chars soviétiques, et que le prix de revient de ceux-ci ne pouvait, pour le moment, être inscrit que dans une fourchette très large (de 300 000 à 500 000 roubles, soit 3 à 5 millions de francs).

b 3) *L'application du traité F.N.I.*

Au terme d'un échange de vue avec M. Jean Lecanuet, le général Tchervov se déclara optimiste sur l'application du Traité de Washington relatif aux Forces nucléaires intermédiaires. Les contrôles se déroulaient, selon lui, de façon satisfaisante, et l'évolution générale devait permettre d'envisager la destruction définitive et totale des missiles concernés.

b 4) *Une inquiétude générale : le problème de la conversion des industries soviétiques d'armement.*

La plupart des interlocuteurs de votre délégation eurent l'occasion d'exprimer l'inquiétude très réelle des Soviétiques à l'égard du problème de la conversion des industries de défense vers les secteurs civils. C'est toutefois lors de la rencontre avec la délégation du Soviet suprême qu'eut lieu, à l'initiative de M. Jean Garcia, le débat le plus structuré sur ce point.

Les industries militaires soviétiques devraient, entre 1989 et 1995, faire l'objet d'une refonte intégrale, afin d'accroître le poids des industries destinées à la production civile dans l'appareil industriel soviétique. Evaluée à 40 % de l'ensemble en 1989, la part de la production civile est supposée passer à 60 % en 1995. Cette politique, qui s'intègre dans le contexte des initiatives soviétiques en faveur du désarmement, est

également destinée à permettre une meilleure satisfaction des besoins de la population en biens de consommation, actuellement gravement déficitaires.

L'un des députés cita l'exemple de certains secteurs de l'industrie aérospatiale, désormais responsables de la production de lits. Chaque ministère contribuant à l'effort de défense est désormais chargé de favoriser la conversion des activités dépendant de son secteur : ainsi, le ministère des constructions mécaniques avait reçu pour mandat la transformation des produits laitiers. Certains ateliers seraient déjà passés de la production de missiles à la fabrication de prothèses et d'équipement pour invalides.

Le passage d'une économie de défense à une économie « civile », impliqué par l'effort de conversion mis en œuvre, pose incontestablement des problèmes humains et sociaux considérables. La motivation des personnels de très haut niveau employés jusqu'à présent dans le secteur des industries d'armement risquait, selon les députés soviétiques rencontrés, d'être affectée par l'évolution de leur travail. Il importait donc d'orienter les chercheurs et les ingénieurs concernés par la conversion vers les secteurs de pointe des industries civiles, où leur formation pourrait être mise à profit. Mais cette politique implique un effort de réorganisation globale de l'appareil productif soviétique, entreprise dont l'extraordinaire complexité s'impose comme une évidence.

Par ailleurs, la délégation du Soviet suprême rencontrée le 20 juillet souligna à plusieurs reprises la nécessité de développer des contacts internationaux pour échanger informations et expériences dans le domaine de la conversion, envisageant successivement le cadre de l'O.N.U. et des relations interparlementaires.

c) Le développement espéré des échanges militaires Est-Ouest.

Depuis 1987, les contacts militaires Est-Ouest ont connu une relance digne d'intérêt. Outre la visite de M. Chevènement, ministre français de la Défense, en U.R.S.S., le général Tchervov fit état de trois rencontres entre les ministres de la Défense et les chefs d'état-major soviétiques et américains, complétées par des échanges de délégations militaires entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, par le voyage du ministre de la Défense soviétique, M. Iazov, en Grande-Bretagne, et par la visite en U.R.S.S. des ministres de la Défense espagnol, suisse et allemand.

L'U.R.S.S. est liée par des accords militaires avec plusieurs pays : un texte de ce type a été signé, à l'occasion du sommet franco-soviétique, par les chefs d'état-major français et soviétique.

Résolument optimiste sur l'impact des échanges militaires Est-Ouest sur la détente, le général Tchervov montra que ces rencontres avaient parfois permis une meilleure compréhension entre les partenaires, sur des points aussi controversés que les doctrines militaires ou la structure des forces en présence.

CONCLUSIONS

Au terme de ce compte-rendu de mission, votre délégation présentera quelques remarques en guise de conclusion.

1. Votre délégation est consciente que le présent rapport ne contient, pour un public français actuellement très informé de ce qui se passe dans l'U.R.S.S. de M. S. Gorbatchev, aucune véritable révélation. Les interlocuteurs de votre délégation ont tous observé un comportement prudent, et l'on ne saurait dire qu'ils ont tenu des propos inattendus.

La visite du site de SS 11 ne constituait pas, non plus, un événement exceptionnel : les autorités soviétiques semblent réserver aux parlementaires américains le bénéfice de l'ouverture, aux délégations occidentales, d'installations véritablement significatives pour le dispositif de défense soviétique (1).

Toutefois, cette mission a, sinon appris, du moins confirmé à votre délégation certaines évolutions qui, sans être toutes nécessairement fondamentales, n'en sont pas moins significatives et éclairantes de l'actualité soviétique. Ainsi, votre délégation a été frappée par la sincérité d'un discours qui ne laisse dans l'ombre aucune des difficultés auxquelles se heurtent aujourd'hui les autorités soviétiques. L'extrême gravité de la crise économique et du malaise social (les deux étant très fortement liés) n'a jamais été occultée lors de ces entretiens.

Ceux-ci ont souvent été l'occasion, pour les personnalités rencontrées, d'exprimer un appel à la coopération économique occidentale. Parmi les formes que celle-ci peut revêtir, c'est visiblement sur les entreprises conjointes que l'U.R.S.S. semble fonder le plus d'espoirs (cette remarque vaut tout particulièrement pour le secteur de la santé, où la France est très nettement invitée à augmenter sa participation).

2. En second lieu, il est vraisemblable que les parlements étrangers soient investis, aux yeux des Soviétiques, d'une fonction spécifique parmi les interlocuteurs occidentaux de l'U.R.S.S.

(1) Ainsi, le programme proposé en août 1989 à une délégation de la chambre des représentants des Etats-Unis — visites d'une division motorisée, d'un site d'élimination de SS 20, du croiseur Slava à Sébastopol, des installations spatiales de Baïkonour, et des installations de destruction d'armes chimiques de Chapayeusk — était, à de nombreux égards, beaucoup plus substantiels que le programme de votre délégation.

Cette hypothèse est vérifiée en ce qui concerne le Congrès américain, et se confirmera probablement pour l'Assemblée de l'Atlantique Nord et pour l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Quant au Parlement français, il a, pendant les années où le dialogue politique bilatéral entre les deux pays avait été rompu, à cause des événements d'Afghanistan et de Pologne, permis de maintenir un flux régulier de contacts qui étaient devenus impossibles au sommet : M. Dobrynine a, très nettement, fait allusion à cet aspect des relations interparlementaires. Désormais, le rôle du Parlement français paraît être celui d'un relai d'opinion des bonnes intentions de l'U.R.S.S. à l'égard du désarmement : il s'agit de convaincre l'opinion publique française de la sincérité des Soviétiques. Les appels à une coopération interparlementaire dans le domaine de la conversion des industries de défense semblent, à cet égard, relativement clairs.

3. Enfin, votre délégation a fait l'expérience de la difficulté que présente aujourd'hui toute tentative de compréhension de l'U.R.S.S. de Gorbatchev. L'observateur occidental est victime d'une actualité toujours en mouvement, apportant chaque jour son lot de nouvelles parfois contradictoires et, au contact de cette réalité souvent insaisissable, devient nécessairement modeste.

Comme preuve de sa modestie, votre délégation délègue le soin de clore le présent rapport à A. Leroy-Beaulieu, qui l'avait si opportunément commencé.

« La Russie a tout à gagner d'une initiative libérale, tout à risquer dans les lenteurs et les atermoiements du *statu quo*, même avec retour à un ordre régulier ; mais cela ne veut pas dire qu'un changement de régime, qu'une charte ou un appel à la nation calmerait comme un mot magique toutes les passions qui fermentent chez elle. Non, assurément ; il faut se garder de pareilles illusions : chaque forme de gouvernement a ses difficultés, et la liberté a les siennes, au début surtout. Les routes qui y conduisent sont loin d'être unies, droites et faciles ; elles ont leurs montées et leurs tournants, elles semblent souvent dures et tirantes, tant surtout qu'elles sont neuves et n'ont pas été aplanies par les siècles et les générations. »

ANNEXE 1

a) Remarques de M. Jean Lecanuet sur la pérennité des objectifs soviétiques à l'égard de l'Europe.

L'actualité internationale récente, avant et après la rencontre, à Malte, des présidents Gorbatchev et Bush, semble avoir confirmé la pérennité des objectifs soviétiques à l'égard de l'Europe : découplage et stabilité des frontières.

1. Avant Malte.

L'évolution des relations Est-Ouest et les orientations de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « nouvelle détente » semblent, en dépit de l'optimisme légitimement suscité par le cours fascinant des réformes en Union soviétique, de nature à provoquer l'affaiblissement de la sécurité de l'Europe occidentale.

● Depuis le Traité de Washington sur les Forces nucléaires intermédiaires, les forces nucléaires à très courte portée sont devenues le seul élément de couplage entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis. Or, leur modernisation par le champ occidental est actuellement compromise par les regrettables dissensions qui apparaissent, à cet égard, entre alliés : ainsi se trouve conforté l'objectif traditionnel de la stratégie soviétique, qui est de parvenir au **découplage de l'Europe et de ses alliés américains**. C'est pourquoi il importe que la France ne renonce pas aux responsabilités particulières que lui impose sa force de dissuasion, et que sa position, face aux incitations soviétiques d'intégrer les forces tierces — françaises et britanniques — dans les négociations sur le désarmement stratégique, demeure celle de la fermeté.

● D'autre part, l'actuelle modernisation de l'armée Rouge, qui recourt systématiquement aux nouvelles technologies, et qui procède à une rationalisation de ses coûts de fonctionnement par une déflation massive des effectifs, et par l'abandon de matériels obsolètes, est telle que l'orientation « défensive » de la doctrine militaire soviétique doit encore être confirmée par les faits.

2. Après Malte.

Les problèmes posés par l'évolution du continent européen ont incontestablement dominé l'ordre du jour du Sommet de Malte.

● Si les propositions de M. S. Gorbatchev en ce qui concerne le désarmement naval et l'orientation des alliances — Pacte de Varsovie et O.T.A.N. — vers un contenu plus politique et économique, aux dépens de leur contenu militaire, ont suscité la réticence, voire l'hostilité du président américain, en revanche, le Sommet de Malte semble avoir confirmé l'attachement, tant des Soviétiques que des Américains, à la stabilité du continent européen.

● La destruction du mur de Berlin inspirait au président américain des commentaires réservés, de même que toute remise en cause, par le biais d'une éventuelle réunification allemande, des frontières héritées de la Seconde Guerre mondiale.

Sur la question allemande, le « réalisme » américain rejoignait donc, pour la conforter, la doctrine soviétique du *statu quo* des frontières.

Celle-ci connaît aujourd'hui, à travers le projet de M. S. Gorbatchev de réunir une conférence « Helsinki — 2 », un regain d'actualité certain. En effet, à l'interprétation occidentale de l'Acte final d'Helsinki, qui privilégie les droits de l'homme et la liberté de circulation, le point de vue soviétique considère avant tout l'intangibilité des frontières résultant de la Seconde Guerre.

Une telle pérennité du point de vue soviétique est donc susceptible de relativiser l'attitude compréhensive et libérale que les changements survenus en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie ont inspirée à l'U.R.S.S.

b) Commentaires de M. Jean Garcia.

A l'issue de la présentation de ce rapport à la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, le 13 décembre, par votre délégation, M. Jean Garcia a formulé les observations que lui inspirait la mission en U.R.S.S. à laquelle il avait participé.

M. Jean Garcia a tout particulièrement insisté sur l'importance de l'effort entrepris actuellement en U.R.S.S. en vue du développement de la transparence et de la démocratie, ainsi que de la recherche du perfectionnement de la société soviétique et de la démocratie socialiste. Il a souligné la sincérité du discours des interlocuteurs soviétiques de la délégation, notamment en matière de désarmement, dans le cadre d'une stratégie défensive nouvelle, qui attestait le très réel désir de paix des autorités et du peuple soviétiques.

M. Jean Garcia a, pour finir, rappelé qu'il n'interprétait pas de la même manière que l'ensemble de la délégation les propos tenus à celle-ci par ses interlocuteurs soviétiques.

c) **Remarques de M. Jean-Pierre Bayle sur la nécessité de l'aide occidentale à l'Union Soviétique.**

A l'occasion de la présentation de ce rapport à la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées, le 13 décembre, M. Jean-Pierre Bayle a estimé que tant le bilan alarmant de la situation en U.R.S.S. que le danger que représenterait, pour la stabilité du continent européen, un échec de la perestroïka, justifiaient l'idée que **l'aide occidentale à l'U.R.S.S. est aujourd'hui une nécessité.**

Certes, la spécificité de l'Union Soviétique par rapport aux autres pays d'Europe de l'Est est telle que l'on ne peut aider l'U.R.S.S. selon les mêmes modalités que la Hongrie et la Pologne.

Une politique identique — reposant notamment sur une aide financière et alimentaire — serait non seulement mal adaptée au contexte soviétique, mais risquerait en outre de compromettre des réformes qu'il s'agit, au contraire, de conforter.

C'est pourquoi l'Occident doit aujourd'hui tenter d'inventer un soutien de l'U.R.S.S. susceptible de favoriser le succès de réformes, en premier lieu économiques : or, c'est probablement en accélérant l'ancrage de l'Union Soviétique dans le commerce international, que l'on rendrait plus solides les évolutions économiques que la perestroïka tente d'imposer. A cet égard, il conviendrait de donner une impulsion décisive à la création de « joint-ventures », qui présentent encore, pour nos entrepreneurs — à l'exception peut-être des firmes comme Pechiney ou Bouygues —, un risque important : c'est par la logique de l'entreprise et par la formation à la gestion que l'U.R.S.S. pourrait, en effet, s'initier à d'autres méthodes que celles du « commandement-administratif » de la période brejnevienne.

ANNEXE 2

BILAN RAPIDE DES ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE RETOUR DE LA DÉLÉGATION

De l'évolution du cours des événements, telle qu'elle s'est manifestée depuis le retour de votre délégation, on peut retenir, sur les plans de la politique intérieure de l'U.R.S.S., de la diplomatie soviétique et des relations franco-soviétiques, les faits suivants :

A. — POLITIQUE INTÉRIEURE DE L'U.R.S.S.

1. Aspects économiques.

De nombreuses incertitudes caractérisent la politique économique acuellement définie.

a) **La dévaluation du rouble pour les opérations non commerciales**, dont la valeur est établie à 6,26 roubles pour un dollar (soit dix fois moins que le taux précédent), concerne les voyages des Soviétiques à l'étranger ainsi que les opérations de change réalisées à partir de comptes en devises détenus par des Soviétiques. S'il est établi que les hommes d'affaires et les touristes étrangers pourront bénéficier de ce nouveau taux, le cas des résidents étrangers est, apparemment, moins clair. Une question reste néanmoins ouverte : cette mesure annoncerait-elle une réforme monétaire ?

b) Ouverte le 13 novembre à Moscou, la « **Conférence sur les problèmes de la réforme économique radicale** », dont l'objet était de préparer la deuxième session du Congrès et de constituer une base de réflexion pour le Comité Central, a illustré tant le **désarroi des responsables soviétiques de l'économie** que la **vigueur des revendications conservatrices**.

c) **Le plan et le budget pour 1990**, publiés le 15 novembre, montrent, s'agissant du plan, la **priorité accordée au secteur social** (par l'augmentation de la production de biens de consommation et de la construction de logements, ainsi que par l'amélioration de la protection sociale) et, s'agissant du budget, **l'ampleur du déficit budgétaire**

(60 milliards de roubles), que le Conseil des ministres est autorisé à tenter de couvrir par l'émission d'emprunts auprès, notamment, des entreprises d'Etat et des coopératives.

d) Publié par la presse soviétique le 27 novembre, l'arrêté sur les prix, qui résulte d'une concertation entre le gouvernement et les syndicats, est, en de nombreuses dispositions, conforme à la volonté des adversaires du marché : c'est du moins ce qu'attestent l'interdiction des prix contractuels, le blocage des prix de produits de première nécessité, l'augmentation de la part des commandes d'Etat dans les plans de développement des entreprises, et la réglementation de l'exportation des biens de consommation produits en U.R.S.S.

e) Le projet de loi sur la propriété, publié à la fin du mois de novembre par la presse, définit la propriété non pas comme un droit, mais comme la « base du système socio-économique de l'U.R.S.S. ». Quatre formes de propriété sont reconnues : la propriété de l'Etat, la propriété collective (des kolkhozes et des autres coopératives), la propriété des citoyens de l'U.R.S.S. (et non de la personne privée), et la propriété des citoyens étrangers et des sociétés mixtes. Cette dernière est la seule concession du projet, qui considère implicitement l'Etat comme le seul propriétaire légitime de l'U.R.S.S., à l'actuelle ouverture de l'U.R.S.S. sur l'extérieur.

2. Les aspects doctrinaux et idéologiques.

a) Le discours prononcé par Gorbatchev le 15 novembre devant les Congrès des délégués des étudiants soviétiques, prolongé, le 26 novembre, par la publication d'une « lettre (de Gorbatchev) sur le socialisme et la perestroïka », livre une définition désormais classique du socialisme soviétique et de l'identité communiste.

A une interprétation négative du marxisme, auquel Gorbatchev reproche de n'avoir pas envisagé les modalités concrètes du développement de la nouvelle société, le président de l'U.R.S.S. oppose le pragmatisme de Lénine qui a, lors de la N.E.P. (Nouvelle économie politique), livré une « juste conception du socialisme ». Déplorant les « déformations staliniennes », responsables, selon lui, de l'émergence d'un « système autoritaro-administratif », Gorbatchev fait l'éloge de la social-démocratie, ce qui est suffisamment étonnant pour être relevé ici.

Quant à la « stagnation » brejnevienne, si Gorbatchev inscrit à son actif la conquête de l'espace et l'accès à la parité militaire, il reconnaît toutefois que cette période est à l'origine de l'actuel « sous-développement » de l'U.R.S.S.

b) Ces mises au point doctrinales encadrent le discours prononcé le 21 novembre par le premier secrétaire du parti communiste de

Léningrad; M. Guidaspov, et que l'on peut d'ores et déjà considérer comme un programme conservateur, relevant peut-être du courant dit « populiste de droite ».

On remarque que le 21 novembre avait lieu le remplacement, à la tête du parti communiste de Moscou, de M. Zaïkov, l'un des chefs de file du mouvement, conservateur, par I. Prokofiev. En dépit de sa destitution, M. Zaïkov demeure membre titulaire du Politburo, secrétaire du Comité Central et membre du Conseil de défense.

3. La pérennité du problème national.

a) Le 26 octobre, le discours de Chevarnadze devant le Soviet suprême de l'U.R.S.S., qui annonçait le projet du gouvernement soviétique d'associer les ministères des Affaires étrangères des quinze Républiques fédérées à la définition de la diplomatie soviétique, soulignait le rôle que pouvait jouer, sur la politique intérieure, la satisfaction des revendications légitimes des Républiques en matière de politique étrangère. Ce projet tend en effet à donner aux Républiques un attribut essentiel de la souveraineté. Les républiques pourront bénéficier de représentations consulaires autonomes, exerçant des fonctions en matière notamment d'environnement, et d'échanges culturels ou scientifiques. Cependant, on remarquera que l'appartenance indépendante à l'O.N.U. est, pour le moment, réservée à la Biélorussie et à l'Ukraine parmi les Républiques soviétiques.

b) La loi du 28 novembre sur l'indépendance économique des trois Républiques baltes pose le principe de la décentralisation effective de la gestion, du système financier et de la répartition des ressources, à partir du 1^{er} janvier 1990, dans la conduite des réformes.

Cette loi, dont le bénéfice n'est pas étendu aux autres Républiques, couronne la persévérance des Baltes, en reconnaissant la spécificité économique de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie.

Mais les intéressés sauront-ils se contenter de ce substitut à l'indépendance politique ?

c) La persistance de situations de crise est attestée tant par les événements de Moldavie (manifestation le 10 novembre, état d'urgence décrété le 11, premier secrétaire du Parti communiste limogé le 15 — comme l'avait été Chtcherbitski, en Ukraine, quelques semaines auparavant) que par les troubles de Géorgie.

Le Soviet suprême de Géorgie a, en effet, proposé des amendements à la Constitution soviétique, tendant à proclamer la liberté de sécession pour les républiques fédérées, à réserver la propriété des ressources naturelles à la Géorgie exclusivement, à infirmer le traité russo-géorgien de 1920, et à autoriser un droit de veto géorgien à toute décision fédérale contraire aux intérêts de la République.

Enfin, le Soviet suprême de Géorgie proclamait une nette volonté expansionniste, aux dépens notamment des régions relevant de la République de Russie.

Ces ambitions sont très comparables à celles qu'expriment aujourd'hui les Républiques baltes, en menaçant de faire sécession par rapport au Parti communiste d'U.R.S.S., voire de sortir de la Fédération.

B. — DIPLOMATIE SOVIÉTIQUE ET ÉVOLUTION EST-EUROPÉENNE

L'évolution intérieure des pays d'Europe de l'Est est trop rapide pour permettre, dans le cadre du présent rapport, d'en évaluer toutes les implications sur la politique extérieure soviétique et sur l'avenir de la « Maison commune ».

Néanmoins, des événements actuels, il est possible de tirer, s'agissant des orientations de la diplomatie soviétique, les leçons suivantes :

— selon le discours de Chevarnadze devant le Soviet suprême du 26 octobre, l'U.R.S.S. manifeste l'intention de conserver des liens amicaux et de bon voisinage avec les Etats socialistes « où apparaissent des forces politiques alternatives », et de respecter « l'absolue liberté de choix » de ces pays ;

— lors de son séjour en Finlande, M. S. Gorbatchev a confirmé la fin de relations caractérisées par l'exercice d'une hégémonie ;

— le communiqué soviéto-polonais, rédigé à l'issue de la visite de M. Mazowiecki à Moscou, a précisé que le recours à la force devait être exclu entre alliances, à l'intérieur d'une alliance ou vis-à-vis d'Etats neutres.

L'un des traits saillants du nouveau discours soviétique se définit donc par l'insistance des responsables soviétiques sur l'abandon de la doctrine Brejnev de la « souveraineté limitée ».

En ce qui concerne l'interprétation présentée officiellement par l'U.R.S.S. des changements qui interviennent en Europe de l'Est, considérés à l'Ouest comme autant de signes de l'échec du communisme, on remarque que les responsables soviétiques voient dans ces évolutions la manifestation de l'actuelle **revivification du socialisme**.

De manière attendue, la perte croissante, par l'U.R.S.S., de son influence sur l'Europe de l'Est semble être compensée par un regain d'intérêt pour le processus de la « Maison commune européenne ».

Ainsi, les ministres des Affaires étrangères du Pacte de Varsovie, réunis en octobre 1989, ont consacré un paragraphe de leur communi-

qué à stigmatiser le « développement insuffisant de la coopération économique européenne ». Dans le même ordre d'idées, lors de son voyage en Finlande, M. S. Gorbatchev a plaidé pour l'instauration d'un « espace économique commun ».

Cette réactivation du processus paneuropéen de la « Maison commune » passe par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et, plus particulièrement, sur les futures réunions de Copenhague et de Moscou. De plus, la proposition soviétique d'avancer à l'année 1990 la Conférence « Helsinki 2 », prévue initialement pour 1992, s'inscrit dans le contexte de la réactivation de la C.S.C.E. qui, il convient de le rappeler, repose sur le principe de **l'intangibilité des frontières héritées de la Seconde Guerre mondiale** (et, notamment, de la frontière entre les deux Allemagne).

Si la doctrine soviétique est allée jusqu'à laisser envisager, un temps, la dissolution des alliances (O.T.A.N. et Pacte de Varsovie), le point de vue officiel sur la question allemande demeure moins révolutionnaire : il y a de la place, dans la future maison commune, pour deux Etats allemands. La réunification allemande n'est pas, pour le moment, selon les autorités soviétiques, un problème d'actualité.

D'autre part, le maintien de deux Etats allemands souverains est une condition de la « stabilité » du continent européen : les Soviétiques invoquent donc l'argument de la sécurité européenne pour justifier la pérennité de la division allemande.

C. — LES RELATIONS FRANCO-SOVIÉTIQUES

Il est possible, plus de cinq mois après le séjour à Paris du président Gorbatchev, de présenter un bilan du sommet franco-soviétique de juillet 1989.

1. **L'application des quelque 22 accords** signés à cette occasion doit être appréciée de manière nuancée.

a) **Les accords dont l'application se poursuit de manière satisfaisante** sont les conventions sur la coopération agricole, sur la coopération militaire et sur la formation à la gestion.

● Un premier contact a eu lieu à Moscou, en octobre 1989, en vue du suivi de **l'accord sur la coopération en matière de sylviculture**.

● Le calendrier d'échanges déterminé conformément à **l'accord sur la coopération militaire franco-soviétique** prévoit, notamment, côté français, à partir d'avril 1990, les déplacements d'un groupe des forces aériennes françaises, du chef d'état-major des armées et du chef d'état-major de l'armée de Terre, ainsi que d'un groupe d'enseignants et

d'élèves officiers de l'Ecole navale. Les visites effectuées en France par la partie soviétique concerneront une délégation de l'Académie militaire Frunze, le commandant en chef des forces terrestres de l'U.R.S.S., ainsi qu'un groupe de professeurs et d'élèves officiers des forces aériennes soviétiques.

● En ce qui concerne l'accord relatif à la formation en matière de gestion, son application se déroule conformément au calendrier prévu : séminaire de formation à la gestion du 4 au 15 décembre, et organisation de stages à compter du premier semestre 1991.

b) En revanche, certains accords donnent lieu à une application hésitante.

Il s'agit notamment des quatre accords ayant trait à la coopération industrielle (transport, télécommunications, télévision numérique, aéronautique), qui doivent être confirmés par la conclusion de contrats dont la négociation n'est pas encore envisagée.

De même, l'application du protocole d'intention, signé en juillet dernier pour la création d'un consortium d'entreprises agro-alimentaires, n'a été favorisée par aucun progrès concret (1).

c) Les relations franco-soviétiques depuis le sommet de juillet 1989.

● Le voyage en U.R.S.S., les 13 et 14 novembre 1989, du ministre français des Affaires étrangères, a fourni l'occasion de renouveler, par une nouvelle déclaration conjointe sur le Proche-Orient, « l'intention commune (des deux parties) de favoriser ensemble le règlement politique de la situation au Liban ».

En ce qui concerne l'évolution de l'Europe, les interlocuteurs soviétiques de M. Roland Dumas ont approuvé la politique française en Europe de l'Est et le soutien apporté par la France au processus de la « Maison commune ».

● La préparation de la rencontre Mitterrand-Gorbatchev de Kiev, le 6 décembre dernier, a été l'occasion d'une réactivation des contacts d'ordre économique entre les deux pays. L'U.R.S.S. a, en effet, accueilli successivement le président du Crédit Lyonnais, M. Haberer, puis une délégation du C.N.P.F., conduite par M. Périgot, et à laquelle a été ménagé un entretien avec M. N. Ryjkov, Premier ministre de l'Union soviétique. La qualité de ce programme semble attester l'importance accordée par nos partenaires soviétiques à la coopération économique bilatérale.

(1) Voir le rapport (n° 107) de M. Claude Estier sur la convention franco-soviétique de protection et d'encouragement réciproques des investissements.

● En ce qui concerne plus particulièrement la rencontre entre les présidents Mitterrand et Gorbatchev à Kiev, les entretiens auxquels celle-ci a donné lieu ont porté sur l'avenir de l'Europe et de l'Allemagne. On relèvera la signification symbolique de cette rencontre, organisée dans la ville dont était originaire la princesse Anne Paléologue, épouse du roi de France Henri I^{er} : Kiev représentait l'ancrage historique de relations dont on soulignait ainsi la richesse.

ANNEXE 3

EVGUÉNI TCHAZOV
**LA SANTÉ
DE CHACUN,
RICHESSE
DE LA SOCIÉTÉ**

**RAPPORT DU MINISTRE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE
DE L'U.R.S.S. AU
CONGRÈS DES MÉDECINS
SOVIÉTIQUES**



**Editions de l'Agence de presse Novosti
Moscou—1989**

TABLE DES MATIÈRES

Quelques enseignements du passé	5
La restructuration de la Santé publique est un des objectifs essentiels de la politique socio-économique du P.C.U.S	8
Le perfectionnement de la Santé publique	10
La priorité de la prévention médicale est le gage du succès de la lutte pour la santé du peuple	13
Le premier secours, élément principal de la Santé publique	17
Il est de notre devoir de conforter la santé de la mère et de l'enfant	21
Les problèmes de l'assistance médicale spécialisée	23
Le renforcement de la base matérielle et technique de la Santé publique est le gage de l'amélioration de l'assistance médicale	25
La science médicale et la formation des cadres dans les conditions de la perestroïka	28

Traduit du russe par Albert Antonian

Présentation de Kirill Markine

Евгений Иванович Чазов

здоровья каждого достойное общества
Вопросы жизни при здравоохранении СССР
от Восточным СЕО для врачей
17 октября 1988 года

на французском языке

Цена 15 к

4101000000

(c) Éditions de l'Agence de presse Novosti, 1989

Soixante-trois ans se sont écoulés depuis le premier congrès des médecins soviétiques. A l'époque, il s'agissait de lutter pour un avenir radieux et, avant tout, pour un pays « bien portant ». Mais comment pouvait-on y parvenir si 200 nouveau-nés sur 1 000 mouraient avant d'avoir passé le cap des douze mois, si quelque 20 000 personnes souffraient de la variole, 200 000 environ, de la fièvre typhoïde, plus de 70 000, du typhus pétéchiâl, et si la mortalité globale dépassait 20,0. Il fallait lutter pour la santé du peuple alors que le pays ne comptait en moyenne que 2 médecins pour 10 000 habitants.

Le parti et l'Etat partageaient l'inquiétude des médecins. L'assistance médicale générale et gratuite est un des principaux acquis du pouvoir soviétique, et il était particulièrement important de mettre à profit cet acquis de la Révolution d'Octobre. Le parti comprenait que le peuple avait besoin non pas de mots d'ordre, mais d'actes concrets. En effet, la stabilisation de l'économie dans les conditions de la NEP et la victoire remportée sur la famine permirent au jeune Etat soviétique de tripler, en 1925-1926, les crédits alloués à la Santé publique.

La Santé publique soviétique commença à se développer activement. Vers 1940, le nombre des médecins et des hôpitaux avait quadruplé et un système sanitaire avait été mis en place dans le pays.

Mais il convient de dire par souci d'objectivité que c'est la conception de l'organisation de l'assistance médicale mise au point dans notre pays qui a joué le rôle essentiel dans la protection de la santé du peuple. La priorité accordée à la prévention et la création d'un système de premier secours ont permis de résoudre à moindre frais, rapidement et efficacement, les problèmes de la liquidation de la variole, de la peste, du choléra, du typhus récurrent, du trachome et du paludisme, de réduire considérablement la morbidité infectieuse et de conforter la santé du peuple.

Il n'est pas fortuit que, dans sa déclaration d'Alma-Ata (1978), l'O.M.S. a recommandé à tous les pays du monde notre système de premier secours en tant que modèle d'organisation de la Santé publique.

Les succès de la Santé publique soviétique ont été particulièrement évidents dans les républiques fédérées. Les périphéries nationales, symbole d'arbitraire, de paupérisation et d'extinction des masses populaires dans la Russie tsariste, participèrent pleinement à la création des services de la Santé publique soviétique, réalisée à l'aide de scientifiques, de médecins et d'autres spécialistes venus de la Fédération de Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie. C'est dans cette aide désintéressée accordée aux peuples frères que plongent les racines de l'internationalisme qui est aujourd'hui devenu une norme pour les médecins soviétiques. Actuellement, alors que dans certaines régions de l'Asie Centrale et du Kazakhstan s'est créée une situation difficile liée à un taux très élevé de mortalité infantile, plus de 2 500 travailleurs du corps médical de la R.S.F.S.R., de l'Ukraine, de la Biélorussie et des républiques Baltes se rendent pour la deuxième fois dans ces régions, pendant les mois d'été, pour venir en aide à leurs collègues. C'est le meilleur témoignage du fait que la plupart des médecins soviétiques respectent et appliquent les traditions d'humanisme, de miséricorde et d'internationalisme.

Les peuples de nombreux pays du monde ont pu juger de cet internationalisme non pas en paroles mais dans des actes. Comme l'a reconnu l'O.M.S., les scientifiques et les médecins soviétiques ont fait un apport décisif à la liquidation de la variole sur notre planète. Aujourd'hui, plus de 1 500 médecins soviétiques travaillent en Asie et en Afrique, où ils font preuve, dans des conditions extrêmement difficiles, d'une haute maîtrise professionnelle et d'une grande abnégation.

Des médecins russes et soviétiques se sont toujours distingués par leur esprit civique, leur abnégation et leur miséricorde.

La Santé publique soviétique traverse actuellement une étape complexe et difficile de son histoire. Le parti, l'Etat et notre société dans son ensemble ont violemment critiqué l'état de la Santé publique, le fonctionnement de ses organes, l'irresponsabilité, l'indifférence, le niveau professionnel médiocre et la corruption qui existent dans le milieu

médical. Quelles sont les causes de ces insuffisances? Où, quand et à quelle étape du développement de la Santé publique soviétique ont vu le jour les phénomènes négatifs qui les ont engendrées?

QUELQUES ENSEIGNEMENTS DU PASSÉ

Commençons par dire que, dès les années 30, on avait voué à l'oubli le principe léniniste relatif à la priorité du développement social dans notre société. La devise « tout pour l'homme, tout pour le bien de l'homme » s'est avérée pour beaucoup une simple déclaration. La Santé publique n'avait pour ressources que ce qui restait après qu'avaient été subventionnées les autres sphères de notre société. Même si, pour donner une appréciation du financement de la Santé publique, on considère non pas la part du revenu national allouée à la Santé publique, comme on le fait dans tous les pays du monde (et pour cet indice, nous nous classons dans la septième dizaine de pays), mais d'après la part du budget dépensée à cette fin, il s'avère que celle-ci n'a pas cessé de diminuer au cours de ces 25 dernières années (6,6% en 1960; 6,1% en 1970, 5,0% en 1980 et 4,6% en 1985). L'augmentation des subventions en valeur absolue couvrait à peine les dépenses liées à la croissance démographique. Le fonds salarial était défini non pas en fonction des effectifs de la Santé publique, mais d'après le personnel en place dans notre système au mois d'octobre de chaque année. Voilà pourquoi on estimait normal que le salaire de l'ouvrier réalisant deux normes soit plus élevé, alors que celui du médecin travaillant pour deux ou pour trois ne changeait pas. La qualité du travail et la maîtrise professionnelle du médecin n'étaient aucunement stimulées. Si l'on ajoute à cela que, durant des décennies, le corps médical a été le plus mal rémunéré, on comprendra l'apparition des médecins indifférents et l'absence totale du désir de se perfectionner.

La voie extensive de développement explique aussi les lacunes apparues dans le système de la Santé publique. Il va sans dire qu'à une certaine étape du développement de notre société, lorsque de nombreux problèmes de la Santé publique étaient liés au manque de médecins, d'hôpitaux,

de polycliniques et d'établissements sanitaires et épidémiologiques. Cette orientation a eu son importance. Cependant, elle ne pouvait conduire au succès que jusqu'à un certain niveau, et encore, dans des conditions particulières.

Les changements intervenant dans la structure de la morbidité de la population devinrent de plus en plus évidents à la fin des années 50 et au début des années 60. Diverses formes de pathologie non infectieuse (maladies cardio-vasculaires, oncologiques et pulmonaires, diabète, etc.) devinrent la cause la plus fréquente de l'incapacité de travail, de la mortalité. En ce qui concerne la mortalité infantile, les maladies pulmonaires et les anomalies de développement commençaient, parallèlement aux foyers d'infection, à jouer un rôle de plus en plus grand. D'ailleurs, dans les conditions du puissant développement de la chimie, de la sidérurgie et de la métallurgie non ferreuse, de l'accroissement des transports routiers, de l'utilisation des herbicides et des pesticides dans l'agriculture, de nouveaux problèmes liés, non seulement dans les années 30 et 40 mais aussi dans les années 50 et 60, à la sous-estimation des problèmes de l'environnement et de l'hygiène du travail firent leur apparition dans le domaine de la médecine préventive.

La nouvelle situation exigeait des approches scientifiques et méthodologiques nouvelles, une restructuration de la Santé publique dès les années 50 et 60. Cependant, on ne sut pas abandonner en temps voulu les indices quantitatifs de développement pour faire un bond qualitatif, pour rechercher de nouvelles formes et méthodes de travail (ceci, sur la base d'un financement complémentaire et d'une autre méthode d'utilisation des ressources) de tous les échelons de la Santé publique, avec l'implantation de la stimulation matérielle et, enfin, de nouvelles méthodes de formation des cadres. En 1965, nous avions 23,9 médecins pour 10 000 habitants, soit plus qu'en a aujourd'hui le Japon. Dans ces conditions, il fallait apparemment penser à améliorer la qualité de la formation des médecins. Nous avons pourtant fait le contraire, nous avons accéléré leur formation. Le nombre des médecins a doublé ces 20 dernières années. Mais qu'est-ce que cela a donné à la Santé publique ?

Prenons un autre indice : le nombre des lits d'hôpital. En 1965, nous étions assurés dans ce domaine à 95,8%. C'est

plus qu'aux Etats-Unis aujourd'hui. Il fallait par conséquent trouver de nouvelles approches de la prévention, rehausser le niveau de l'assistance médicale accordée avant l'hospitalisation et, enfin, améliorer la qualité de l'hospitalisation en intensifiant l'utilisation des lits d'hôpital, en rehaussant les possibilités diagnostiques et de traitement. Dans ces conditions, la succession des étapes et des grandes orientations du développement et du fonctionnement de la Santé publique aurait sans doute pu se réaliser de façon naturelle et relativement moins douloureuse. Ce qui ne fut pas le cas. On continuait à nous laisser les miettes. Le développement extensif de la Santé publique se poursuivait, les méthodes conservatrices d'administration et de gestion excluant l'autonomie des établissements médicaux et la stimulation matérielle de la qualité du travail persistaient. Le manque de ressources nous obligeait à installer des établissements médicaux dans des locaux inadaptés à cette fin, à construire des baraques en guise d'hôpitaux. On n'exigeait qu'une chose de la Santé publique : qu'elle présente des rapports sur le nombre des lits mis à la disposition des malades. Quant à savoir ce que représentaient ces lits, où ils avaient été installés, dans quelles conditions travaillait-on dans les polycliniques, les hôpitaux et les maternités, ces questions n'intéressaient pas les dirigeants du pays.

Deux sessions tristement célèbres, celle de l'Académie Lénine des sciences agricoles, qui a rejeté la génétique soviétique bien loin des avant-postes de la science mondiale, et la session de Pavlovsk des deux Académies, qui a brusquement limité les possibilités de développement de la physiologie, ont, à la fin des années 40 et au début des années 50, porté un coup terrible à la Santé publique soviétique.

Et pas seulement parce que la formation des médecins en a souffert, en ce sens qu'un retard a été accusé dans l'étude des maladies héréditaires et dans la mise au point de nouvelles méthodes de traitement. Le plus terrible, c'est que s'est établi le monopole des idées et la phrase démagogique a pris le dessus sur les arguments scientifiques.

Le « procès des blouses blanches » a eu aussi de lourdes conséquences. Il n'est pas seulement question des souffrances physiques et morales qu'éprouvèrent d'éminents représentants de notre médecine. Le prestige des méde-

cins s'en est considérablement ressenti, des termes contre-nature comme «médecins-assassins» et «assassins en blouses blanches» trouvèrent droit de cité. La peur générale, la scabastique, l'arrivisme scientifique et administratif, puis, pendant les années de stagnation, la déformation de la morale, l'indifférence et la corruption, qui reflétaient la situation générale dans la société, ont également fait apparaître de nouvelles tâches sombres sur les blouses blanches de quelques médecins. Sur le fond des éloges ininterrompus à la Santé publique, du silence qui était fait sur ses insuffisances et de la baisse du niveau professionnel du corps médical est né le mécontentement de la population, mécontentement engendré par la qualité médiocre de l'assistance médicale, par l'attitude négligente et parfois inhumaine adoptée à l'égard des malades. C'était le début de la méfiance envers la médecine et les médecins. Par souci d'objectivité, il convient de reconnaître que les médecins furent les premiers à parler, dans leurs lettres adressées aux secrétaires généraux du C.C. du P.C.U.S. Léonide Brejnev et Constantin Tchernenko, des insuffisances dans la Santé publique et des moyens d'y remédier.

On ne peut pas dire qu'il n'y eut aucune réaction à ces démarches. Au contraire, le C.C. du P.C.U.S. et le Conseil des ministres de l'U.R.S.S. adoptèrent plusieurs décrets sur le développement de la Santé publique soviétique. Cependant, ces décrets avaient un caractère si déclaratif et général, étaient tellement privés de contenu constructif, de mentalité nouvelle et d'appui financier, qu'ils ne pouvaient influencer tant soit peu sur la situation dans la Santé publique.

LA RESTRUCTURATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE EST UN DES OBJECTIFS ESSENTIELS DE LA POLITIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU P.C.U.S.

Après le XXVII^e congrès du parti, qui a courageusement et objectivement mis en évidence les phénomènes étrangers au socialisme et freinant le développement de la sphère sociale dans notre pays, la Santé publique a connu, non pas en paroles mais dans la pratique, un développement prioritaire.

On a non seulement mis au grand jour les causes des insuffisances apparues dans la Santé publique, mais aussi formulé, dans les Grandes options de la protection de la santé de la population et de la restructuration de la Santé publique de l'U.R.S.S. pendant le 12^e quinquennat et jusqu'à l'an 2000, la stratégie du parti dans ce domaine extrêmement important du développement social. Pour donner une idée de l'envergure de la restructuration du système de la Santé publique et de la position active prise par le parti dans ce domaine, on peut dire que plus de 190 milliards de roubles seront alloués d'ici à 1995 à la réalisation des décisions prises en 1988 par le parti et le gouvernement en matière de Santé publique, de satisfaction des besoins de la population en médicaments et de développement des matériels médicaux.

Malheureusement, hier comme aujourd'hui, tous ne comprennent pas toute la gravité de la situation dans laquelle s'est retrouvée la Santé publique soviétique. Il faut dire sans ambages que seule la ferme position du Bureau politique, de Mikhaïl Gorbatchev, et le soutien de Nikolai Ryjkov nous ont permis d'obtenir non pas une déclaration générale, comme par le passé, mais un document constructif et on ne peut plus concret, qui assure les conditions indispensables à la restructuration et au perfectionnement de la Santé publique soviétique. Ces décisions font avant tout renaître le principe léniniste oublié concernant la priorité du développement social de notre pays, dont la Santé publique est un des principaux facteurs.

La thèse selon laquelle la santé du peuple n'est pas seulement l'affaire des médecins mais aussi celle de chaque communiste, de chaque comité de parti, nous inspire la conviction que les décisions prises seront heureusement réalisées.

Nous considérons la remise à la Santé publique soviétique d'un millier de bâtiments administratifs, d'anciennes maisons de campagne, d'hôtels et de maisons de réception comme une manifestation de sollicitude de la part des organisations du parti et des Soviets. Cela est très important vu la pauvreté de la base matérielle et technique actuelle de la Santé publique.

S'agissant des problèmes de la restructuration du système de la Santé publique, il faut dire ouvertement qu'il sera sans doute impossible d'obtenir des résultats probants sans

la participation active à ce processus des organes locaux du pouvoir soviétique.

LE PERFECTIONNEMENT DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Par où commencer la restructuration de la Santé publique, quelles priorités établir dans ce processus et comment ? Il est avant tout indispensable de comprendre que, sans apporter de changements radicaux dans le système de la planification, du financement et de la gestion de la Santé publique, nous ne pourrions accomplir les tâches fixées. A la base de ces changements doit se trouver le passage des méthodes et indices extensifs aux méthodes et indices déterminant la qualité du travail et son appréciation d'après ses résultats finals, à savoir la santé du peuple.

Le plus difficile, dans ce processus, c'est de trouver de nouvelles normes et nouveaux indices de fonctionnement de la Santé publique, de ses personnels, de chaque membre du corps médical. Une chose est claire : comme dans tous les pays du monde, le financement de la Santé publique doit se faire par l'allocation d'une part concrète du revenu national.

La stimulation de la qualité du travail du personnel médical et son appréciation d'après le résultat final constituent un important facteur de perfectionnement de la Santé publique et d'amélioration de son fonctionnement.

On entend encore des propos catégoriques selon lesquels il ne faut pas, dans cette sphère humaine de notre société socialiste qu'est la Santé publique, compter l'argent, associer le traitement des malades à un type particulier d'autonomie comptable prévoyant la stimulation matérielle de la qualité du travail, effectuer des règlements financiers entre les établissements de la Santé publique. Le correspondant d'un journal de la capitale, incapable de comprendre la nature de ce processus, a même qualifié ces rapports de « commerce des malades ». Je voudrais attirer son attention sur les travaux des classiques du marxisme-léninisme, ne serait-ce que sur le programme de Lénine concernant la création des caisses d'épargne pour malades. Je ne pense pas que les règlements financiers effectués par

ces caisses pour payer le traitement et la convalescence des malades étaient considérés par Lénine et ses compagnons de lutte comme un « commerce de la santé ».

Sur proposition du ministère de la Santé publique de la Fédération de Russie, des organisations du parti et des Soviets de Léninegrad, Kouibychev et Kémérovo, de nouvelles formes de planification, de financement et de gestion de la Santé publique ont été mises à l'essai dans ces régions. Cette expérience a pour objectif d'améliorer la situation en la matière grâce à la stimulation matérielle de la qualité du travail des organismes de la Santé publique et du personnel médical aussi qu'au moyen de l'utilisation rationnelle et efficace de toutes les ressources. Nous tenons à souligner encore une fois que cette expérience repose non pas sur le désir d'augmenter la rémunération du personnel médical, mais sur celui d'améliorer les indices de la santé de la population, grâce à un meilleur fonctionnement des organismes de la Santé publique.

L'expérience ne fait que commencer, on voit déjà ses aspects positifs, mais il y a aussi certaines lacunes que nous nous efforçons de combler. Dans nombre de régions de notre pays, on cherche de nouvelles méthodes d'organisation de la Santé publique, on fait de nouvelles propositions. Au ministère de la Santé publique de l'U.R.S.S. a été constituée une commission chargée de généraliser l'expérience acquise, de procéder à l'analyse de telles ou autres approches nouvelles. L'essentiel est de mettre au point, d'ici à 1990, de nouveaux principes de planification, de financement et de gestion de la Santé publique, de façon que cette dernière commence à fonctionner, dès le début du treizième quinquennat, à un niveau plus élevé, assurément, dans n'importe quel point de notre grand pays, la protection de la santé de la population au niveau des réalisations de la science médicale.

Nous étudions très attentivement l'expérience de travail des médecins de quartier d'après le principe du médecin de famille. Cette expérience a commencé dans plusieurs régions de notre pays. Nous comprenons son caractère progressiste, nous appuyons sa propagation mais, en même temps, nous comprenons que son implantation générale est freinée par l'absence des conditions indispensables et d'un personnel compétent.

Quant aux nouveaux principes de gestion de la Santé

publique, ils reposent avant tout sur la décentralisation, sur l'extension des droits des dirigeants à tous les niveaux et des personnels sur les lieux, ainsi que sur la démocratisation.

La lutte contre la bureaucratie dans la Santé publique doit aujourd'hui occuper une place particulière. La bureaucratie se marie mal avec la médecine, pis, elle est son ennemi, car elle fait du médecin un robot qui ne réagit qu'aux instructions. C'est justement la bureaucratie qui est la cause de la maîtrise professionnelle extrêmement basse des médecins, de l'absence d'ingéniosité dans leur travail. La bureaucratie a causé un grand tort à la Santé publique. Lutter contre elle dans les conditions du système actuel n'est pas une tâche facile, même au ministère de la Santé publique de l'U.R.S.S. Mais cette lutte se poursuit activement. Je citerai 2 chiffres : sur les 5 000 instructions et actes normatifs en vigueur, presque 2 500 ont été annulés au cours de cette dernière année.

Le médecin doit soigner, il doit aider le malade, et non pas se noyer dans les écritasseries et distribuer d'inutiles certificats. Les nouvelles anamnèses, les nouvelles ordonnances et les nouveaux passeports de santé visent justement à combattre ces insuffisances.

On nous fait parfois le reproche suivant : n'y a-t-il pas trop de bureaucrates dans l'administration de la Santé publique ? Je tiens à informer les délégués que nous avons décidé de liquider les départements de la Santé publique dans les villes comptant moins d'un million d'habitants. D'ailleurs, l'appareil administratif lui-même sera l'un des moins nombreux du pays et comptera seulement 8 062 employés.

En ce qui concerne les formes les plus rationnelles et les plus efficaces d'organisation de l'assistance médicale, il convient de souligner l'importance de la création de groupements nouveaux pour nous, comme le groupement « Microchirurgie de l'œil », le centre scientifique fédéral « Traumatologie et orthopédie réparatrices » de Kourgan, le groupement science-production « Stomatologie », le groupement « Ekran ». Ils ont divers statuts, divers principes d'organisation et de rémunération du travail. Le groupement « Microchirurgie de l'œil » fonctionne aujourd'hui le plus activement et jouit d'un grand prestige au sein de la population. Les principes de fonctionnement et de rémuné-

ration du travail des employés de ce groupement sont optimaux. Aucun autre établissement de la Santé publique ne fonctionne dans de telles conditions : le groupement reçoit 214 roubles de l'Etat pour chaque opération. Nous serions heureux de créer, d'après ce principe, plusieurs groupements dans les domaines les plus retardataires de l'assistance médicale. Cependant, nos tentatives pour créer, par exemple, le groupement « Soyouztransplant », appelé à accomplir la tâche extrêmement importante de la transplantation des organes, domaine dans lequel nous retardons sur les principaux pays du monde, n'ont pas été appuyées par les organismes économiques fédéraux. Nous espérons que le Conseil des ministres de l'U.R.S.S. reviendra à l'examen de ce problème.

Nous attendons beaucoup du groupement science-production « Stomatologie », dont font partie non seulement des centres de recherche, mais aussi des facultés de perfectionnement de médecins ainsi que l'usine de matériel stomatologique de Kharkov. On se propose de produire et d'implanter, en coopération avec des firmes étrangères, de nouveaux matériaux nécessaires pour soigner les dents et fabriquer des prothèses dentaires.

Une question se pose : pourrions-nous résoudre les problèmes de la Santé publique en réorganisant seulement son financement, sa planification et sa gestion ? Evidemment non. C'est seulement un de nombreux problèmes que nous aurons à résoudre pour aboutir à une transformation radicale de la Santé publique. Nous devons avant tout intensifier notre travail dans le domaine de la prévention. Ou plutôt, il faut radicalement changer d'attitude envers la prévention à tous les niveaux, du médecin de quartier ou d'atelier aux dirigeants de la Santé publique, il faut que change l'attitude des organisations du parti, des Soviétiques, des organismes économiques et de toute la société envers la prévention.

LA PRIORITÉ DE LA PRÉVENTION MÉDICALE EST LE GAGÉ DU SUCCÈS DE LA LUTTE POUR LA SANTÉ DU PEUPLE

Proclamée principe essentiel de la Santé publique soviétique et ayant joué un rôle important à la première étape

du développement de la Santé publique dans la lutte contre les épidémies, la prévention médicale a graduellement tourné en déclarations stériles, en mots d'ordre et bons souhaits, elle a cessé d'être dans la réalité la principale méthode de lutte active pour la santé du peuple. Mais citons plutôt des chiffres. Chaque année, dans notre pays, plus de 2,5 millions de personnes souffrent de maladies intestinales et d'hépatite virale, et plus de 9 000 personnes, de fièvre typhoïde. D'après les estimations les plus modestes, le préjudice économique ainsi causé s'élève à 800 millions de roubles par an. Mais laissons l'argent de côté. En 1987, 25 000 personnes, pour la plupart des enfants, ont succombé à ces maladies.

Quelles sont les causes de ces maladies? Il s'agit de l'eau potable, des produits laitiers, des produits de la boucherie et d'autres produits alimentaires dont la qualité laisse à désirer. Et comment pourrait-il en être autrement si 25% des entreprises laitières et 30% des entreprises de la boucherie ne répondent pas aux consignes sanitaires?

Nous-mêmes, nos services sanitaires, comme d'ailleurs tout le corps médical, avons longtemps accepté cette situation. Nous avons accepté que chaque année 160 km³ d'eau usées soient déversés dans les pièces d'eau, nous avons accepté que 25% des installations d'épuration ne fonctionnent pas.

Prenons un autre exemple. Nous cherchons les moyens de prévenir la mortalité des jeunes mères et les anomalies congénitales des nouveau-nés. D'importantes recherches scientifiques ne sont pas nécessaires à cet effet. Les faits sont là pour le prouver. Des 9,4 millions de personnes travaillant aujourd'hui dans des conditions nuisibles pour la santé, 30% sont des femmes; 270 000 femmes effectuent des travaux manuels pénibles. Voilà une des principales raisons des complications qui apparaissent pendant la grossesse et les couches.

Les services sanitaires du pays doivent dire leur mot là-dessus. Ils sont en première ligne de la protection de la santé de la population et le bien-être de notre société dépend beaucoup de leur activité et de leur intransigeance.

Les services sanitaires du ministère de la Santé publique de l'U.R.S.S. comptent 4 572 bureaux municipaux d'hygiène employant au total 300 000 personnes. Ils accomplissent un immense travail et sont devenus plus combattifs et

intransigeants ces dernières années. Mais cela est encore bien insuffisant pour résoudre les problèmes posés. Il convient de conforter la base matérielle et technique, de mettre au point et d'implanter de nouvelles méthodes d'analyse, surtout d'analyse-express. Il est essentiel d'assurer le contrôle de la situation écologique, le respect des normes et des consignes sanitaires et hygiéniques.

Il faut dire franchement que le système d'instruction et d'éducation sanitaire et hygiénique qui existe dans notre pays est depuis longtemps périmé. Les centres d'éducation sanitaire ne remplissent plus leur rôle qui consiste surtout à éduquer les jeunes et les enfants dans l'esprit d'un mode de vie sain. Les conférences qui se tiennent par millions dans le pays sont en contradiction directe avec le niveau des connaissances médicales, hygiéniques et sanitaires du peuple. Voilà pourquoi nous estimons qu'il est indispensable, en coopération avec les organismes syndicaux, avec le Fonds caritatif de l'Union Soviétique, créé dernièrement, avec l'Union des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S., avec d'autres organisations sociales, de remplacer les centres d'éducation sanitaire par des centres de santé qui dirigeront l'implantation d'un mode de vie sain. Il est indispensable d'aborder ce problème de façon créatrice et d'y attirer l'intérêt de la jeunesse. Voilà pourquoi nous devons équiper des salles de gymnastique curative et de danse sportive, organiser des conférences pour les jeunes gens et les jeunes ménages, les consultations de diététiciens et de spécialistes de l'autotraining.

Nous ne pouvons nous résigner à ce qu'à l'école, de la première à la huitième année d'enseignement, le nombre des enfants bien portants diminue de 4 fois, celui des enfants myopes passe de 3 à 30%, celui des enfants souffrant d'affections neuro-psychiques, de 15 à 40%, et celui des enfants souffrant d'affections des voies digestives augmente de 100%. C'est pourquoi nous devons travailler activement avec les enseignants. Il est réjouissant que, conscient de la gravité de la situation présente, le Comité d'Etat de l'U.R.S.S. pour l'Instruction publique se déclare prêt à travailler côte à côte avec les médecins. Ceci est particulièrement important compte tenu de l'accroissement du taux de toxicomanie et d'alcoolisme parmi les jeunes. C'est là un travail très pénible, impossible à accomplir en

usant seulement de moyens médicamenteux, comme s'efforcent parfois de le faire des personnes qui ne comprennent rien à la toxicomanie et à l'alcoolisme. Il faut réaliser un travail quotidien appelé à implanter un mode de vie sain, un travail que les pédagogues, les enseignants, les organismes du ministère de l'Intérieur et, ce qui est essentiel, l'opinion, doivent réaliser ensemble avec les médecins.

Le fait que ce travail constitue le moyen de prévention médicale le plus efficace est facile à prouver: après que notre société a engagé une lutte active contre l'alcoolisme, en 1987, le taux de morbidité liée aux formes chroniques de cette grave maladie a diminué de 6,5%. Cette diminution est de 17,4% pour les psychoses alcooliques. 33% des 4,6 millions de malades en observation se trouvent depuis plus d'un an en état de rémission. Rien qu'en deux ans, le nombre des décès consécutifs à l'empoisonnement accidentel par l'alcool a diminué de près de 15 000.

Les problèmes de la prévention médicale se posent de façon particulièrement aiguë aujourd'hui, en rapport avec la propagation de deux épidémies non infectieuses, à savoir les maladies cardio-vasculaires et oncologiques, responsables de 80% des cas de décès et d'invalidité dans notre pays.

En parlant de la prévention médicale, nous ne pouvons ne pas évoquer l'organisation du premier secours, des services médicaux sur les lieux de résidence et de travail. A côté des services sanitaires du pays, ils déterminent également l'envergure des mesures préventives et le succès de ces dernières. Le médecin de quartier, d'atelier et le médecin d'école doivent, non pas dans leurs rapports mais dans la réalité, promouvoir les méthodes progressistes de prévention médicale, assurer l'implantation d'un mode de vie sain. Aujourd'hui, ils s'occupent principalement de soigner les malades. Le contenu de la restructuration de leurs activités doit les amener à s'occuper toujours plus des gens en bonne santé ou relativement en bonne santé. Pour cela, il faut trouver de nouvelles formes d'organisation du travail, de nouveaux stimulants matériels pour l'appréciation du travail du médecin d'après le résultat final, à savoir l'état de santé de la population dont il a la charge.

LE PREMIER SECOURS, ÉLÉMENT PRINCIPAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE

En ce qui concerne les moyens de perfectionner la Santé publique, nous estimons que la promotion du premier secours est un des éléments décisifs de ce processus. Nous voyons dans l'amélioration des services médicaux (polycliniques urbaines et rurales, infirmeries, secours d'urgence), dans l'élévation de la maîtrise professionnelle du personnel de ces établissements, la possibilité de réduire considérablement le taux de morbidité, d'invalidité et de mortalité, le moyen de modifier radicalement la situation qui s'est créée dans la Santé publique. Ce n'est pas là une chose simple. Aujourd'hui, 40 000 polycliniques fonctionnent dans le pays, sans parler de 75 000 infirmeries thérapeutiques et de 20 000 infirmeries d'ateliers. Quelque 10 millions de personnes viennent chaque jour dans ces établissements.

Chaque année, le secours d'urgence répond à quelque 90 millions d'appels. Du fonctionnement de ce service dépendent les succès de la Santé publique et, dans une certaine mesure, la vie de millions de citoyens de notre pays. Malheureusement, aujourd'hui, son fonctionnement laisse à désirer. Il convient avant tout de souligner la médiocrité de la base matérielle, technique et méthodologique de nombreux établissements. Si le style de travail a abouti à une chute de la maîtrise professionnelle des médecins et anéanti en eux tout désir de se perfectionner, ce n'est pas leur faute, mais c'est au contraire leur malheur.

Voilà pourquoi, dans le cadre du développement de la Santé publique, nous accordons aujourd'hui la priorité à l'assistance médicale précédant l'hospitalisation. C'est précisément à ce stade que l'on doit diagnostiquer la maladie, surtout à son étape initiale. Le malade ne doit être hospitalisé pour être diagnostiqué que dans des cas exceptionnels. Afin d'accomplir cette tâche, nous nous proposons, dans les 5 à 6 années à venir, de conforter le matériel de diagnostic dans les polycliniques, d'accroître le nombre des établissements de consultation et de diagnostic. Nous en comptons aujourd'hui près de 200. Nous nous proposons, d'ici à 1991, d'ouvrir 70 autres établissements de ce genre.

Les centres de diagnostic en voie de création conformément à un décret du Conseil des ministres de l'U.R.S.S.

doivent contribuer à améliorer la qualité des diagnostics, à utiliser plus largement les méthodes les plus modernes et les plus perfectionnées. 14 centres de ce genre commenceront, dès cette année, à fonctionner, quotidiennement, y compris le samedi, à raison de 2 à 2,5 équipes par jour et pourront recevoir 600 à 1 000 malades par jour. D'ici à 1995, 150 centres de ce genre devront être organisés et il est important qu'ils ne connaissent pas de temps mort.

En ce qui concerne les moyens de perfectionner les activités des établissements accordant le premier secours, il convient de souligner tout particulièrement la nécessité d'implanter largement les nouvelles formes de travail qui se sont justifiées, à savoir les hôpitaux de jour, l'hospitalisation à domicile, le travail par équipes, le libre choix du médecin.

Une vive discussion s'est engagée autour de la question du rôle que sont appelées à jouer les infirmeries d'entreprise et d'atelier dans le système de la Santé publique. Il convient de souligner d'emblée qu'avec le temps, ces infirmeries sont devenues un élément très important de la Santé publique. Résolvant les problèmes sociaux, les entreprises et les collectivités de travailleurs doivent avant tout se préoccuper de la santé des travailleurs. Peut-on accepter le fait qu'il existe aujourd'hui seulement 1 361 infirmeries pour 6 000 grandes entreprises? Nul doute que les infirmeries d'atelier doivent se développer d'après le principe atelier-quartier, lorsque le généraliste de l'atelier reçoit également à la polyclinique et se rend au domicile des ouvriers des ateliers concernés. En outre, les infirmeries doivent devenir le maillon principal du système de prévention médicale et de traitement des maladies professionnelles, dont le nombre ne diminue pas dans notre pays.

S'agissant de l'observation médicale préventive, il convient de souligner ici l'importance de la continuité à l'étape initiale de la protection de la santé de la population. Conformément au décret du C.C. du P.C.U.S. et du Conseil des ministres de l'U.R.S.S. sur les Grandes options de la restructuration de la Santé publique, l'observation médicale préventive doit, d'ici à 1995, se faire en deux étapes, parallèlement au renforcement de la base matérielle et technique de la Santé publique et à la création des conditions indispensables à sa réalisation. Mais le temps presse. Nous devons nous occuper activement de la solution de ce

problème, car elle est indispensable à la prévention médicale et à l'établissement opportun de diagnostics.

Aujourd'hui, l'observation médicale préventive est pour beaucoup formelle. Elle n'est pas tournée vers le résultat final et est surtout réalisée pour les bilans. Quelque 3 000 services de prévention médicale fonctionnent dans le pays. Chaque année, 130 millions de personnes y passent des visites. Selon les données officielles, 65 millions d'adultes et d'adolescents sont en observation médicale préventive. On peut juger de la qualité de ce travail, de son résultat final, si l'on sait qu'en 1987, 28,2% des malades cancéreux ont été détectés à la troisième étape, et 21,4%, à la quatrième, ce qui revient à dire qu'un cancéreux sur deux était détecté à un stade où la médecine ne peut pratiquement plus rien. Ici, il faut souligner non seulement le rôle négatif du formalisme dans le fonctionnement de l'assistance médicale à sa première étape et la maîtrise professionnelle insuffisante d'une certaine partie des médecins des polycliniques et des infirmeries dans les campagnes, mais aussi la rupture qui s'est produite entre ces services et l'assistance spécialisée.

Le pays compte 21 instituts de recherche cancérologique, 254 dispensaires cancérologiques, 3 500 sections et cabinets cancérologiques où travaillent 5 730 cancérologues et 4 000 radiologues. Mais tout cet immense potentiel n'est pas orienté vers le résultat final, il n'est responsable que de ce qu'il reçoit des établissements de base de la Santé publique. C'est justement cette rupture entre le fonctionnement du premier secours et celui des établissements spécialisés qui, outre l'extrême médiocrité de la base matérielle et technique, détermine la mortalité élevée causée par le cancer et le nombre croissant des invalides.

On peut dire la même chose des services cardiologiques. Les maladies cardio-vasculaires constituent la principale cause de la mortalité et de l'invalidité parmi la population. Après une période de baisse, ces indices ont de nouveau tendance à monter. Et tout cela a pour fond l'extension de l'observation médicale préventive. De quelle observation médicale préventive peut-il être question si les indices s'aggravent au lieu de s'améliorer? La direction scientifique et méthodologique du travail des établissements de base par les 18 instituts de recherche spécialisés dans les problèmes de la cardiologie, les 65 dispensaires et

les 921 sections cardiologiques est sans aucun doute insuffisante. Nous avons déjà parlé des possibilités de la prévention médicale du traitement de cette catégorie de malades. Nous pourrions sauver chaque année des dizaines de milliers de vies si ce qui a été créé dans le domaine de la cardiologie devenait l'apanage de tous les médecins.

Pour ce qui est du perfectionnement du premier secours, il convient de prêter une attention particulière à l'état de la Santé publique dans les régions rurales. Une situation s'est historiquement établie dans laquelle, comme dans les autres domaines de la vie sociale, la médecine a contracté une immense dette vis-à-vis des habitants des zones rurales. Si l'ensemble de la Santé publique ne dispose que de ce que lui laissent les autres chapitres du budget, par contre, au sein du système de la Santé publique, la campagne est la première à être lésée. Aujourd'hui, 40% des hôpitaux de chef-lieu et de quartier occupent des locaux délabrés et non adaptés. 27% des hôpitaux de chef-lieu n'ont pas le tout-à-l'égout, et 17% n'ont pas d'eau. Le Gosagroprom de l'U.R.S.S. n'exécute aucune des décisions du Conseil des ministres de l'U.R.S.S., ni même ses propres décisions concernant la construction et la mise en service d'établissements médicaux dans les campagnes. Les problèmes ayant trait au secours d'urgence à la campagne, au développement de l'assistance médicale mobile sont résolus de façon insatisfaisante.

Outre le retard de la base matérielle et technique, il faut dire que le manque de cadres à la campagne, leur grande fluctuation et leur maîtrise professionnelle insuffisante constituent autant d'autres problèmes en suspens. Il s'est accumulé tant de problèmes que le ministère de la Santé publique de l'U.R.S.S. estime nécessaire de tenir l'année prochaine une conférence spéciale sur la Santé publique à la campagne.

Enfin, quand on parle du premier secours, il est impossible de ne pas souligner la nécessité de conforter et de perfectionner le secours d'urgence. Malgré notre attitude critique envers l'état de ce service, considéré à raison comme un des meilleurs du monde, il est impossible d'imaginer comment nous pourrions vivre et travailler sans lui. Cependant, il connaît autant de problèmes en suspens que la Santé publique dans son ensemble. Si l'on considère l'organisation de ce service, on peut dire que la majorité

des médecins et des organisateurs de la Santé publique estiment aujourd'hui indispensable de séparer graduellement les deux types de secours d'urgence. On ne peut tolérer que des équipes remarquablement équipées se rendent chez un cancéreux pour lui injecter un anesthésiant ou lui accorder les soins qu'il n'a pas eu le temps de recevoir à la polyclinique. La réouverture des permanences de premier secours permettra d'utiliser plus efficacement et de façon plus rationnelle le secours d'urgence. Il est également indispensable d'amener graduellement, par son équipement et sa maîtrise professionnelle, chaque équipe mobile au niveau des équipes d'assistance intensive. Cela ne signifie pas que nous devons détruire ce qui a déjà été mis en place, par exemple, les équipes spécialisées de secours d'urgence. Tout dépend des conditions concrètes. Il est indispensable d'accélérer la création du groupement « Secours d'urgence ».

IL EST DE NOTRE DEVOIR DE CONFORTER LA SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

La prise en considération des particularités régionales est une chose particulièrement importante lorsqu'il s'agit de la santé de la mère et de l'enfant. Pendant longtemps, nous n'avons parlé que des succès dans ce domaine et avons lancé pas mal de mots d'ordre du genre « Tout le meilleur aux enfants », « Les enfants sont la classe la plus privilégiée de notre société ». Mais lorsque nous avons analysé à fond la situation qui s'est créée dans le domaine de la santé des enfants, il s'est avéré que nous perdons 5 fois plus d'enfants âgés de moins d'un an que le Japon et 2,5 fois plus que les États-Unis, la Grande-Bretagne ou la R.F.A. Il s'est avéré que la base matérielle et technique des maternités se trouve dans un état on ne peut plus pitoyable. Il nous manque aujourd'hui 30 000 lits pour assurer des conditions normales de travail dans les maternités et 130 000 lits pour soigner les enfants malades. D'ailleurs, la base matérielle de ces établissements se trouve dans un état déplorable, pour ne pas dire plus, compte tenu du fait que des hôpitaux pour enfants comptant au total 25 000

lits doivent être démolis. Parlons maintenant des maisons de cure pour enfants : 21% d'entre elles ont été construites avant 1917, 46%, avant 1940, et 30% n'ont même pas le tout-à-l'égout.

Et si l'on tient compte de la pénurie de pédiatres, de médicaments pour enfants et de matériel médical spécial, on comprendra toute l'urgence des problèmes à résoudre pour changer de façon radicale cette situation. Il s'agit de comprendre que nos approches de la solution de ce problème dans les régions à natalité élevée, en Asie Centrale, au Kazakhstan, dans nombre de régions en Fédération de Russie et en Azerbaïdjan, doivent se distinguer des approches utilisées dans les républiques Baltes, en Ukraine, en Biélorussie.

Le C.C. du P.C.U.S. et le Conseil des ministres de l'U.R.S.S. ont fixé la tâche consistant à résoudre d'ici à 1995 les problèmes de la protection de la maternité et de l'enfance. Ce qui est réalisable à condition non seulement d'activer notre travail, mais encore de faire des organisations du parti, des Soviétiques et des organisations sociales nos alliés. En l'occurrence, je tiens à remercier le Fonds Lénine pour l'enfance, qui, depuis qu'il existe, lutte activement aux côtés des médecins pour la santé des enfants. Cette tâche est-elle réalisable? Comme le montrent les chiffres, pendant les 8 premiers mois de l'année en cours, la mortalité infantile est tombée à 23,8 (contre 25,4 en 1987). Il s'agit donc d'une tâche parfaitement réalisable.

Nous nous préoccupons encore insuffisamment de la santé des mères, de la santé des femmes. Plus de 2 500 femmes périssent chaque année lors des couches et des interruptions volontaires de la grossesse (IVG). A la différence de ce qui est pratiqué dans les autres pays industrialisés, la méthode la plus répandue et la plus accessible de planification de la famille dans notre pays est l'interruption artificielle de la grossesse. Pour 5,5 millions de naissances par an, on compte 6,5 millions d'IVG. De surcroît, dans certaines régions de notre pays, il était impossible de procéder à ces IVG dans des conditions normales et avec une anesthésie de qualité. Voilà pourquoi les questions relatives à la planification de la famille et à la large utilisation des contraceptifs ne sont pas seulement des questions concernant la médecine, mais encore des problèmes sociaux qu'il est indispensable de résoudre sans tarder.

LES PROBLÈMES DE L'ASSISTANCE MÉDICALE SPÉCIALISÉE

Outre le développement des établissements médicaux de base, l'extension, l'approfondissement et l'élévation de la qualité de la prévention médicale et de l'observation médicale préventive, il est indispensable de penser d'urgence à améliorer l'assistance médicale spécialisée accordée à la population de notre pays. Il s'agit de faire en sorte que les citoyens soviétiques puissent, dans n'importe quelle région du pays, bénéficier d'une assistance médicale spécialisée au niveau des réalisations de la science moderne. Loin d'être simple, cette tâche demande du temps et des ressources. Mais il faut l'accomplir.

Nous avons déjà parlé du retard des services cancérologiques et cardiologiques. Nos traumatologues-orthopèdes n'ont pas moins de problèmes. Une importante partie de la population s'adresse à ce service car on enregistre chaque année 18,5 millions de cas de traumatisme et plus de 60 000 cas d'invalidité due au traumatisme. La traumatologie et l'orthopédie soviétiques sont des pionniers dans la mise au point et l'application clinique d'une série de nouvelles méthodes de traitement. 20 instituts de recherche et plus de 100 chaires spécialisées dans ces problèmes fonctionnent dans le pays. Apparemment, grâce à eux, les nouvelles méthodes devraient se répandre largement. Cependant, le niveau général de la traumatologie, sa base matérielle et technique et l'état de la médecine réparatrice ne peuvent aujourd'hui nous donner satisfaction. Il est indispensable que pas seulement le centre de Kourgan, qui, dans le meilleur des cas, peut accorder une assistance médicale à 15-20 000 malades sur 18,5 millions, mais encore l'ensemble du service fonctionne mieux et dispose d'équipements modernes et de cadres qualifiés.

Les autres services spécialisés, à savoir les services de neurochirurgie, d'endocrinologie, de microchirurgie, de neurologie, d'urologie, d'ophtalmologie, d'oto-rhinolaryngologie, etc., ont eux aussi de nombreux problèmes de développement à résoudre.

Nous ne pouvons non plus tolérer le retard de la chirurgie cardiaque. En 1987, nous n'avons effectué que 6 122 opérations à cœur ouvert, contre 140 000 aux États-Unis. Nous devons absolument conforter les centres de

chirurgie cardiaque et assurer leur fonctionnement à un niveau moderne.

Nous nous rendons parfaitement compte de notre retard dans le domaine de la transplantation des organes, surtout dans celui de la transplantation des reins. L'année dernière, nous n'avons effectué que 500 transplantations rénales, contre 8000 aux Etats-Unis. Des dizaines de milliers de malades auraient pu vivre si nous avions mis en place des centres d'hémodialyse et créé des services de donneurs de sang ainsi que des centres de transplantation des organes. Aujourd'hui, le nombre des postes de dialyse par million d'habitants est de 3,4 chez nous, contre 200 aux Etats-Unis et 180 en R.F.A.

De nouveaux problèmes qui constituent une importante menace pour la santé du peuple surgissent en permanence dans la médecine. Il est avant tout question de la toxicomanie et du SIDA. Nous avons créé de nombreux centres de désintoxication qui assurent un traitement non seulement des alcooliques, mais aussi des drogués, dont le nombre augmente. Les employés de 509 dispensaires et de 3603 sections et cabinets doivent revoir leurs méthodes et approches de la détection et du traitement des toxicomanes. Leur position est souvent passive, et leur travail se résume à des écritasseries. Il convient de coopérer plus largement avec les établissements de l'Instruction publique, les organismes du ministère de l'Intérieur, du Komsomol, avec d'autres organisations sociales.

A ce jour, 400 laboratoires se consacrent, dans notre pays, à des recherches ayant trait au SIDA. Des postes de diagnostic ont été créés, un important travail de recherche est en cours, et tous les donneurs de sang sont soumis à des visites médicales. Nous avons déjà détecté 81 citoyens soviétiques porteurs du virus SIDA. La menace de propagation de cette maladie est donc on ne peut plus réelle. Nous devons tous être vigilants et travailler activement pour protéger notre peuple contre cette grave épidémie de notre siècle.

Malheureusement, nous nous heurtons ici à de grandes difficultés. Le décret du C.C. du P.C.U.S. et du Conseil des ministres de l'U.R.S.S. concernant l'approvisionnement de la Santé publique en seringues jetables risque de rester sur le papier. Des 100 millions de seringues que l'industrie doit nous livrer cette année, nous n'avons reçu que 4,5 millions.

Recevrons-nous l'année prochaine les 350 millions de seringues promises? Il est difficile de le dire. Le pays n'est pas approvisionné en préservatifs, qui constituent le meilleur moyen de ne pas contracter le SIDA.

LE RENFORCEMENT DE LA BASE MATÉRIELLE ET TECHNIQUE DE LA SANTÉ PUBLIQUE EST LE GAGE DE L'AMÉLIORATION DE L'ASSISTANCE MÉDICALE

Sous ce rapport, il convient de dire que le Conseil des ministres de l'U.R.S.S. a adopté des décrets spéciaux en vue d'approvisionner la Santé publique en médicaments et en matériel médical.

Nous comprenons parfaitement la situation qui s'est créée dans l'approvisionnement en produits pharmaceutiques. Notre commande n'est honorée qu'à 80%, et elle l'est encore moins en ce qui concerne les médicaments les plus importants. Il existe toujours une grande pénurie d'antibiotiques les plus efficaces, de préparations antituberculeuses, anticancéreuses, d'accessoires pour l'angiographie, de médicaments pour enfants, etc. La qualité de l'insuline et de certains vaccins laisse à désirer. Le manque de médicaments est une véritable tragédie aussi bien pour le médecin que pour le malade. Pour le médecin, parce que celui-ci sait qu'il aurait pu secourir le malade, lui conserver sa santé, mais que c'est au-dessus de ses forces. La tragédie du malade réside dans le fait que lui et ses parents sont prêts à tout sacrifier pour son salut, mais en vain, car ils ne peuvent rien non plus. D'où le « marché noir » des médicaments, d'où ce terrain fertile pour les abus. Il n'est rien de plus dégoûtant et de plus cruel que le trafic des médicaments. Et nous devons lutter encore plus fermement pour la pureté de nos rangs. Mais il faut que les organes du ministère de l'Intérieur, du Parquet et de la Justice comprennent aussi que le vol et le trafic des médicaments, comme d'ailleurs tout argent gagné sur la souffrance des gens, sont des crimes extrêmement graves.

Le Conseil des ministres de l'U.R.S.S. a adopté un décret définissant les tâches de l'industrie en vue de satis-

faire pleinement les besoins de la Santé publique en médicaments d'ici à 1993. Les livraisons de préparations cardiovasculaires augmentent d'année en année. L'approvisionnement en accessoires pour l'angiographie doit être assuré en 1989-1990. On augmentera les livraisons de nitropréparations, de glycosides cardiaques, de médicaments psychotropes, d'antibiotiques modernes ayant un vaste champ d'application, et de sang artificiel.

Dans les nouvelles conditions, il est indispensable d'organiser plus rigoureusement le travail de nos pharmacies, qui accomplissent un immense travail car elles vendent à la population pour 2,5 milliards de roubles de médicaments par an, et autant aux établissements de la Santé publique. Peut-être que, partant de ce fait, le Comité d'Etat de l'U.R.S.S. pour la planification et les autres ministères considèrent les pharmacies comme des établissements de commerce ordinaires. Nous protestons énergiquement contre cette manière de voir les choses. Les pharmacies ne sont pas des magasins et leur travail doit être apprécié non pas d'après la recette, mais d'après la manière dont elles satisfont les besoins des travailleurs, les besoins des malades. Nous procédons aujourd'hui à la restructuration du travail des pharmacies, et un groupement fédéral « Pharmacie » est en voie de création. Il ne s'agit pas d'un simple changement d'enseigne, mais de nouvelles approches du travail, visant à faire reposer ce dernier sur des indices qualitatifs, sur la vaste utilisation des ordinateurs, sur un lien plus étroit avec les établissements de la Santé publique. On ne peut tolérer que des médicaments se gâtent dans nos entrepôts alors qu'ils manquent dans les pharmacies et restent des mois durant dans leurs conteneurs.

Le problème de l'équipement des établissements de la Santé publique en matériel médical moderne est encore plus compliqué que celui de l'approvisionnement en médicaments. Par exemple, plus de 3 000 tomographes fonctionnent aujourd'hui aux Etats-Unis, alors qu'il n'y en a que 62 dans notre pays, dont 25 sont des modèles périmés (seulement pour l'examen du cerveau). Nous parlons des tomographes, mais nous manquons des équipements les plus simples : tables d'opération, armoires de séchage et de stérilisation, instruments de chirurgie et de stomatologie. Les besoins de la Santé publique en équipements ne sont

satisfaits qu'à 60% et seulement 30% de ces équipements sont modernes.

Compte tenu de cette situation, le Conseil des ministres de l'U.R.S.S. a adopté un décret spécial en vue d'approvisionner pleinement la Santé publique en matériel médical moderne. Ce décret prévoit non seulement l'accroissement des livraisons d'équipements (de 1 milliard de roubles aujourd'hui à 3,5 milliards de roubles en 1995), mais aussi la fabrication de matériel répondant aux exigences modernes. Par exemple, il est prévu de commencer, dès l'année prochaine, la production de tomographes modernes avec des sociétés étrangères dans des entreprises du Minélectrokhrom. Le Minoboronprom qui, avec la firme japonaise « Olympus », perfectionne la technique fibroscopique, occupe une position active dans le domaine de la Santé publique. Ce ministère a conçu et organisé la production d'un rein artificiel, créé un ensemble d'appareils optiques perfectionnés pour l'ophtalmologie et étendu la fabrication des microscopes utilisés lors des opérations. Les ministères de l'Industrie de la radio, des Moyens de télécommunication, de l'Industrie électronique et des Constructions navales font beaucoup pour la médecine. Nous voulons espérer que le ministère des Constructions d'appareils, notre principal fournisseur d'équipements et d'instruments, qui assure 60% de toutes les livraisons, développera activement l'industrie des équipements médicaux et assurera les besoins de la Santé publique. Le Conseil des ministres de l'U.R.S.S. a décidé de faire construire par des sociétés étrangères, pour le ministère de la Santé publique de l'U.R.S.S., une grande usine de tables d'opération, de lits fonctionnels et d'autres équipements médicaux.

Dans les conditions où le prix de l'équipement technique d'un lit d'hôpital est passé de 7 000 à 14 000 roubles, l'importance du travail des ingénieurs, des techniciens de la Santé publique et du système « Medtekhnika » augmente considérablement. Actuellement, ce travail ne nous satisfait pas, aussi bien sur le plan de l'organisation que sur celui de la qualité. Voilà pourquoi il est indispensable de restructurer d'urgence tout ce système, qui devra se transformer en un puissant groupement technico-économique, avec ses usines de réparation et un vaste réseau de services techniques modernes.

LA SCIENCE MÉDICALE ET LA FORMATION DES CADRES DANS LES CONDITIONS DE LA PERESTROÏKA

La science médicale soviétique a un rôle important à jouer dans la restructuration et le perfectionnement de la Santé publique. Ses succès sont incontestables. De nombreux résultats des recherches théoriques et cliniques des scientifiques soviétiques sont depuis longtemps l'apanage de la science mondiale. Le fait que les scientifiques et les gouvernements des 19 pays capitalistes les plus industrialisés, dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la R.F.A. et la France, ont conclu des accords de recherche conjointe avec des centres scientifiques soviétiques est le meilleur témoignage du niveau élevé de notre science médicale.

Cependant, dans le cadre des exigences nouvelles imposées à la Santé publique, l'état de la science médicale et sa contribution à la médecine pratique ne peuvent nous satisfaire. La restructuration envisagée dès l'année dernière à la session de l'Académie de médecine de l'U.R.S.S., surtout dans le domaine de la science académique, s'effectue lentement.

L'année prochaine, la science médicale appliquera de nouvelles formes de financement et de planification, formes reposant sur les principes de l'autonomie comptable. Le financement des développements scientifiques et le choix des priorités sont assurés par 26 conseils d'experts comprenant d'éminents scientifiques soviétiques élus au scrutin secret. Ce système permet de définir plus nettement les domaines prioritaires et, en principe, d'exclure tout subjectivisme dans l'appréciation du potentiel scientifique de tel ou autre établissement, de faire obstacle aux monopoles dans le domaine scientifique.

En ce qui concerne les priorités scientifiques concrètes, il convient de souligner la nécessité d'intensifier les travaux dans le domaine des sciences fondamentales où nous avons commencé à prendre du retard sur la science mondiale. Il est indispensable d'intensifier les recherches dans le domaine des maladies virulentes, où la Santé publique pratique retarde tout particulièrement dans la mise au point de nouveaux vaccins, plus efficaces et moins réactogènes.

Inutile de rappeler l'importance des mises au point

scientifiques pour la lutte contre le SIDA. La Santé publique attend beaucoup des recherches scientifiques dans le domaine de la cardiologie et de la cancérologie.

Il convient de souligner non seulement la nécessité d'une plus grande concentration de forces et de ressources dans les domaines prioritaires de la science médicale, mais aussi celle du passage à l'appréciation du travail accompli par chaque scientifique d'après son résultat final.

D'ici à 1995, nous avons pour tâche d'assurer dans tous les districts de notre pays le traitement de chaque malade au niveau des réalisations de pointe de la science. Outre le renforcement de la base matérielle et technique, il est indispensable d'accélérer l'implantation des réalisations de la science. Les centres spéciaux d'implantation créés sur la base des instituts de perfectionnement des médecins et des instituts de recherche serviront cet objectif. C'est justement par l'entremise de ces centres que l'on procédera à l'implantation des nouveaux appareils et médicaments, et c'est ainsi qu'on procédera à une formation appropriée des cadres.

Le ministère de la Santé publique de l'U.R.S.S. a entièrement revu le système d'approbation du nouveau matériel et des nouveaux médicaments et établi les délais précis de ce processus. Nous estimons qu'il est important que les organes locaux de la Santé publique assurent la stimulation matérielle de l'implantation des nouvelles méthodes dans le fonctionnement des polycliniques, des hôpitaux du secours d'urgence, des services de contrôle sanitaire.

Malgré toute l'importance de la solution des questions financières, matérielles, techniques, organisationnelles, scientifiques et méthodologiques, le sort de la perestroïka et du perfectionnement de la Santé publique est entre les mains des cadres, de chacun des plus de 7 millions de travailleurs du corps médical.

La voie extensive de développement et le fait que seules des miettes étaient laissées à la médecine ont causé un grand préjudice à la sélection, à la formation et à l'éducation des cadres. Il est difficile de remédier à cette situation, mais il faut passer par là si nous voulons résoudre nos problèmes. Il est avant tout indispensable d'accroître l'intéressement et la responsabilité des instituts et écoles de médecine pour la sélection des futurs médecins et des autres travailleurs du corps médical. Il est indispensable

d'assurer une plus vaste participation, un plus grand intérêt et une plus grande responsabilité des organes de la Santé publique et des personnels dans ce processus, surtout en ce qui concerne la formation de groupes spécialisés d'étudiants. Il est notoire que dans les principaux instituts de Moscou, de Leningrad, de Kiev, de Minsk, de Sverdlovsk, de Novosibirsk et de plusieurs autres villes, le niveau de formation est plus élevé qu'en moyenne dans le pays. Il est indispensable que les principales grandes écoles, comme ce fut le cas pendant la période du devenir de la Santé publique soviétique, forment, après une sélection spéciale, des cadres hautement qualifiés aussi pour les autres régions de notre pays. Ce sera une nouvelle manifestation de l'internationalisme de notre médecine. Nous sommes persuadés que les comités de parti de ces villes appuieront cette proposition.

Nous devons faire revivre les principales écoles cliniques, qui ont toujours été des forges de cadres scientifiques et pédagogiques hautement qualifiés pour toutes nos républiques. La renaissance des stages de doctorat doit servir cet objectif. Nous devons sérieusement penser à l'éducation et au devenir de la jeunesse dans le domaine de la médecine.

Le système de formation des cadres médicaux est en voie de restructuration. Cette restructuration repose sur l'amélioration de la qualité de la formation des cadres, avec priorité des connaissances et des aptitudes pratiques. Nous ne pouvons tolérer la formation des médecins ayant un niveau professionnel insuffisant. Malheureusement, dans le passé, on a ouvert de grandes écoles sans disposer de la base et des cadres indispensables, pour des raisons de prestige ou d'ambition des dirigeants locaux, ou tout simplement pour réaliser le plan de formation des spécialistes. Aujourd'hui, des experts donnent une appréciation du fonctionnement des grandes écoles, une aide pratique est accordée à celles qui en ont le plus besoin. Cependant, les problèmes de la médecine sont si importants pour chaque citoyen soviétique qu'il ne peut être question de libéralisme dans l'appréciation qui est donnée de l'activité de telle ou telle grande école, des possibilités de son fonctionnement.

De nouveaux principes sont également introduits dans la formation des spécialistes, qui passeront des examens leur donnant droit de travailler dans une spécialité donnée

et obtiendront un diplôme approprié après deux années de formation. Il faudra aussi procéder à de nombreuses modifications dans le système de perfectionnement des médecins, mettre l'accent sur l'acquisition d'aptitudes pratiques, et non pas organiser des conférences interminables.

On revoit aussi le système d'attestation des médecins, qui, pendant longtemps, était surtout une affaire de dossier et ne stimulait pas le perfectionnement. L'essentiel est que ce système repose sur les aptitudes pratiques et les connaissances des spécialistes et que l'attestation ait lieu au poste de travail même de l'intéressé. Il convient également de valoriser le rôle joué par le personnel dans ce processus. Bref, nous devons étendre les droits des collectifs de travail, accroître leur participation à la gestion, à l'appréciation du travail et à la stimulation matérielle des employés, au perfectionnement des activités des établissements. C'est là un facteur important de la démocratisation de la Santé publique, une des conditions majeures de sa restructuration.

La restructuration de la Santé publique, la réalisation des décisions du parti et du gouvernement en vue de porter, d'ici à l'an 2000, la protection de la santé du peuple au niveau des réalisations de la science moderne sont parfaitement possibles à condition que la nouvelle mentalité devienne l'apanage non pas d'un groupe restreint de dirigeants et de spécialistes, mais pénètre les larges couches des travailleurs de la médecine. La nouvelle mentalité n'implique pas simplement l'acquisition d'une haute maîtrise professionnelle, mais aussi d'un sens de responsabilité, de civisme, de bonté, de charité.

Faire renaître la bonté et la charité est une tâche importante qu'il nous faut accomplir. Nous espérons en cela être secondés par le Fonds caritatif de l'Union Soviétique, que nous considérons moins comme une source de financement complémentaire de la Santé publique que comme une organisation sociale qui saura, sur les lieux, aider les organes de la Santé publique à résoudre les problèmes relatifs à la protection de la santé du peuple.

Nous espérons pouvoir, par des efforts communs, faire renaître la confiance envers la médecine, envers le médecin.

Nous jetons aujourd'hui les fondements de la future médecine soviétique. Nous sommes tous parfaitement

conscients de l'importance des décisions qui seront prises en cette période cruciale pour la Santé publique. Ni les médecins ni la société ne peuvent plus tolérer la situation qui s'est créée dans ce domaine.

Le parti et le gouvernement ont mis à ordre du jour la restructuration et le perfectionnement de la Santé publique, ils ont alloué des ressources pour conforter sa base matérielle et technique. Il ne nous reste plus qu'à nous retrousser les manches !

ANNEXE 4

COMPTE-RENDU DE LA PRÉSENTE MISSION PAR LA PRESSE SOVIÉTIQUE

Suivie, dans tous ses déplacements, par un correspondant de l'Agence Tass, la délégation de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a bénéficié d'une couverture de presse suffisamment importante pour attester l'intérêt suscité par cette mission en Union Soviétique.

● L'article introductif, publié dans la *Pravda* du 20 juillet 1989, est, à de nombreux égards, très éclairant.

Outre la participation à la mission de M. André Jarrot, ancien combattant de la deuxième guerre mondiale, à la mission-convoi de Grande-Bretagne à Mourmansk — l'un des symboles, avec l'escadrille Normandie-Niemen, de l'amitié franco-soviétique —, le journaliste mentionne tout particulièrement la curiosité des sénateurs pour la *perestroïka* et pour l'évolution de l'U.R.S.S., ainsi que pour le problème de la conversion des industries de défense.

Toutefois, l'auteur de cet article reproduit les propos de M. Jean Lecanuet, président de la délégation, qui avait insisté auprès des députés soviétiques sur la représentativité de votre délégation, dont la composition constituait, a-t-il précisé, le reflet fidèle de l'éventail politique français.

● La rencontre de votre délégation avec des chercheurs de l'I.M.E.M.O. (Institut de l'économie mondiale et des relations internationales), le 21 juillet, a fait l'objet d'un commentaire relativement développé dans les *Izvestia* du 21 juillet, qui ont mentionné la « conversation ouverte et franche » qui s'est instaurée entre les sénateurs et les spécialistes de l'Institut.

● En ce qui concerne l'entretien de votre délégation, à l'Etat-major des Forces armées soviétiques, avec le général Tcharvov, le même article (*Izvestia*, 21 juillet) insiste sur l'attention portée par le général Tchervov sur les contacts militaires Est-Ouest, qui apportaient, selon lui, une « contribution essentielle à la détente et à l'apparition d'un climat de confiance ».

● La visite d'un site de missiles SS 11, près d'Ivanovo, est relatée en détail dans la *Pravda* du 22 juillet, qui développe le thème de la transparence et de la « confiance mutuelle ».

● Le compte-rendu de la rencontre avec M. E. M. Primakov, président du Soviet de l'Union, publié dans la *Pravda* du 26 juillet, a donné lieu aux habituelles remarques sur l'amitié franco-soviétique.

● En revanche, les autres points du programme proposé à votre délégation ont fait l'objet, dans la presse soviétique, de commentaires moins approfondis.

Il s'agit de l'entretien avec les autorités religieuses, à Zagorsk, de la visite du ministère de la Santé, de la rencontre avec les chercheurs de l'Institut de l'Europe, de la séance du Soviet suprême à laquelle a assisté votre délégation, et de l'entretien avec M. A. Dobrynine.